SOBRIETE CANADA — Le ministre de la Justice du Québec, M. Jérôme Choquette, au souper-bénéfice de Sobriété-Canada, hier, à Port-Alfred, où il était le conférencier invité.

Choquette fustige les propos du juge Deschesnes

par Guy Bergeron

Chicoutimi — Le ministre de la Justice du Québec, M. Jérôme Choquette, a qualifié d'intempestive et d'injustifiée la déclaration du juge en chef de la Cour supérieure, M. Jules Deschesnes, en parlant de la paralysie administrative.

"Je regrette qu'un homme qui a accédé à un aussi haut poste fasse preuve d'aussi peu de jugement. Le juge Deschesnes devrait savoir que trois bureaux seront aménagés pour les trois juges de la Cour supérieure, dans le nouveau palais de justice, puisque le tribunal des trois expropriations est démanagé."

Quant au fait que le ministère du Revenu occupe cinq étages du nouveau palais de Justice, M. Choquette a répondu que lui également aimerait mieux voir le ministère du Revenu ailleurs mais que le juge Deschesnes doit savoir que le ministère du Revenu déménagera ses bureaux dans le complexe Desjardins qui est en construction et que ce n'était pas sa faute s'il y avait eu des retards.

On se rappellera que le juge Deschesnes avait profité de l'assermentation de trois nouveaux juges de la Cour supérieure pour critiquer la paralysie administrative au ministère de la Justice, puisqu'il ne pouvait loger les trois juges.

Concernant les plaintes du juge Deschesnes sur la situation du palais de justice à Joliette, M. Choquette a admis qu'il fallait un agrandissement mais que devant les mesures inflationnistes et les problèmes dans la construction actuel, le ministère n'avait pu entreprendre les travaux.

Enfin M. Choquette de passage à Chicoutimi, pour deux jours, a répété que le juge en chef de la Cour supérieure avait fait des déclarations regrettables et franchement malheureuses surtout chez un homme aussi intelligent et compétent.

TOYOTA ROCOTO

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

PEPSI SOYEZ PRUDENTS SUR LES ROUTES

2e année No 35 Lundi 11 novembre 1974 20 pages 20 cents

Vive lutte du RCM

Drapeau réélu, à Montréal

REELU — M. Jean Drapeau a été réélu, hier, maire de Montréal pour un cinquième mandat, à la tête du Parti civique. (Téléphoto-PC)

MONTREAL (PC) — Même si le maire Jean Drapeau a été réélu, dimanche, le Rassemblement des citoyens de Montréal a réussi à faire élire 18 conseillers.

M. Drapeau a récolté 55.3 des votes et 36 sièges au conseil municipal. M. Jacques Couture, chef du RCM, a eu 39 pour cent des votes.

A la dernière élection, en 1970, M. Drapeau avait assemblé 91 pour cent des votes et la totalité des 55 sièges.

Avec un seul candidat élu, Démocratie Montréal a vu son chef, M. Jacques Brisebois, avoir 3.8 pour cent des votes.

Mme Patricia Métivier a eu 1.1 pour cent, comme indépendante, et M. Paul Kouri, de la Ligue socialiste ouvrière, .08.

L'un des grands vaincus a été M. John Lych Staunton, vice-président du comité exécutif de Montréal. Il a été battu par le jounaliste Nick Auf der Maur, dans le district de Côte-des-Neiges.

Le Parti civique présentait des candidats dans les 55 districts électoraux, le RCM dans 54 et Démocratie Montréal dans 12.

La campagne électorale a surtout porté sur le logement, les espaces verts, la taxation et la participation populaire à l'administration municipale.

L'élection s'est déroulée dans une atmosphère plus calme qu'en 1970, alors que des militaires patrouillaient les rues de Montréal à la suite des rapts de MM. James Cross et Pierre Laporte.

Le Parti civique avait alors récolté 92 pour cent des votes.

M. Drapeau, au cours de la campagne, a rappelé que c'était lui qui avait apporté à Montréal l'Expo 67 et les Jeux olympiques de 1976.

Il a parlé du métro, d'une équipe de baseball professionnelle et de l'afflux de capitaux à Montréal.

C'est au cours de cette campagne que les pompiers ont déclenché une grève illégale, laissant des maisons brûler et une centaine de citoyens sans logis.

Pour la création d'un PC québécois

MONTREAL (PC) — Les membres du Conseil provincial de l'Association progressiste-conservatrice du Québec se sont prononcés, samedi, en faveur de la création d'un Parti conservateur québécois.

Ils ont chargé leur président, M. Claude Dupras, de poursuivre avec M. Maurice Bellemare, leader de l'Union nationale, les conversations commencées le mois dernier.

D'autre part, parallèlement aux démarches entreprises par le Conseil provincial, un groupe de 65 militants conservateurs de la région de Montréal s'est réuni pour jeter les bases d'une nouvelle formation provinciale, qui porterait le nom de Parti conservateur du Québec.

Le groupe de 65 a confié à l'avocat montréalais Richard Le Hir la mission de préparer un mémoire préliminaire établissant les grandes orientations politiques et proposant des structures.

Selon ce groupe, il serait illusoire et irréaliste d'attendre de l'Union nationale qu'elle évolue ou se transforme au point de devenir une réponse satisfaisante aux attentes d'une clientèle qui rejette l'option du Parti québécois, s'oppose aux politiques du gouvernement libéral, récuse l'Union nationale et ne se reconnait pas dans le Crédit social.

Emeute à Tel Aviv

TEL AVIV (AP) — Des centaines d'émeutiers sont descendus dans les rues de Tel Aviv, dimanche, pour protester contre le plan d'austérité annoncé le matin par le gouvernement israélien.

Criant des slogans et lançant des pierres sur les voitures et les forces de l'ordre, les manifestants ont brisé des vitrines et barré des rues, a précisé un porte-parole de la police.

Les brigades anti-émeute sont intervenues en force et ont bloqué l'accès à une grande partie du basquartier de Hatikva, à Tel Aviv.

La flambée de violence a débuté vers 17 h., et la police a rapidement dispersé les manifestants.

Mais quatre heures plus tard, une foule d'environ 300 personnes a attaqué les policiers qui avaient pris position devant des magasins pour prévenir d'éventuels pillages. Les émeutiers sont entrés en force dans un magasin de vêtements et arrêté un autobus, obligeant les passagers à l'abandonner.

Normand Toupin annonce la préparation de "la loi de stabilisation des revenus agricoles"

par Serge Cloutier

Alma — Plusieurs lois sont en préparation, et dont les projets seront présentés à l'Assemblée nationale prochainement, qui devraient aider à consolider l'agriculture au Québec, tout en satisfaisant les demandes des agriculteurs. Invité à donner une conférence au colloque du CRD samedi, le ministre de l'Agriculture, M. Normand Toupin, a vigoureusement déclaré que tout était mis en oeuvre pour augmenter la productivité agricole au Québec, tout en assurant aux agriculteurs des revenus stables et justes.

Une "loi de stabilisation des revenus agricoles" est en préparation, qui devrait permettre d'augmenter les revenus des agriculteurs. Des efforts seront portés sur les prix et aussi sur l'intervention gouvernementale en période difficile. Une caisse de compensation est envisagée.

Au domaine du crédit agricole, sept lois devraient être présentées à l'Assemblée nationale d'ici quinze jours, a affirmé M. Toupin. Ces lois provoqueront une réforme complète du crédit agricole au Québec. Ces lois devraient être votées à la session en cours, a ajouté le ministre.

Troisièmement, une loi sur les services de transformation et de commercialisation sera présentée, qui comprendra la fondation de Soquia (Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires), qui deviendrait un secteur-témoin québécois faisant contrepoids au monopole de la Commission canadienne du blé.

M. Toupin a annoncé aussi que la loi de protection des terres arables serait déposée prochainement.

Pour la région, on poursuivra le zonage des productions, le réaménagement foncier, la diversification des productions, et des efforts seront faits pour la commercialisation du bleuet et l'augmentation de la productivité des producteurs laitiers.

Le ministre a avoué qu'il avait profité des manifestations des agriculteurs, tout le Québec, ministres, députés, et population en général étant maintenant mieux sensibilisés aux problèmes agricoles.

M. Toupin a exprimé sa foi dans l'agriculture, et assuré les producteurs de son dévouement à leur cause.

Dossiers régionaux

Appelé à commenter l'état des dossiers régionaux auprès de l'OPDQ, M. Toupin a répété à plusieurs reprises qu'il était à Alma pour le colloque du CRD en tant que ministre de l'Agriculture seulement, et qu'il reviendrait à la fin du mois ou au début de décembre pour parler des dossiers régionaux, "qui avancent", s'est-il contenté de dire.

Le lait et le PQ

Peu avant le discours du ministre, le député de Chicoutimi, M. Marc-André Bédard, a remis un communiqué qui exprime l'inquiétude du PQ de voir la production laitière diminuer dans la région, si on lui enlève de son importance au profit d'autres productions.

Les trains en circulation

MONTREAL (PC) — Malgré quelques dissidents qui veulent poursuivre la grève, le Canadien National et le Canadien Pacifique ont décidé de remettre leurs trains en circulation dès lundi après-midi.

Ces dissidents ont débrayé, la semaine dernière, en dépit de l'accord de principe entervenu entre les représentants patronaux et syndicaux pour la signature d'une convention collective de travail.

Par mesure de sécurité, les deux compagnies ferroviaires ont annulé tous les trains, vendredi, mais elles ont jugé, dimanche, que le temps était venu de reprendre le service.

Le contrat, accepté par les représentants de 11 compagnies ferroviaires et de 18 syndicats, prévoit une hausse salariale de 15 pour cent au cours de l'année 1975.

Un prime de vie chère de $350 est accordée pour 1974. Les employés réclamaient $750.

M. Dick Smith, président du comité de négociation syndical, a déclaré que c'était "un excellent contrat" et que l'arrêt de travail des dissidents, dans les circonstances, était "injustifié".

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	8
— Annonces classées	18
— Bandes dessinées	17
— Bridge	19
— Cinéma	8
— Décès	19
— Finance	16
— Horoscope	19
— Mots croisés	15
— Mot mystère	17
— Patron	18
— Sport	11 à 15
— Télévision	8

METEO

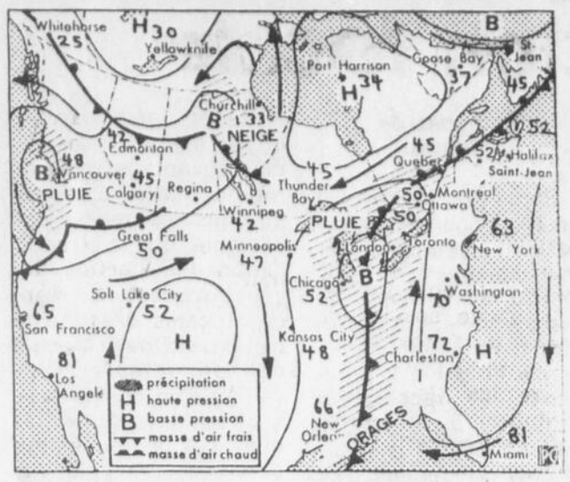

PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions de la province de Québec et de la vallée de l'Outaouais, émises par Environnement Canada, pour lundi, avec un aperçu pour mardi.

Régions de l'Abitibi, de Chibougamau et de Pontiac-Témiscamingue: Nuageux avec quelques averses. Maximum 45. Aperçu pour mardi: périodes de pluie.

Régions de la Haute-Mauricie, de l'Outaouais, de Montréal, des Laurentides, de Québec, de Trois-Rivières, et des Cantons de l'Est: Nuageux et brumeux. Maximum environ 45. Aperçu pour mardi: périodes de pluie.

Régions du Lac-St-Jean, du Saguenay, de Baie-Comeau, de Rimouski, de la Gaspésie et de Sept-Iles:

Plutôt nuageux. Maximum de 40 à 45. Aperçu pour mardi: averses.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées hier dans les principales villes d'Amérique du nord:

	Min.	Max.
Vancouver	38	51
Edmonton	19	44
Yellowknife	25	28
Regina	23	40
Winnipeg	21	49
Ottawa	32	35
Montréal	31	36
Québec	25	33
Fredericton	24	51
Halifax	35	42
Charlottetown	31	45
Chicago	48	51
Boston	39	53
New York	40	58
Washington	41	65
Miami	61	79

LES MAREES

SEPT-ILES — La marée sera basse à 05h. 00 (1'4") et haute à 11h. 15 (9'3"). Elle sera à nouveau basse à 17h. 40 (1'0") et haute à 23h. 40 (8'1").

PORT-ALFRED — La marée sera haute à 00h. 05 (15'9") et basse à 06h. 20 (2'6"). Elle sera à nouveau haute à 12h. 30 (17'5") et basse à 18h. 55 (1'8").

CHICOUTIMI — La marée sera haute à 00h. 10 (14'0") et basse à 07h. 25 (2'8"). Elle sera à nouveau haute à 12h. 35 (15'6") et basse à 20h. 05 (1'8").

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Fondé le 1er octobre 1973,
édité et imprimé par:

LE PROGRES DU SAGUENAY
LTEE, 316, avenue Labrecque,
Chicoutimi, P.Q.
Tél.: 545-4480

Alma et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et
Service à domicile
545-4664
Petites annonces classées
545-4895

Président-éditeur:
Jean-Guy FAUCHER

Vice-président, directeur-général:
Gaston VACHON

Directeur de la rédaction:
Denis TREMBLAY

Rédacteur en chef, éditorialiste:
Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information:
Bertrand GENEST

Chef des nouvelles:
Charles-J. GAUVIN

Chef de pupitre:
Marcel RIVARD

Directeur des ventes:
Paul BERGERON

Directeur de la publicité:
Yvon RHAINDS

Directeur du tirage:
Jean-Louis LAVOIE

Le Quotidien du Saguenay-Lac Saint-Jean, est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse Associated Press et Reuters et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule la Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de: Le Quotidien du Saguenay-Lac Saint-Jean.

MEMBRE DE

Dépôt légal
Bibliothèque Nationale
du Québec
Courrier de la
deuxième classe. (No 3213).

"Trop tôt pour évaluer le système scolaire québécois" Lachapelle

LORETTEVILLE (PC) — Il est trop tôt pour donner une juste évaluation du système scolaire québécois à l'heure actuelle parce qu'aucun étudiant n'a encore traversé intégralement toutes les étapes du renouveau effectué depuis 10 ans.

C'est la conclusion à laquelle en est arrivé le ministre Bernard Lachapelle, responsable de l'Office de Planification et de Développement du Québec (OPDQ), alors qu'il prenait la parole dimanche à Loretteville, dans le comté de Chauveau où il est député.

M. Lachapelle s'est principalement prté à la défense du système d'Education afin de faire contrepoids aux critiques négatives auquel il prête flanc. A cette fin, il a énuméré les changements qu'il considère les plus positifs depuis la dernière décennie et a commenté l'indifférence et la passivité démontrés par les parents face à l'Education de leurs enfants.

M. Lachapelle a en outre brièvement effleuré les défis qui se posent encore améliorer davantage l'enseignement diffusé dans la province.

Le ministre d'Etat à l'OPDQ a aussi déploré que l'information scolaire ne fasse pas plus l'objet de l'intéret des parents. Parallèlement, il a souligné que les instances décisionnelles pourraient s'interroger sur la qualité et sur l'efficacité des mécanismes de l'infornation transmise au public, pour que celui-ci exerce son droit de regard sur les décisions scolaires.

Pour appuyer ce qu'il considère le plus positif depuis 10 ans dans le renouveau pédagogiqe, M. Lachapelle a vanté les mérites de la démocratisation de l'enseignement, ceux de la polyvalence, ainsi que l'installation d'équipements physiques modernes, tels que les gymnases, les piscines, les auditoriums, les bibliothèques et laboratoires divers. Il s'est également montré satisfait du système de promotion par matière qui évite des pertes de temps aux étudiants qui ne doivent maintenant que reprendre les matières où ils ont échoué au lieu de reprendre des années entières de classes.

Enfin, il s'est dit heureux de constater des initiatives telles que les échanges régionaux d'étudiants dans les domaines sportif et culturel ainsi que des programmes patronés par l'Office france-québécois pour la jeunesse.

Ainsi, il s'est interrogé sur la qualité du français enseigné dans les écoles, sur la façon d'humaniser et de personnaliser davantage ces dernières.

M. Lachapelle a par ailleurs souligné qu'à plus ou moins brève échéance, des réponses devront être apportées à des questions telles que l'épanouissement de l'économie québécoise par le biais de l'école. A cet égard, il s'est demandé si le milieu scolaire était suffisamment incitatif au cheminement des jeunes vers des carrières motrices de cet épanouissement.

Dans le même esprit, il a enchainé en abordant l'opportunité de faire "une trève dans les expériences pédagogiques" que les jeunes doivent subir.

De même, il a invité les administrateurs scolaires à "Aérer" davantage la pédagogie en lui donnant un cadre plus solide, à conférer à certains programmes et différents projets, une pensée plus cohérente et une action éducative plus articulée.

Juge abattu à Berlin-Ouest

BERLIN-OUEST (Reuter) — M. Guenter Von Drenkmann, président de la Cour suprême de Berlin-Ouest, a été abattu dimanche soir par un groupe de six ou sept personnes dans le quartier de Charlottenbourg. La police croit qu'il s'agit d'une vengeance à la suite de la mort en prison de l'anarchiste Holger Meins, membre de la bande à Baader, qui faisait la grève de la faim depuis deux mois.

Quatre coups de feu ont été tirés sur le juge. Les agresseurs ont pris la fuite dans deux voitures. M. Von Drenkmann, qui était âgé de 64 ans, a été transporté d'urgence en ambulance, mais il était mort à son arrivée à l'hôpital.

Ultérieurement, on apprenait que les agresseurs avaient sonné à la porte du domicile du juge, et l'ont abattu quand il est venu répondre.

Un coup de téléphone anonyme a été reçu plus tard à la maison d'édition Springer à Berlin-Ouest, le correspondant à dit que "de nouvelles exécutions auront lieu". Il n'a pas décliné le nom de l'organisation pour laquelle il parlait, ou prétendait parler.

M. Von Drenkmann était président de la Karmmergericht depuis 1967.

Mort samedi à la prison de Wittlich, l'anarchiste Holger Meins, qui faisait une grève de la faim depuis deux mois, a été assassiné par les autorités pénitentiaires, a déclaré dimanche un de ses avocats, Me Klaus Croissant.

FAITS DIVERS

Quatre autres morts violentes

par Guy Bergeron

BAGOTVILLE — La région Saguenay-Lac-St-Jean a connu quatre morts violentes au cours de la fin de semaine, dont deux sur les routes, une dans un accident de chasse et un accident divers.

M. GASTON ALLARD

Les victimes sont: M. Gilles Halley, âgé de 55 ans, du 556, rue Verreault, à Chicoutimi, M. Roger Roberge, âgé de 60 ans, du 120 rue Saint-Eugène à La Doré, Gaston Allard, âgé de 19 ans, du 242, rue Lamarche, à Arvida, et M. Léon Gobeil, âgé de 58 ans, du 397 rang Saint-Joseph, à Chicoutimi.

A Bagotville

M. Gilles Halley, âgé de 55 ans, du 556 rue Verreault, à Chicoutimi, a connu une mort tragique vers minuit, samedi doir, sur le boulevard Saint-Anicet à Bagotville.

M. GILLES HALLEY est décédé dans l'accident du boulevard Saint-Anicet

Son automobile est venue en collision avec un autre véhicule conduit par M. Williams Wilkinson, de Montréal, qui a subi des blessures dans l'accident.

M. Halley est mort sur le coup.

Accident de chasse

Un sexagénaire de La Doré, M. Roger Roberge, du 120 Saint-Eugène, à La Doré, a été trouvé sans vie samedi matin, dans un champ non loin de sa demeure.

M. Roberge se rendait à la chasse lorsqu'il fut atteint par son propre fusil d'une balle de calibre 12.

Le sergent Raymond Dumas qui a mené l'enquête a précisé que la mort était accidentelle.

La balle a atteint M. Roberge au dos. Il a été retrouvé quelques heures après son départ, samedi matin. L'accident serait survenu entre 8h et 30 et 10h 45.

Parc des Laurentides

La Sûreté du Québec, dans le parc des Laurentides a révélé que M. Gaston Allard, âgé de 19 ans, du 242, de la rue Lamarche, à Arvida, était mort dans une collision frontale survenue samedi soir à sept milles de la barrière de Stoneham.

Sa soeur Ginette, âgée de 21 ans, de même que le conducteur du véhicule, M. Carol Rodrigue, du 46, rue Cabot à Kénogami, ont subi des blessures.

La conductrice de l'autre véhicule, Mme Renée Bernier, de Matane, s'en est tirée indemne.

L'accident est arrivé vendredi soir, mais à ce moment-là, l'identité de la victime et des blessés n'avait pu être dévoilée.

Enfin, M. Léon Gobeil, âgé de 58 ans, du 397, rang Saint-Joseph, à Chicoutimi, a été trouvé presque calciné, dans sa maison.

M. Gobeil est mort d'une crise cardiaque et il est tombé près de sa fournaise qui dégageait une forte densité de chaleur, tellement que le corps était presque calciné.

M. Gobeil vivait seul dans sa maison, et c'est par hasard, que son corps fut découvert vers deux heures.

$10,000 de marchandises

Chicoutimi — La sûreté municipale de Chicoutimi a saisi, au cours des dernières heures, plus de $10,000 de marchandises volées dans plusieurs endroits, au cours des dernières semaines, et a mis la main au collet de six individus qui auront à répondre de ces vols.

Les perquisitions effectuées samedi par le détective Vincent Gaudreault, en collaboration avec deux membres de la Gendarmerie Royale et du détective Camille Bouchard de Chicoutimi-Nord ont donné le gros lot aux policiers, à tel point qu'au cours d'une perquisition, deux membres de la gendarmerie royale, les agents Saint-Martin et Duguay découvraient dans une automobile de deux jeunes gens plus de $1,000 de marchandises qu'ils venaient de voler à la boucherie Alpico située sur le boulevard Jean-Noël Tremblay, quelques minutes auparavant.

Au cours de la nuit, un autre individu se sentant traqué par les policiers est venu porter plus de $4,000 de marchandises.

Les policiers se croisent les deux doigts en se demandant ce qui va arriver par la suite, tellement ils ont joué de chance. Cependant, le travail de ces policiers est récompensé si l'on considère qu'ils ont effectué au cours des dernières heures, une dizaine de perquisitions.

Actuellement, des vols commis aux écoles Lafontaine, André-Gagnon, à l'atelier de réparation Magari et à la Boucherie Alpico sont éclaircis.

La Sûreté du Québec a ouvert une enquête pour tenter de retrouver les individus qui ont pénétré avec effraction dans les bureaux de Provost Transport situés sur le boulevard Talbot.

Les individus ont quitté l'établissement avec le coffre-fort, de même qu'ils ont causé des dommages pour plusieurs centaines de dollars dans des classeurs.

Toutefois, il a été impossible hier de déterminer le montant volé.

Alma

Un violent incendie a causé des dommages de l'ordre de $30,000 samedi soir, à l'édifice de M. Camille Fortin de la rue Collard à Alma, qui abritait le restaurant Bourguignon de même que les bureaux d'avocats Pedneault et Gagnon.

Le feu a été causé par une explosion d'un poêle de la cuisine du restaurant Bourguignon.

L'eau et la fumée ont causé de lourds dommages non seulement au sous-sol, mais également au bureau des avocats, à l'étage supérieur.

Quant au restaurant Bourguignon, il a été lourdement endommagé.

PLUS DE PNEU — Sur le boulevard Saint-Anicet à Bagotville, cette automobile a été complètement démolie.

(Photo Jeannot Lévesque)

LAPOINTE ET ROY
AVOCATS
Bernard Lapointe L.L.L.
Claude Roy L.L.L.
123, Racine est, Chicoutimi 545-4154
St-Ambroise, Lundi soir 7 hres 672-4660

ETES-VOUS TANNES?

- D'AVOIR VOS FENETRES EMBUEES PAR L'HUMIDITE.
- D'ESSUYER VOS MURS PARCE QUE L'EAU COULE A CAUSE DE L'HUMIDITE.
- DE VOIR POURRIR VOTRE MAISON DE JOUR EN JOUR.
- DE GASPILLER VOTRE CHALEUR.

Faites installer un ventilateur à gravité, sur le toit de votre maison. Estimation gratuite - résultat garanti.

Le chauffage MODERNE D'ARVIDA Inc.
201 Lasalle Arvida 548-8275
POUR INFORMATION SANS OBLIGATION
NOM.....
ADRESSE.....
VILLE.....TEL.

NOMINATION TRACTO INC.

La nomination de M. Pierre Comeau au département du Crédit est annoncée par M. Jacques-A. Francoeur, président, Tracto Inc. M. Comeau, anciennement gérant du prêt personnel de la Banque de Nouvelle-Ecosse à Chicoutimi, sera responsable du Département du Crédit et de la Collection des DIVISIONS INDUSTRIELLES ET FORESTIERES de la Compagnie Tracto Inc.

A DEUX — M. Normand Toupin et Jean Lavoie, président du CRD étaient assis côte à côte au cours du dîner.

Le CRD devra reprendre les doléances des agriculteurs

Les problèmes des agriculteurs intéressent la population locale

par Serge Cloutier

Alma — Même si l'intérêt soulevé est réconfortant, même si la participation a été impressionnante (plus de 200 personnes), et même si le ministre Normand Toupin a annoncé de bonnes nouvelles, de nombreuses inquiétudes ont tout de même été exprimées lors du colloque agro-alimentaire organisé par le CRD samedi à Alma.

Des recommandations ont été faites par les participants des ateliers, et qu'il convient de résumer. En voulant faire plus et mieux pour l'agriculture régionale, le Conseil régional de développement devra maintenant faire siennes plusieurs de ces propositions.

Pour assurer la relève, chercher à faire libéraliser les subventions à l'établissement, permettant aux étudiants en techniques agricoles de trouver du travail; promouvoir l'octroi de subventions pour la création d'emplois agricoles, comme pour l'industrie; voir à favoriser l'exploitation de fermes en groupe, et assurer aux groupes de pouvoir être informés adéquatement par des spécialistes. Au chapitre du crédit, l'atelier fait siennes les remarques faites en janvier dernier par les jeunes ruraux et les étudiants.

Pour la protection des sols arabes, on espère que les zonages donnent priorité aux sols agricoles, parce que la protection de ces surfaces est une question de survie pour tout le monde. Il appartient aussi aux agriculteurs et aux organismes impliqués en agriculture de s'occuper de zonage et d'y mettre la main.

Déficits regionaux

Un autre atelier préconie un revenu minimum garanti pour les producteurs laitiers; le maintient du monde de quotas actuel; des mesures incitatives pour améliorer la qualité; une diversification des sous-produits laitiers.

Les participants souhaitent que la production bovine ne demeure qu'une production d'appoint; qu'on exploite tout le potentiel fourrager de la région; que la population soit sensilisée à la consommation des produits bovins locaux.

Pour favoriser la production des oeufs, de la volaille, et des autres productions sans sol, on devrait projeter la construction d'un élévateur à grains dans la région.

Dans le cadre du plan agro-forestier, en cours dans notre région, cet atelier du colloque préconise qu'on expérimente sur de grandes surfaces; qu'on verse des octrois pour les silos verticaux; qu'on revalorise les sols par le drainage par exemple; qu'on investisse comme dans l'industrie, dans des politiques globales.

Méthodes de culture

Parce que la terre est un bien collectif, il appartient à l'état de payer pour améliorer les sols. On devrait continuer le programme spécial régional de l'orge, la luzerne, et le maïs; poursuivre les recherches; procurer à la région 200,000 tonnes de chaux le plus rapidement possible; former des jeunes; aider les expériences en cours, et assurer par l'assurance-récolte les produits de serres.

L'atelier note aussi que la culture des poissons offre des possibilités; qu'avec 12,000 pieds carrés pour une serre familiale, le revenu est convenable; et que la culture des céréales devrait être promue davantage.

Consommateurs

L'atelier qui étudiait le problème des intermédiaires ne comptait pas autant de consommateurs qu'on l'aurait voulu.

Des discussions parfois vives, il est ressorti que les chaînes de magasins s'alimentent dans la région autant que possible; qu'on souhaite plus de contacts entre producteurs et marchands; qu'on devrait transformer davantage dans la région, faire plus de produits congelés par exemple; que la classification des viandes devrait favoriser les viandes locales plutôt que celles de l'Ouest; que les consommateurs devraient être sensibilisés aux produits de la région, par les ministères provinciaux et par les producteurs eux-mêmes.

Pour les prix, on se demande si de la viande n'est pas parfois vendue à des prix qui ne correspondent pas avec la catégorie véritable, et si par conséquent les consommateurs ne sont pas victimes de supercheries. On note finalement que les consommateurs dépensent moins que par le passé, en proportion, pour les produits alimentaires, et que l'intérêt des consommateurs pour les problèmes agricoles est nouveau.

Ces recommandations, propositions, remarques, le CRD les colligera, pour que le comité qu'il entend mettre sur pied puisse y donner suite. Désormais, le CRD se préoccupera davantage des problèmes agro-alimentaires régionaux.

Avons-nous abusé des producteurs ?

Alma — Grâce à une forte participation et à une collaboration générale, et malgré l'absence d'un grand nombre de consommateurs, c'est le CRD qui profite le plus du colloque agro-alimentaire qui s'est déroulé à Alma vendredi et samedi.

Organisé pour la première fois, le colloque deviendra traditionnel, annuellement, et il permettra au vice-président du CRD à l'agriculture, présentement M. Marius Larouche, d'être mieux secondé. Enchanté des résultats, le président du Conseil régional de développement, M. Jean Lavoie, explique que le CRD n'a pas la prétention de régler les problèmes, mais celle de réunir les organismes, individus, et spécialistes impliqués en agriculture pour que tous ceux qui ont un rôle à jouer dans ce secteur économique le fasse avec le plus d'efficacité possible.

''Avons-nous, citadins, abusé des agriculteurs pour la nourriture comme nous avons abusé des Arabes pour le pétrole et de la Guyane pour la bauxite? se demande le député Roger Pilote du comté Lac-Saint-Jean.

De son côté, M. Marcel Lessard déplore le manque de participation des consommateurs, et dit qu'il souhaite que les soupçons qui existent entre producteurs et consommateurs disparaissent.

Nouveau président des éleveurs de bovins

Alma — L'Association régionale des éleveurs de bovins de boucherie, présidée depuis sa fondation, en 1969, par M. Jean-Marie Tremblay de Grande Baie, devenu maintenant président du syndicat des éleveurs de bovins, a choisi samedi un nouveau président, M. Georges Beaumont de St-Nazaire.

L'association tenait à Alma sa sixième assemblée générale, et il fut encore question du projet d'enclos et d'encan pour l'association, un projet auquel plusieurs s'objectent, notamment les encanteurs, mais qui tient à coeur aux éleveurs, qui veulent ainsi s'occuper eux-mêmes de la vente de leurs animaux pour les marchés provincial et extérieur. Le projet devrait se réaliser d'ici le printemps, affime le président sortant. Cet encan propre à l'Association régionale offrirait les animaux ''pour finir'' (engraisser jusqu'à 1,000 lbs), qui sont produits par les membres.

L'Association compte quelques 170 membres, la majorité des éleveurs de la région. Notons que le conseil d'administratiaon est composé de M. Jean-Guy Paquin de St-Nazaire, vice-président, et de sept autres directeurs: Réal Philippe de Pointe-Bleue, Charles-Henri St-Pierre de St-Augustin, Marc Deschesnes, de Sacré-Coeur, Pierre Simard de Bagotville Rémi Lavoie de Ste-Anne d'Arc, Gaston Baril de St-Méthode, et René Tremblay de St-Honoré.

Les média critiqués sur la diffusion des décisions de la Cour

OTTAWA (PC) — Selon le juge en chef de la Cour suprême du Canada, M. Bora Laskin, l'intérêt public serait mieux servi si les média d'information acceptaient de faire une plus large diffusion aux décision rendues par le tribunal qu'il préside.

Le juge Laskin, qui s'adressait à l'assemblée annuelle des membres de l'Atlantique Provinces Law Conference, réunis à Charlottetown, a déclaré qu'il n'avait aucun doute sur l'idée que se fait le grand public sur la profession juridique, mais a tout de même réclamé la compréhension de la population.

M. Laskin a admis que la presse écrite fournit à la population des rapports consistants sur les travaux de la Cour suprême, mais que ces rapports sont souvent incomplets.

ON ARRIVE — Le ministre québécois de l'Agriculture, M.Normand Toupin est arrivé avec armes et bagages pour participer au colloque-alimentaire organisé par le Conseil régional de développement. A sa gauche, le député de Dubuc, M. Ghislain Harvey.

JOUR DU SOUVENIR — Plus de mille personnes se sont massées hier après-midi au cénotaphe de la huitième avenue à Port-Alfred pour se souvenir des soldats Canadiens qui ont péri au cours des guerres 14-19 et 39-45. Il s'agissait de la cérémonie régionale, mais au cours de la journée, dans les principales villes du Saguenay-Lac-Saint-Jean les mêmes gestes symboliques ont été posés.

Hôtelier condamné à l'amende

OTTAWA (PC) — M. Lucien Leblond, hôtelier d'Ottawa, a été condamné à une amende de $19,162, en Cour provinciale, pour avoir fait défaut de payer des impôts sur un revenu de $49,789 entre les années 1961 et 1970. La taxe impayée atteignait le total de $19,162, soit le montant de l'amende fixée.

Le juge Harry Williams a admis avec le procureur de la Couronne, Me Graham Pinus, que la fraude fiscale était grave et que la peine imposée devait servir de leçon. M. Leblond dispose de 60 jours pour payer l'amende.

RÉPONDEZ À L'APPEL!
DEVENEZ ENGAGÉ VOLONTAIRE

JEAN-CLAUDE GERVAIS
Votre vie nous tient à coeur.
ASSURANCE-VIE
ASSURANCE COLLECTIVE
PLAN ENREGISTRÉ D'ÉPARGNE RETRAITE
BUREAU 549-5161 RÉSIDENCE 549-2794
La Mutuelle du Canada 393 est, rue Racine, Chicoutimi.

MENAGE STYLE CANADIEN
Modèle 1974
$1,995.00
MEUBLES MODELES
Aucun comptant. Entreposage gratuit. Ce ménage comprend: 1 mobilier de cuisine style canadien 5 morceaux, 1 bahut, et un vaisselier, style canadien. Un mobilier de chambre comprenant bureau triple, commode et lit style canadien. Un mobilier de salon comprenant divan, fauteuil, une table de centre, une table debout, une lampe sur pied et une lampe de table de très grande valeur, le tout de style canadien, pour informations appelez: 547-4579.

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

"Une fesse sur ma carte, S.V.P.!"

Le détenteur, homme ou femme, d'une carte de crédit Chargex ou Master Charge, est en mesure de l'utiliser en guise d'argent comptant, dans l'un des nombreux clubs de nudistes de luxe des Etats-Unis et du Canada.

Certains bordels de New York, de Stockholm et de Copenhague "honorent," également les porteurs de ces cartes.

Les grands voyageurs savent aussi qu'ils peuvent se servir de l'une ou l'autre de ces cartes de crédit universelles pour payer un divorce rapide, dans les capitales du jeu que sont Las Vegas, Arizona et Reno, Nevada.

En fait, ces petits morceaux de plastique achètent tellement de tout, aujourd'hui, qu'on se demande pourquoi les Fabriques ne sont pas encore abonnées à ce système de péage pour recueillir les capitations et même, l'aumône du dimanche, dans les églises...

Mais ce n'est pas tout. La "consécration" finale des cartes de crédit en tant que succédané du papier-monnaie sera assurée par leur introduction rapide dans les petites épiceries comme dans les immenses marchés d'alimentation. Au Québec, il y a quelques mois, seul, l'Hypermarché d'Oshawa Wholesale, à Ville Laval acceptait Chargex et Master Charge pour des achats de produits alimentaires. Mais, pour le mieux ou pour le pire, l'infiltration de ces deux cartes de crédit dans le secteur de l'alimentation est en train de se généraliser à un tel point, que les consommateurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean, par exemple, n'auront plus à attendre très longtemps encore pour voir apparaître la petite machine à imprimer les factures sur les comptoirs de leurs épiciers préférés.

A ce jour, 50 des 180 marchés d'alimentation Richelieu du Québec et 3 parmi les 33 épiceries de la chaîne Buywell, de Montréal, sont affiliés au système Master Charge. Et la pénétration de cette dernière carte est actuellement aussi impressionnante dans les autres provinces du pays.

Provigo et d'autres chaînes du genre étudient présentement, elles aussi, une adhésion possible à l'un ou l'autre des deux réseaux de crédit nationaux.

C'est dire que le jour n'est pas loin ou une maîtresse de maison de la région pourra téléphoner à son boucher favori pour lui adresser une commande de viande dans les termes suivants: "Une fesse de boeuf sur ma carte, s'il vous plaît." Le charcutier n'aura alors qu'à demander le numéro de crédit de sa cliente et le tour sera joué! En somme, la famille sera en mesure de déguster immédiatement le rosbif et ne paiera ce repas que dans 30 jours, sans intérêt... Mais les sept banques à charte du pays qui exploitent les deux principales cartes espèrent bien cependant que les ménagères ou les maris mettront plus qu'un mois à régler les comptes, car c'est grâce aux intérêts prélevés sur les obligations en souffrance que Chargex et Master Charge encaissent des profits, après avoir défrayé leurs dépenses.

Dans le domaine de l'alimentation, donc, c'est Master Charge qui a littéralement pris les devants sur Chargex. Apparue en 1968 sur le marché canadien, la carte Chargex, supportée par cinq banques (TD, Royale, Impériale de Commerce, Nouvelle-Ecosse et BCN), a évidemment cinq fois plus de membres que Master Charge, laquelle n'est disponible que depuis un an environ, au Canada. C'est dire que les administrateurs de Chargex ne sont pas pressés d'effectuer une offensive dans l'alimentation, domaine de la consommation jusqu'à maintenant réticent à l'usage de la carte de crédit, d'après les expériences conduites par les Américains.

On dit également que les banques qui possèdent Chargex "ne veulent pas trop promouvoir une mauvaise habitude, au niveau social, soit celle d'acheter des denrées périssables avec une carte de plastique..."

D'autres prétendent toutefois que l'hésitation de Chargex à "abonner" un grand nombre d'épiceries, tient uniquement du fait que l'entreprise désire prendre note des échecs que subira Master Charge (Banque de Montréal et Banque Provinciale) pour ensuite passer à l'attaque pour de bon dans l'alimentation...

Quoiqu'il en soit, les petits épiciers du coin qui tolèrent encore des bons clients qui ont l'habitude de "faire marquer" leurs achats, n'ont qu'à bien se tenir. Les "grosses" cartes de crédit leur feront bientôt concurrence, partout! L'alimentation représente un excellent "terrain de chasse" pour Chargex autant que pour Master Charge, puisque les Canadiens ont dépensé près de $9,000,000,000 pour de la nourriture en 1973. Ce qui fait que le panier d'épicerie moyen coûte maintenant $25!

Aux Etats-Unis, les dirigeants de la National Bank Americard Inc., (version américaine de la carte Chargex) ont découvert qu'une personne employant sa carte de crédit dans un marché d'alimentation, achète généralement pour $10 de plus que si elle devait payer immédiatement.

Mais il semble que la majorité des acheteurs de produits alimentaires mettra du temps à reconnaître la carte de crédit comme un accessoire indispensable. Ainsi, l'alimentation achetée grâce aux cartes de plastique ne représente en 1974 que 5 pour cent tout au plus, des ventes totales aux Etats-Unis. C'est la même situation qui prévaut chez Hypermarché, de Ville Laval, où les ventes d'aliments à crédit ne comptent que pour une infime proportion des transactions.

Des consommateurs redoutent qu'en employant couramment une carte dans les épiceries, ces dernières en viennent à hausser les prix afin de défrayer l'association avec Chargex ou Master Charge. Les craintes de ces consommateurs prudents sont bien fondées. Car les marchands doivent payer pour faire partie de l'un ou l'autre des réseaux de crédit bancaire.

Au fait, l'un des principaux arguments des agents de Chargex et de Master Charge, qui préconisent une plus forte pénétration des cartes dans l'alimentation, est que la petite pièce de plastique éliminera les innombrables échanges de chèques de paie ou personnels, lesquels causent souvent des embêtements et des pertes.

Mais, encore une fois, l'expérience américaine démontre que la tendance à échanger des chèques aux comptoirs des épiceries n'a pas diminué avec l'avènement des cartes de crédit dans l'alimentation.

En conclusion, la carte de crédit enregistre chaque jour des progrès chez les épiciers, mais elle ne leur assure guère plus d'avantages que pour les consommateurs. Mais peu importe la valeur du système, Master Charge et Chargex paraissent déterminées à rayonner partout. Quiconque peut d'ores et déjà acheter une annonce classée au Progrès du Saguenay en présentant l'une de ces cartes. Viendra probablement le jour où le lecteur de ce texte pourra payer son journal de la même manière!

Gabriel BERBERI

A NOS CORRESPONDANTS

Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinion. Le journal se réserve toutefois le droit du choix des lettres à publier, une sélection basée sur l'intérêt général pour les lecteurs.

Ces opinions émises par nos correspondants se doivent d'être résumées dans toute la mesure des possibilités et comporter un caractère général.

Nous nous devons également de publier toutes les lettres sous la signature et l'adresse véritables des auteurs.

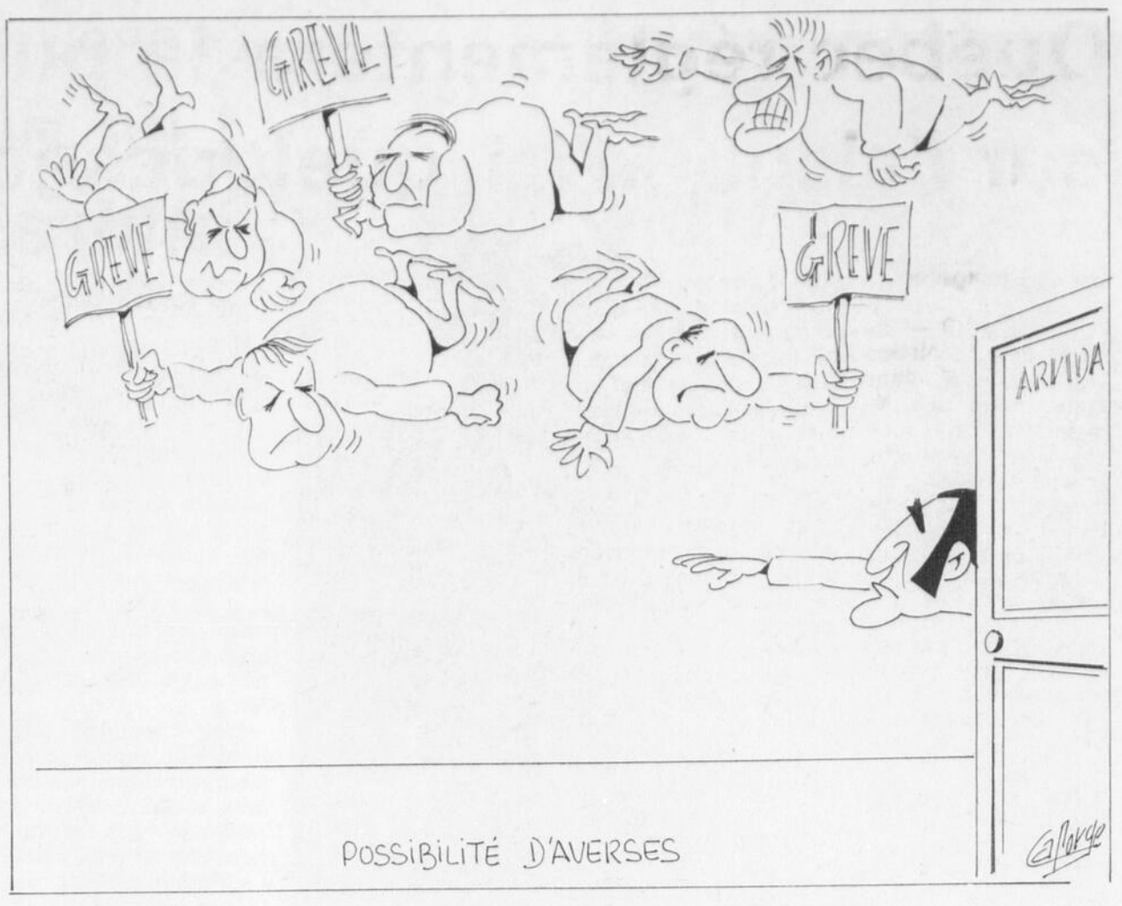

PAROLE AUX LECTEURS

On accuse Woolworth-Chicoutimi d'intimidation

A la dernière assemblée générale du Syndicat National des Travailleurs de la Pulpe et du Papier de Kén., Inc., il a été résolu unanimement d'engager une bataille à fond pour venir en aide aux cent travailleurs du magasin Woolworth de Chicoutimi qui tentent, comme le veut la loi, d'obtenir leur accréditation syndicale.

Le bureau-chef de Toronto vient de nommer, depuis deux mois, un nouveau gérant en la personne de M. Richard Gervais, qui semble être un spécialiste de cette grosse maison en se servant de leur vacherie, pour tenter d'intimider ses employés; en voici quelques-unes: "un million pour empêcher les syndicats C.S.N. dans nos magasins", nous ça ne nous impressionne pas, on en a vu d'autres - "des représailles par des mises à pied", attention! Nous avons les moyens de vous les faire réembaucher, si vous ne voulez pas jouer nos règles du jeu dans le domaine syndical.

Demandez votre transfert M. Gervais, c'est urgent, car d'ici quelques jours, d'autres unités viendront se joindre à nous pour offrir un front d'appui afin de lutter contre vous et votre compagnie à millions qui refuse d'accorder un droit acquis dans cette province, à savoir: que tous les travailleurs peuvent se syndiquer à la Centrale de leur choix sans encourir des représailles; mettez bien ça dans votre petite tête, M. Gervais. Si la publicité fait progresser votre commerce, surveillez bien la nôtre!

C'est depuis le 23 août dernier, que ces employés de Chicoutimi ont logé leur demande d'accréditation syndicale à la C.S.N. (Fédération du Commerce). Si aucune date n'a encore été fixée pour l'audition de la demande d'accréditation syndicale, messieurs les députés (spécialement Me Marc-André Bédard) devons-nous nous poser la question si le ministère du Travail, par son inefficacité, n'est pas en train de laisser naître un autre United Aircraft dans notre région, en négligeant l'audition de la demande d'accréditation?

Aux employés de ce magasin, nous sommes avec vous et ce n'est qu'un commencement.

L'Exécutif du Syndicat National des Travailleurs de la Pulpe et du Papier de Kénogami.

Par René Gagné, président.

AU FIL DE LA PENSÉE

Pour accroître ses revenus, l'agriculture doit innover et trouver de nouveaux marchés

Nous terminons aujourd'hui la publication de l'étude sur l'agriculture régionale préparée par l'économiste rural, diplômé de Laval, M. Vital Bouchard.

Dans la région, nous consommons près de 50 millions de livres de viande, dont 60% est composé de viande de boeuf. Puis viennent successivement le porc et la volaille avec 16 et 13 millions de livres. La viande de veau n'atteint que 3 millions de livres soit 10 fois moins que la quantité de boeuf. Bien que nous produisions beaucoup de veaux puisque nous avons dans la région de nombreux troupeaux laitiers.

TABLEAU V

Consommation alimentaire régionale.

('000,000) de livres

— Produits laitiers	92
— Viandes	48
● Boeuf	29
● Porc	16
● Veau	3
— Volailles	13
— Fruits	47
— Légumes	105

Source: Ministère Agriculture du Québec.
Profit agro-alimentaire.
B.F.S. population.

TABLEAU VI

DEPENSES ALIMENTAIRES REGIONALES ($MILLIONS)

1961	78.2
1966	97.7
1971	116.6

Source: M.A.Q.

PART DU BUDGET

Au Québec en 1969, nous dépensions un dollar sur cinq pour nous alimenter, ce qui représente le poste de dépenses le plus élevé dans les dépenses de consommation. Par contre, en Suède et en France par exemple, les dépenses alimentaires représentent 26% de l'ensemble des dépenses de consommation. Nous constatons de ce fait, l'importance que l'alimentation occupe dans les budgets familiaux. En effet, cela représentant une moyenne générale, il y a donc des familles qui doivent débourser beaucoup plus qu'un cinquième de leur budget pour se nourrir.

REPARTITION

Les dépenses en viande prennent par exemple 30% du budget alimentaire du consommateur, les produits laitiers 13%, les fruits et légumes 13%. Les aliments congelés quant à eux, commencent à occuper une part dans les dépenses alimentaires, bien que minime, elle se développe rapidement. Nos industries participeront-elles à ce développement?

DEPENSES ALIMENTAIRES REGIONALES

La population régionale a dépensé $116 millions pour se nourrir en 1971, soit $38.4 millions de plus qu'en 1961. Les dépenses alimentaires deviennent d'une grande importance dans l'économie régionale. Celles-ci augmentent à un rythme annuel approchant les $4 millions, tandis que les valeurs des ventes des industries de transformation ne progressent que de $2.7 millions annuellement. De leur côté, la valeur annuelle moyenne des produits agricoles vendus n'augmente que de $870,000. Il se dégage donc que les dépenses de consommation croissent à un rythme supérieur à la production agricole et la transformation des aliments malgré le fait que la population diminue.

L'agriculture au Saguenay-Lac-St-Jean demeure, malgré les nombreuses perturbations, toujours vivante. Même si le nombre de producteurs diminue et cela ne fait que suivre la tendance constatée dans nos sociétés industrielles, il n'en demeure pas moins, que les produits agricoles mis sur le marché ont une valeur dépassant les $20 millions. C'est donc une activité importante dans l'économie régionale. Elle pourrait devenir encore plus importante si toutes ses possibilités d'expansion étaient exploitées. Il n'en demeure pas moins nécessaire de bien choisir les champs d'action où l'on veut oeuvrer. Il faut toujours avoir à l'esprit que nous sommes dans une économie de marché de libre circulation des produits agricoles d'une région à l'autre. La concurrence, même si elle n'est pas toujours parfaite, règne dans la majorité des productions. Ce qui oblige les agriculteurs d'une part à tenir compte d'un certain nombre de contraintes (quota, coût des grains, transport...) et d'autre part à être compétitif afin de pouvoir écouler leurs produits. Traditionnellement, les agriculteurs de la région étaient tournées vers la production laitière, plusieurs d'entre eux après s'être dirigé vers les productions sans sol (porcs-volailles-oeufs) ont dû délaisser ces spéculations qui occupent de moins en moins de place dans le produit agricole régional.

L'industrie de transformation alimentaire de son côté doit affronter une concurrence de plus en plus vive sur le marché. Cette concurrence à deux volets principaux: les prix et les produits constamment plus élaborés. Pour répondre aux besoins sans cesse grandissant des consommateurs, l'industrie alimentaire régionale doit être à la recherche de nouveaux produits et de nouveaux marchés, afin de pouvoir se développer. Cela devient pour elle non seulement une condition préalable mais nécessaire à sa croissance.

Nous avons un certain nombre de besoins alimentaires régionaux. Il est évident que nous ne pourrons régionalement répondre à tous ces besoins. Il y a des choix à faire, et pour ce faire, il faut tenir compte d'un certain nombre de réalités économiques et politiques. Egalement, il faut bien connaître nos avantages comparatifs, afin d'utiliser au maximum nos potentialités.

Il faut cesser de voir l'agriculture comme un tout, mais plutôt comme faisant partie d'un ensemble économique dont elle dépend de plus en plus pour ses achats et pour ses ventes. N'oublions pas que l'agriculture ne fournit plus des produits finis mais bien des matières premières. Quant nous aurons vraiment compris ceia et toutes les implications inhérentes, alors seulement nous pourrons parler de développement agro-alimentaire.

Québec réglementera la publicité sur l'alcool d'ici quelques jours

par Guy Bergeron

PORT-ALFRED — Le conseil des ministres devrait adopter, dans quelques jours, une réglementation qui touchera la publicité concernant la consommation des liqueurs alcooliques, tant dans les journaux, qu'à la radio et à la télévision.

Egalement, un conseil consultatif regroupant l'Association des brasseurs, des détaillants de vente des alcools, des consommateurs, de l'OPTAT, etc., sera mis sur pied pour vérifier la publicité et éviter la surenchère dans ce domaine.

C'est ce qu'a révélé hier midi, M. Jérôme Choquette, au moment où il était conférencier à l'ouverture de la semaine nationale Sobriété Canada, qui se déroulait à Port-Alfred, sous la présidence d'honneur de M. Laurier Simard.

Plus de 200 personnes ont assisté à cette manifestation, dont les députés de Jonquière et Dubuc, MM. Ghislain Harvey, le député fédéral de Jonquière, M. Gilles Marceau, et Mgr Roch Pedneault.

Le grand absent a été le maire de Port-Alfred, M. Gérald Turbide, qui avait décliné l'invitation, mais participé à la cérémonie religieuse qui précédait le banquet.

M. Choquette a précisé que la commission de contrôle réglementerait la publicité concernant les alcools, afin de réduire le caractère trop incitatif dans les annonces publicitaires.

Le ministre de la Justice qui proposera les règlements à ses collègues, au cours des prochains jours, veut éviter qu'au Québec, on croit que l'hospitalité et l'alcool vont de pair.

Aussi, il est fort probable que dans les règlements les annonces publicitaires, avec les vedettes sportives et de radio et de télévision ne seront plus tolérées.

"Nous voulons réduire le style de publicité agressive qui incite la population à faire usage de l'alcool.

Et en abolissant les annonces agressives en ce sens.

Intervention policière

Par ailleurs, les minstre Choquette a affirmé qu'au Québec, 50% des accidents mortels de la route étaient dus à l'alcool, parce que les enquêtes ont révélé que dans un accident, c'est l'humain qui fait l'erreur, soit par son jugement, ses réflexes et sa rapidité.

Il est faux de prétendre ou de penser que les accidents sont inévitables.

Donnant des chiffres, il a mentionné qu'en 1972, il y avait eu au Québec 134,540 accidents, dont 1,724 mortels, 34,552 avec des blessés et 97,343 avec des dommages matériels seulement.

M. Choquette n'a pas caché que les mesures de sécurité adoptées par le gouvernement concernant la sécurité routière étaient inefficaces.

Il a mentionné qu'il réclamerait une action accrue de la police mais que la police ne pouvait faire tout le travail seule si la population n'a pas la conviction et l'éducation de la modération dans le domaine des boissons alcooliques.

Concernant les accidents, il a révélé qu'elle équivalait à 1.5% de l'économie du Québec.

Pour sa part, M. Welly Harvey, président diocésain de Sobriété Canada, a demandé à la population de continuer le combat entrepris.

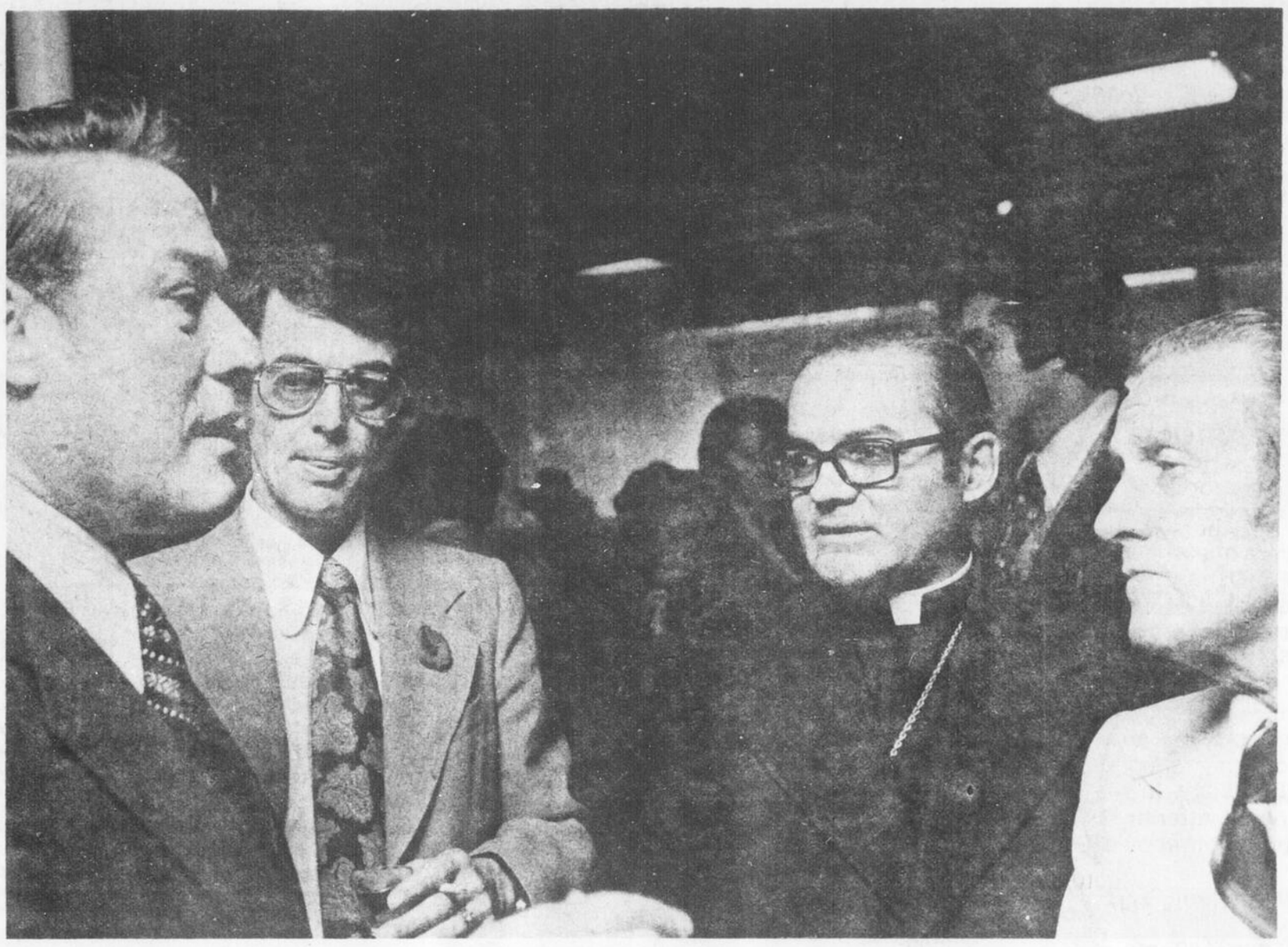

REGLEMENTER LA PUBLICITE des produits alcoolisés. Le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette à déclaré que des projets de lois seront bientôt présentés pour empêcher les incitations agressives à la consommation de boissons alcoolisées.

Pas de "palais de la police" pour la Sûreté du Québec

CHICOUTIMI — Il n'est pas question pour l'immédiat de construire un édifice pour loger les quartiers généraux de la Sûreté du Québec au Saguenay-Lac-Saint-Jean, a déclaré, hier, au cours d'une entrevue, le ministre de la Justice du Québec, M. Jérôme Choquette.

M. Choquette a précisé que la Sûreté du Québec avait aménagé dans l'ancienne église de Saint-Isidore, à Rivière-du-Moulin et que dans le contexte actuel de la construction, l'érection d'un nouvel édifice était remise à plus tard.

Nouveaux juges

Concernant la nomination de nouveaux juges de la Cour provinciale de la région, le ministre Choquette a précisé qu'il était au courant de la situation mais qu'il voulait poursuivre son enquête avant de déterminer les besoins.

D'ailleurs, disons que M. Choquette visitera le palais de Justice de Chicoutimi aujourd'hui et qu'il s'entretiendra avec les juges de la région pour étudier la situation.

Procureurs permanents

Concernant la nomination de procureurs permanents à Roberval et à Alma, le ministre Choquette a signalé qu'il était dans la politique de son ministère d'éliminer les procureurs à temps partiel et que si les postes étaient demeurés vacants pour la permanence, il s'agissait d'une question de disponibilité d'avocats, mais, qu'effectivement ces districts auront leur procureur de la couronne en permanence.

Egalement, il a affirmé qu'il étudiait les arguments formulés par les procureurs permanents attachés à son ministère pour l'augmentation de leur traitement, et qu'il prendra les dispositions nécessaires lorsque la question sera étudiée.

Pas de régionalisation

Concernant l'intégration ou la régionalisation des corps municipaux, le ministre Choquette a été catégorique en affirmant que ce n'était pas son intention de toucher à cette question, puisqu'il craignait qu'une telle politique engendre des hausses de taxes aux contribuables.

Si jamais M. Choquette demandait l'intégration de corps policiers, il a signalé qu'elle serait faite avec la promesse de subventions pour ne pas taxer les contribuables.

Coroners

Quant aux coroners, le ministre Choquette a précisé qu'il était dans son intention, dans un bref délai, de nommer des coroners permanents de même que des commissaires des incendies.

Le Club Lion

Vers l'avant pour la jeunesse

DOLBEAU — "Le Club Lion n'a pas eu peur du défi du changement en aidant l'oeuvre de la jeunesse et la doter d'équipement récréatif".

A déclaré, samedi soir, M. Gérald Harvey député de Jonquière, à l'occasion de la soirée bavaroise organisée par le Club des Lions Dolbeau-Mistassini au Centre Civique et décoré par M. Miville Simard.

Devant plus de 250 personnes, le président d'honneur M. Harvey a tenu à rendre hommage au Club Lion pour son heureuse initiative du camp plein air de l'été dernier. Il mentionnait qu'il jouait un rôle supplétif à l'Etat en essayant de mettre leurs efforts en commun pour bien utiliser ces argents qu'ils recueillent dans la population.

Après avoir souligné que la cellule familiale avait évolué et que la société agricole dans laquelle on vivait s'est industrialisée apportant ainsi plus de loisirs, le M. Harvey devait ajouter que présentement on parlait plus d'agrandir la ville afin d'en faire un lieu pour régler les problèmes de demain et d'aujourd'hui et ne plus être seuls. "Nous vivons, a-t-il dit, dans une société tolérante et nous avons l'obligation d'exploiter les qualités de l'autre au maximum".

M. Harvey faisait remarquer que la société avait évolué durant les 25 dernières années plus que durant les 200 précédentes et que le Québec doit courir dans tous les domaines.

Il concluait en remerciant l'orchestre qui "demeure dans cette belle ville de demain "Arvida agrandie".

"Nous envisageons dans l'avenir nous consacrer plus particulièrement à des camps de plein air pour la jeunesse" a indiqué M. Roger Larouche, président du Club des Lions Dolbeau-Mistassini. Il précisait que son organisme voyait là un vide à combler pour améliorer le sort de la jeunesse tout en lui fournissant l'opportunité d'acquérir une éducation vraie, autour du thème de l'environnement.

M. Larouche mentionnait que le camp plein air qui a réuni plus de 125 jeunes l'été dernier à Pointe-Racine a été un véritable succès et soulignait le travail magnifique réalisé par son responsable et ex-président M. Camille Côté. Le président a poursuivi en signalant que cette soirée bavaroise, tout en étant une occasion de détente marquait la fin de la campagne de souscription qui a apporté la somme de $4,000.00 avec la sollicitation des marchands du secteur, pour poursuivre l'oeuvre du camp plein air.

Le maire J. Armand Vézina a qualifié le club Lion comme très fort comptant des membres très vaillants et dynamiques. Quant au maire Paul-Emile Bérard il a affirmé que si les clubs de service se mettaient ensemble on pourrait bâtir quelque chose pour tout un comté.

FORMIDABLE!

Vente PLEINE SAISON

POUR AGRANDIR LES LOCAUX

300 MANTEAUX A SACRIFIER

CHAPEAUX A PARTIR DE: $24.99

MANTEAUX A PARTIR DE: $399.

FOURRURES lac st jean ltee

133 Du Pont Sud, ALMA,

Lac-St-Jean, Qué. TEL.: 662-4085

BMR

VALABLE JUSQU'AU 16 NOVEMBRE 1974.

...DE VRAIES AUBAINES!

PANNEAUX ASPENITE

Aspenite

Panneaux intérieurs et extérieurs 4' x 8' tout usage!

Idéals pour clôtures, salles de jeu, abris de jardin, salle de séjour, chalet, etc! Epaisseur: ¼"

PRIX BMR $3.95 le panneau

Les membres BMR sont des centres de rénovation bien de chez vous. Vous économisez en profitant de leur immense pouvoir d'achat! BMR veut dire Bois, Matériaux, Rénovation. Plus de 80 centres de rénovation. Oui, chez BMR on s'occupe vraiment de vous! *C'est ça le service de personne à personne!*

PEUPLIER 3/4" x 4' x 8'. Grade BB - BB. $16.95 la feuille (Disponible Roberval seulement).

ORME 11/16" x 4' x 8'. Centre en rip. $24.80 (Disponible Chicoutimi seulement).

PREFINI NF 2 $4.19 la feuille

SUPER-BLANC $5.49 la feuille

CEDRE NOUEUX $5.49 la feuille

PANNEAUX ARBORITE

Très beaux lamellés "Déco 8" Feuilles 4' x 8' x 1/16" Choix de 8 couleurs attrayantes!

PRIX RÉGULIER PRIX BMR $14.95 feuille

DE SUPERBES CARREAU POUR PLAFOND! Beaux! Economiques! Préfinis! 12" x 12" blanc uni PRIX BMR .16 ch.

PANNEAUX particules 5/8" x 4' x 8'. $4.99 la feuille

Plan de financement disponible.

CHARGEX

Ces prix sont "Payez et emportez" (Cash & Carry).

QUINCAILLERIE GAGNON & FRERES LTÉE

BOIS - MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION - FERRONNERIE

ARTICLES DE SPORTS

962 RUE PARADIS ROBERVAL.

TÉL. : 275-1711

WELLS

ET FILS LTEE — CHICOUTIMI

267, boul. Lamarche — CHICOUTIMI.

Tél.: 543-4495

BMR, C'EST DU SERVICE DE PERSONNE À PERSONNE!

Les Mimes électriques... triques... triques

par Christiane Laforge

CHICOUTIMI — Enfin quelque chose d'inédit et qui soit très valable!

Les Mimes électriques, de passage à L'Université du Québec la semaine dernière sont, en effet, électrisants... La mime sonorisée par les mille et une imitations de leur voix nous entraîne dans leur monde de fantaisie, plein d'humour et de vigueur.

Ils sont deux à jouer sur scène. Leurs seuls accessoires: deux chaises. Et pourtant, pendant une heure et demi ils captent l'intérêt d'un auditoire qui rit de bon coeur à ces histoires ''abracadabrantes'' qui se succèdent sans faiblesse.

Les Mimes électriques, se comparent un peu à la bande dessinée.

Ils suggèrent une histoire, image par image, y mêlant une infinité de sons correspondant aux objets ou animaux qu'ils intègrent dans leurs scènes.

Mimer n'est déjà pas chose facile: alors que le geste, à lui seul doit suffire à décrire une situation, un sentiment, une expression.

Mais quand à leurs gestes ils ajoutent tous les bruits possibles de l'environnement, cela exige une habileté et une maîtrise peu commune.

Essayez de piloter un avion en compagnie de corbeaux qui croassent, avec toutes les ratés d'un moteur, les battements d'ailes, etc.

''La bombe dans le parc'', ''pilotes de guerre'', ''l'haleine'', et la fameuse ''chasse au canard'' sont autant de moments au cours desquels on se contente d'être de grands enfants qui retrouvent le plaisir de rire.

Avec une technique semblable, ils peuvent tout refaire, tout réinventer, sans lasser. Ils sont à l'avant-garde d'une nouvelle forme de spectacle en laquelle il faut croire.

Les Mimes électriques sont originaires de Vaudreuil.

Deux garçons qui sur une route différente vivaient la même idée.

En effet, avant de se connaître Patrice Arbour et Bernard Carez pratiquaient tous les deux ce mime sonorisé.

Leur rencontre leur a permis de mettre sur pied un spectacle qu'ils présentent un peu partout à travers la province.

Ce n'est que depuis un an que le groupe est formé.

Dès leur début ils ont enthousiasmé le public, encore trop restreint, qui a eu la chance de la connaître.

Dans peu de temps, ils se produiront au Patriote de Montréal, s'adressant à un public différent de celui rencontré jusqu'alors. Espérons les revoir.

Ils sont sincères et plein de talent.

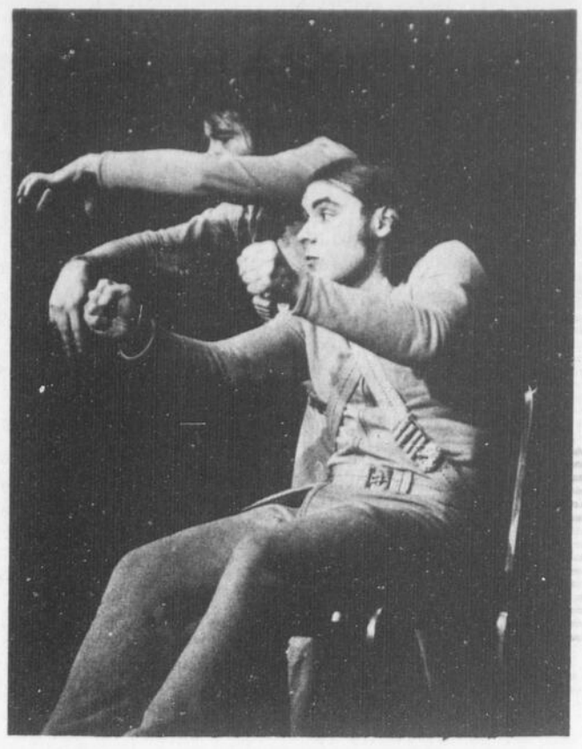

Canadian Gypsum de Joliette flambe

JOLIETTE (PC) — Une trentaine de pompiers ont réussi, dimanche après-midi, à maîtriser en moins d'une heure un incendie qui s'était déclaré à l'usine de la société Canadian Gypsum.

La police, qui n'a fait état d'aucune blessure à la personne, a dit ignorer la cause du feu.

Les quelque 80 employés de l'usine sont en grève depuis 18 mois.

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

COURTIERS D'ASSURANCE

M. Gérard Claveau, de Chicoutimi, est le nouveau président de l'Association professionnelle des courtiers d'assurances, section Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Pour l'aider dans ses fonctions, MM. Jules Desbiens, vice-président; Gaétan Saint-Hilaire, secrétaire-trésorier; Marcel Gingras, Yves Saint-Cyr, Alfred Lavoie et Jean-Claude Lévesque, directeurs.

CERCLE DE PRESSE

L'invité des journalistes au Cercle de presse de Chicoutimi, le mercredi 13 novembre, sera M. François Sénécal-Tremblay, directeur régional des usines Alcan.

Après le déjeûner, les journalistes pourront aussi discuter avec les membres du comité anti-déportation des Haïtiens, dont M. Paul Claude est le chef de file.

ANIMATION ET LITURGIE

Samedi prochain, le 16 novembre, une journée d'animation pour tous ceux qui sont intéressés à la liturgie: lecteurs, commentateurs, animateurs de chant, membres de chorale et instrumentistes (clavier et guitare).

L'endroit, le centre paroissial Sacré-Coeur de Chicoutimi. Cette session est organisée par la zone pastorale de Chicoutimi et sera dirigée par le groupe ALPEC (animation liturgique par l'expression et la créativité).

VIRILITE MASCULINE

Une généticienne écossaise, le Dr Ann Chandley, pense qu'il est possible que des sous-vêtements serrés portent atteinte à la virilité masculine. Elle a l'intention de se pencher sur le problème... Le Dr Chandley a déclaré qu'elle avait constaté que des animaux, comme le lapin ou le gorille, donnaient un sperme avec un taux de fertilité de 98 pour cent environ, alors que chez l'homme ce taux ne dépasse pas 75 pour cent.

Il se peut que le port de sous-vêtements serrés y soient pour quelque chose, a-t-elle dit. Avec ses collaborateurs, le Dr Chandley envisage de mener une enquête parmi les autochtones nigériens qui ont l'habitude de se promener nus, et parmi les militaires des régiments écossais, lequels, traditionnellement, ne portent rien sous le kilt.

PAUVRE HENRY

Nous ne voulons pas vous parler du maire bilingue de Chicoutimi. Il faut bien que la presse le laisse un peu tranquille, mais du roi Henry VIII. Selon un médecin danois, le comportement monstrueux du roi pourrait avoir été dû à une atteinte du cerveau, provoquée par la syphilis. Cette maladie aurait pu lui être communiquée par Catherine d'Aragon. Le médecin admet que l'on ne pourrait obtenir une certitude à ce sujet qu'en examinant le squelette de Henry VIII. Celui-ci mourut en 1547, à une époque où la syphilis était très répandue en Europe.

"PAIX ET FRATERNITÉ"

JUSQU'EN BELGIQUE

Le mouvement Richelieu vient de réaliser une nouvelle percée européenne. Le Richelieu international, club social dit de service, vient de fonder son premier club à Liège, en Belgique.

Au siège social du Richelieu international, à Ottawa, on se félicite de cette première fondation en Belgique, laquelle laisse présager une nouvelle expansion européenne de ce mouvement.

Le Richelieu international est un organisme d'origine canadienne-française.

Au cours des mois précédents, il avait effectué sa première fondation au Sénégal et en Colombie-canadienne.

Il compte maintenant un effectif de plus de 220 clubs répartis au Canada, aux Etats-Unis, en Europe et en Afrique francophone.

RENDEZ-VOUS

ARVIDA

CLUB OPTIMISTE JAK — Le souper hebdomadaire du club Optimiste JAK aura lieu lundi, à 6 h. 30, à l'hôtel Jean-Dequen.

CHICOUTIMI

CLUB KIWANIS — Le souper hebdomadaire du club Kiwanis de Chicoutimi aura lieu lundi, à 18 h. 30, à l'hôtel Chicoutimi.

CLUB OPTIMISTE — Le souper hebdomadaire du club Optimiste de Chicoutimi aura lieu lundi, à 18 h. 30, à l'hôtel Chicoutimi.

CLUB FEMININ MIMOSA — Le club féminin Mimosa convoque ses membres à une soirée d'informations sur la drogue et l'alcoolisme mercredi, le 13 novembre, à 8 h. 30, à l'hôtel Champlain.

Les conférenciers invités seront M. Henri Lavoie et son confrère. Cette soirée sera la dernière pour le recrutement.

CLUB DE CURLING — Le Club de curling secteur féminin annonce à tous ses membres qu'une partie de cartes aura lieu le 13 novembre, à 8 h. Nombreux prix de présence. La population est invitée.

EQUIPE AMICALE DU BEAUMANOIR — Il y aura un thé musical sous les auspices de l'équipe Amicale du Beaumanoir dimanche, le 24 novembre, de 14 à 16 h. Billets en vente auprès de l'Exécutif.

JONQUIERE

RESIDENCE STE-MARIE — Les amies de la résidence Sainte-Marie de Jonquière vous invitent à venir prendre le thé avec les résidents jeudi, le 14 novembre, de 2 à 4h.

KENOGAMI

CLUB RICHELIEU — Le souper hebdomadaire du club Richelieu de Kénogami aura lieu mardi, à 6 h. 15 p.m., au Motel Richelieu, route 170.

AFEAS — L'Afeas de Kénogami organise une mini-session pour lundi, le 11 novembre, au local, de 1 à 9 h.

AFEAS — L'assemblée mensuelle de l'Afeas de Kénogami aura lieu mardi, le 12 novembre, à 8 h., au local habituel.

CHICOUTIMI-NORD

Tous les parents des élèves fréquentant l'école Charles-Gravel sont cordialement invités à l'assemblée du Comité d'école qui se tiendra à la salle des professeurs, école Charles-Gravel, lundi soir, le 11 novembre à 7 h. 30 P.M.

ST-FELICIEN

SOCIETE NATIONALE DES QUEBECOIS — M. Valère Lavoie, président de la Société nationale des Québécois, Unité de l'Ashuapmouchouan, (autrefois la Société Saint-Jean-Baptiste) vous invite cordialement à participer à l'assemblée générale qui aura lieu mercredi, le 13 novembre, à 8 h. p.m. au couvent du Bon-Conseil, 1228, boulevard Sacré-Coeur, à Saint-Félicien. Mme Ruth Paradis, présidente de la SNQ du Saguenay-Lac-Saint-Jean, sera présente à cette occasion dans le but de rencontrer les membres et de discuter avec eux sur le rôle, les objectifs de notre société nationale.

CLINIQUE
du 12 novembre

BOILEAU, clinique de vaccination et d'immunisation d.c.t., polio, rougeole-rubéole chez Mme Réal Côté à 1 h. 30.

CHAMBORD, clinique d.c.t., polio, rougeole et rubéole à la salle paroissiale, à 15 h.

CHICOUTIMI, clinique de radiographies pulmonaires à l'unité sanitaire de 9 à 11 h. 30 et de 1 h. 30 à 4 h.

FERLAND, clinique de vaccination et d'immunisation d.c.t., polio, rougeole-rubéole au Couvent de 2 h. 15 à 3 h. 15.

SAINT-ANDRE, clinique d.c.t., polio, rougeole et rubéole au couvent, à 14 h.

SAINT-ANTOINE, clinique de vaccination et d'immunisation d.c.t., polio, rougeole-rubéole au sous-sol de l'église de 2 à 3 h.

N.B., clinique de vaccination pour les voyageurs à l'unité sanitaire tous les jours, du lundi au vendredi inclusivement de 9 h. 30 à 11 h. 30 a.m..

N.B., clinique antivénérienne à l'Hôpital de Chicoutimi Inc. le mardi et le jeudi de 9 h. à 11 h. a.m.. Entrée: portes des cliniques externes, tél: 549-2195, local 316.

PARTICIPE AU CONCOURS

Connais-tu la nouvelle?

DE VOTRE JOURNAL

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY LAC SAINT JEAN

1. Utilisez le coupon qui apparaît dans l'annonce des indices.
2. Faire parvenir votre coupon à Concours "CONNAIS-TU LA NOUVELLE? Le Quotidien, 316, avenue Labrecque, Chicoutimi.
3. Chaque vendredi des lettres sont pigées. Si la première lettre contient la bonne réponse, le concurrent gagne le prix-mystère. Si la réponse n'est pas exacte, une autre est pigée et ainsi de suite jusqu'à concurrence de trois (3) lettres. Si aucune des trois (3) lettres pigées n'a pas la bonne réponse, le concours se continue et nous ajoutons de nouveaux indices.
4. Les lettres pigées qui ne contiennent pas la bonne réponse ainsi que les autres lettres reçues sont conservées pour le tirage final.

DASHER VENDUE
PAR ST-JEAN-EUDES AUTO, DE CHICOUTIMI.

14ième indice du 3ième prix mystère

"IL Y A UN PARADOXE DANS MON NOM"

COUPON DE PARTICIPATION

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ TELEPHONE _____ DATE ___

Connais-tu la nouvelle trouvaille du Quotidien?

oui, c'est _____

CONCOURS
LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY LAC SAINT JEAN
316, AVE LABRECQUE — CHICOUTIMI.

Le concours est ouvert à toute la population, à l'exception des employés de la compagnie Le Progrès du Saguenay Ltée et des membres de leur famille.

Tous les coupons de participations sont accumulés pour le grand prix final.

Les gagnants devront repondre à une question de qualification.

Pourquoi pas Paarl?

Paarl Brandy cinq étoiles (110-A) 10 oz, $2.50; (110-B) 25 oz, $5.80; (110-C) 40 oz, $9.10.
Paarl Riesling (536-G) $2.80.
Paarl Pétillant Rosé (536-H) $2.45.

La perle des bons vins pas chers.

Les créditistes remontent à la Genèse et il y aura congrès en mai prochain

Camil Samson...

par Pierre Bellemare

QUEBEC (PC) — M. Camil Samson a marqué des points importants dans la reconquête du leadership créditiste, à l'occasion du congrès tenu le week-end dernier au Cegep Limoilou de Québec.

Par un vote extrêmement serré de 103 contre 97, ses supporters ont fixé le prochain congrès à la direction au deuxième dimanche de mai 1975. Le dernier remonte à février 1973, celui qui a élu M. Yvon Dupuis, et les créditistes "vrais" n'ont plus de chef officiellement depuis les élections d'octobre 1973.

En outre, trois samsonistes ont été élus à l'exécutif du Ralliement créditiste: M. Laurent Legault succède à M. Fabien Roy à la présidence du parti, MM. André Bergeron et J.-A. Lévesque poursuivront leur travail comme président adjoint et vice-président.

M. Legault, âgé de 54 ans, milite au sein du parti depuis 34 ans, mais il a également flirté avec le Ralliement national et le Parti québécois entre 1966 et 1970.

La doctrine

Le nouveau président voudra se placer au-dessus de "tout tripotage d'élections à la direction". Peu importe qui sera chef, dit-il, c'est la doctrine créditiste qu'il faut propager.

Il a ainsi mis sur rubans magnétiques une série de "cours" qu'il complétera au fil des mois et qu'il distribuera aux associations de comtés. Il remonte à la Genèse pour tenter de démontrer que l'Homme s'est dangereusement écarté des desseins du Créateur. Pour revenir dans le droit chemin, il préconise la doctrine créditiste.

Fabien Roy...

Cependant, M. Roy et les siens appréhendent le congrès de mai 1975. Le député de Beauce-Sud avait consenti à remplir un mandat d'un an comme président du parti, pour s'occuper exclusivement de réorganisation.

Il a réussi à restructurer 17 associations de comté et il va sans dire qu'il reste encore beaucoup à faire à ce chapitre. C'est pourquoi M. Roy et ses supporters ont tenté en vain de repousser le congrès après les assises de 1975.

Sur un volcan

Mais M. Samson, qui n'a toutefois pas annoncé officiellement sa candidature, est pressé de reprendre les rênes du parti et c'est ce qui choque les réformistes du clan Roy.

L'un d'eux était même prêt en fin de semaine à lui remettre la direction du parti immédiatement, plutôt que de s'engager dans une campagne qui risque fort de ranimer de vieilles querelles.

L'unité du parti repose d'ailleurs sur un volcan encore tiède, et c'est uniquement pour sauver cette unité fragile que M. Roy et les siens se sont ralliés au clan Samson.

Néanmoins, le député de Beauce-Sud a refusé de prononcer un discours à la fin des assises et il a précipitamment quitté l'assemblée dès les premières paroles de son unique collègue à l'Assemblée nationale, M. Samson, qui a galvanisé ses troupes avant de les renvoyer dans leur comté.

M. Roy consultera ses proches collaborateurs pour savoir s'il doit ou non se lancer dans une campagne à la direction.

Assises perturbées

Les 240 délégués, tous d'âge mûr, venus de 72 comtés, ont mis tellement de temps à disposer de cette question "brûlante" qu'ils n'ont pu adopter en assemblée plénière la centaine de résolutions discutées la veille dans les quatre ateliers de travail.

Un comité permanent sera formé par l'exécutif pour colliger le travail des ateliers et pour préparer les prochaines assises générales.

On a proposé sept personnes pour prendre la relève de M. Roy à la présidence, mais M. Legault a été élu par acclamation. Le dernier à se désister a été M. Samson lui-même.

M. Jean-Marie Barbeau, secrétaire de M. Roy, s'est également désisté en déclarant sèchement: "Lorsqu'on mène des gens à l'abattoir, on est peut-être obligé de se rallier, mais pas de se suicider".

M. Bergeron a cependant fait la lutte à M. Fernand Boulay, un prosélyte, pour conserver son poste comme président adjoint. Conformément aux intentions de ses dirigeants, il a déclaré: "Ceux qui concocteront une fusion dans les rangs créditistes me retrouveront sur leur chemin".

Députés populaires"

Autre mandat de l'exécutif: expérimenter dans quelques comtés seulement le projet visant à nommer des "députés populaires", qui serviront de courroie de transmission entre les deux élus à l'Assemblée nationale et les militants créditistes.

Si l'expérience démontre l'efficacité de cette formule, d'ici les prochaines assises, on l'étendra à l'ensemble des 110 comtés de la province, si possible.

Un seul ancien député provincial, M. Henri Audet d'Abitibi, a participé à ces assises et, du côté fédéral, on a remarqué la présence de l'ex-député de Portneuf, M. Roland Godin.

Les créditistes québécois, traumatisés par le passage d'Yvon Dupuis, ont donc effectué un véritable retour au source. Comme se plaisaient à le souligner plusieurs délégués, le "Ralliement créditiste" n'est pas un parti politique, mais un mouvement.

Ministère de l'Habitation

La décision finale en revient au premier ministre Bourassa

QUEBEC (PC) — Un ministère québécois de l'Habitation n'est pas pour demain, en dépit de la rumeur persistante voulant qu'un partage de l'actuel ministère des Affaires municipales soit opéré.

En effet, le ministre de l'Evironnement et des Affaires municipales, M. Victor Goldbloom, a déclaré en fin de semaine au congrès de l'Association provincial des constructeurs d'habitation du Québec, qu'il demeure ouvert au dialogue mais à l'intérieur des mécanismes actuels. Interrogé au sujet du ministère de l'Habitation, il a dit qu'une telle décision ne relève que du premier ministre.

Il a ajouté que si un jour il faut un tel ministère, il sera alors créé, "mais ça n'est pas pour demain", a-t-il enchaîné.

Quant à une scission possible de son ministère, en Affaires municipales et en Environnement, il a rétorqué que cela aussi relève du chef du gouvernement.

D'autre part, M. Goldbloom a souligné le fait que la maison unifamiliale n'est peut être pas la solution idéale pour les besoins de l'habitation.

Selon lui, il faudrait de plus en plus songer à l'économie de l'espace pour allouer moins de terrains et d'espaces verts à un seul individu, afin de favoriser davantage la collectivité.

Cette formule, a-t-il expliqué, aurait aussi l'avantage de permettre l'installation des infrastructures a coût moindre. Il a mentionné, à cet effet, que contrairement aux autres provinces, le Québec accorde beaucoup d'aide financière aux municipalités, à ce chapitre, soulageant d'autant l'acheteur d'une maison, puisque le constructeur n'a pas à contribuer financièrement à l'installation de ces services.

D'ici le 1er juin, M. Goldbloom prévoit que la Société d'Habitation du Québec aura mis en chantier entre 3,000 et 4,000 nouveaux logements sociaux.

D'ici la fin de l'année, son ministère consacrera aussi $9.4 millions à l'acquisition de terrains, surtout dans les milieux déjà pourvus des services municipaux pour en hâter l'utilisation.

Et si le Survenant refaisait surface

Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche et député du comté du Richelieu, M. Claude Simard, a profité d'un déjeuner-causerie dans son comté pour annoncer l'aménagement de la Marina de Sorel, située à proximité de l'embouchure du Richelieu sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent.

La Marina, d'une capacité de mouillage d'au-delà de 200 bateaux, dont la plupart des postes d'amarrage seront équipés des services usuels, requiert un investissement de 1,220,000 dollars. Le coût de ces aménagements se divise comme suit: 550,000 dollars pour la jetée et le dragage des deux bassins, dont 300,000 payés par le ministère fédéral de l'Environnement, un demi-million pour les pontons et l'installation des services et 170,000 dollars pour la capitainerie, l'équipement et le terrain.

Cet investissement de 1,220,000 dollars dans ce projet de Marina à Sorel est un investissement capital dans la politique du tourisme nautique du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

D'autre part, toujours à Sorel, le ministre Simard a également annoncé l'aménagement d'un terrain de camping dans la région de Sorel.

Ce programme sera réalisé dans le cadre de la politique voulant doter le triangle Montréal-Sherbrooke-Québec d'espaces verts.

Samson se dit heureux de sa belle performance

par Pierre Bellemare

QUEBEC (PC) — M. Camil Samson, député créditiste de Rouyn-Noranda, reviendra à la charge cette semaine, à l'Assemblée nationale, avec la question des Haïtiens menacés de déportation par le gouvernement fédéral.

Il a évoqué le problème, samedi, devant les quelque 250 délégués créditistes réunis en congrès au CEGEP Limoilou de Québec.

Faisant un parallèle avec la célèbre déportation des Acadiens, le leader créditiste estime qu'il est inhumain de déporter des centaines d'Haïtiens dans leur pays d'origine, où il sont attendus par toutes sortes de mesures de représailles, même par le poteau d'exécution.

Il a fait une intervention vigoureuse vendredi, à l'Assemblée nationale, pour forcer le gouvernement Bourassa à intervenir auprès du ministre fédéral Robert Andras, en faveur des Haïtiens.

Le chef du gouvernement québécois n'a pas réagi aux propos violents du député Samson, et le ministre de l'Immigration, M. Jean Bienvenue, soutient que le Québec est allé à la limite de ses pouvoirs dans ce domaine où deux ordres de gouvernement se partagent la compétence.

Cependant, M. Samson se félicite de son intervention qui, selon lui, a amené le premier ministre Bourassa à annoncer sur les ondes de la télévision, vendredi soir, qu'il rencontrerait prochainement le titulaire fédéral de l'Immigration à ce sujet.

Le porte parole créditiste considère inadmissible que ce même gouvernement fédéral "qui a aboli la peine de mort pour les bandits se permette aujourd'hui d'envoyer 1,000 Haïtiens dans la fosse aux lions."

"Il est temps que le Québec rapatrie la juridiction dans le secteur de l'immigration", affirme M. Samson, qui souligne que les personnes mises en cause présentement sont toutes des parlant français dont le Québec a tellement besoin.

Le rapatriement de cette juridiction meuble d'ailleurs le programme du Parti créditiste, au chapitre de l'autodétermination des provinces.

Le Québec doit devenir maître de son crédit, de sa fiscalité, de son commerce et de son immigration.

La fusion: aucune crainte

HULL, Québec (PC) — Les résidents anglophones d'Aylmer et de Lucerne n'ont rien à craindre d'une fusion avec Hull, estime le maire Gilles Rocheleau. "Nous avons toujours traité avec justice notre minorité de langue anglaise, et si le projet de fusion se réalise, nous poursuivrons cette politique", a assuré le maire de Hull.

Et il a ajouté que la Loi 22, qui fait du français la langue officielle du Québec, "ne changera pas notre politique linguistique".

Les commentaires du maire font écho à certaine opposition qui se manifeste depuis quelques semaines concernant la fusion projetée entre Hull, Aylmer, Lucerne et Deschênes. Hull et Deschênes favorisent la fusion, mais les deux autres municipalités semblent d'avis contraire.

Additionnez...

Pour plus de **confort** et un design différent, voyez notre choix de **fauteuils.**

RBL
RAOUL BLACKBURN, LTÉE
EQUIPEMENT DE BUREAU
549-1244
650 Ch. St-Thomas, Chicoutimi

soyez infidèle

changez de GIN

DISTILLERIE GIBSON DU CANADA LTEE

ARTS ET SPECTACLES

Pour de bon

L'Art avec un grand "A" aura enfin pignon sur rue

par Yvon Paré

ROBERVAL — Désormais, l'Art aura pignon sur rue à Roberval. Cette "volonté" est due à un peintre solidement enraciné dans sa ville, Léonard Simard. Il n'en faut pas plus pour croire en cette entreprise qui "pousse" un peu comme un cactus dans ce "désert artistique" qu'est le Lac St-Jean. Les artistes, les peintres y sont nombreux pourtant, les efforts intenses mais il percent difficilement... C'est encore et toujours l'"affaire" d'un petit groupe d'initiés.

Léonard Simard "ouvre une fenêtre" à la peinture, à la céramique, au macramé, au tissage et quoi encore...

-"Je vise avant tout à offrir de la qualité aux gens. Je ne pense pas spécialement à nos artistes locaux quoiqu'ils soient présents dans ma boutique. J'ai visité des artistes, des artisans de Montréal même...

Pourtant ce n'est guère facile. Chaque artiste prépare une exposition, un vernissage. Il faut comprendre également que chaque peintre ou céramiste peut très bien satisfaire ses clients sans passer par un intermédiaire. Je suis bien placé pour les comprendre", affirme M. Simard.

A vrai dire, il y en a pour tous les goûts. On y trouve des toiles de Michel Tanguay, Réjean Routhier, Jacques Houle, René Bélanger et de Léonard Simard bien sûr... Pourquoi ne pas se servir soi-même... Et la poterie ne fait pas figure de parent pauvre! Non! Pots, assiettes, vases à fleurs trônent avec éloquence. Quelques ouvrages de macramé "s'agrippent" aux murs. Pour les moins fortunés, il y a des pendentifs, les breloques, quelques travaux de tissage. En un mot, il y a de quoi "se remplir" l'oeil. Tout y est couleur, chaleur, intimité. La maison de Léonard Simard y est sans doute pour beaucoup. Une maison comme pas une pour accueillir nos artistes et nos créateurs.

- "Cette initiative, cette galerie ne sera pas un feu de paille. Ce n'est pas une expérience que je tente! C'est un projet qui date, qui mijote depuis longtemps. En somme, c'est presque une affaire de famille. Cette boutique va durer plus que six mois," continue Léonard Simard.

Et si vous aimez la peinture, la poterie, la céramique, pourquoi ne pas aller "piquer une bonne jasette" avec Léonard Simard. Vous rencontrerez un peintre qui parle du travail de l'artiste comme seul un peintre peut le faire... Vous en ressortirez revigorés! Un bain de fraîcheur que la Boutique de Léonard Simard. Ah! j'oubliais! Cette boutique, c'est le "Godet".

La poterie et la céramique ne sont pas laissées pour contre chez Léonard Simard. On y trouve à peu près de tout.

Quand Lacroix et Laroche unissent l'or et l'art...

par Denise Pelletier

CHICOUTIMI — Les artisans Pierre Laroche et Jacques Lacroix exposent une soixantaine de bijoux en or, à la bijouterie Cyrille Savard de Place du Royaume. Cette année, ils ont décidé d'innover en sertissant des pierres précieuses.

Pierre Laroche explique que chaque bijou est considéré comme une sculpture en miniature. De même, lorsqu'une pierre précieuse est montée, elle doit s'intégrer parfaitement à l'ensemble, et la monture n'est pas qu'un "prétexte" à la pierre.

Après janvier, Laroche et Lacroix vont tenter de créer des montres et des briquets en or. Le travail de l'or, selon Pierre Laroche, n'est pas plus difficile que celui d'un autre métal, puisque c'est un matériau souple et qui se fond très bien. Seulement, comme c'est un matériau qui coûte très cher, il faut l'utiliser au maximum. L'artisan doit donc récupérer toutes les poussières provoquées par le polissage, et tous les petits morceaux qui sont enlevés.

Après cette exposition, qui se termine samedi, Laroche et Lacroix iront à Grande-Baie, à Jonquière, il participeront au Baz-Art de la Société des Arts et, en décembre, ils auront un kiosque au Salon de l'Artisan qui se tiendra à l'hôtel Hilton.

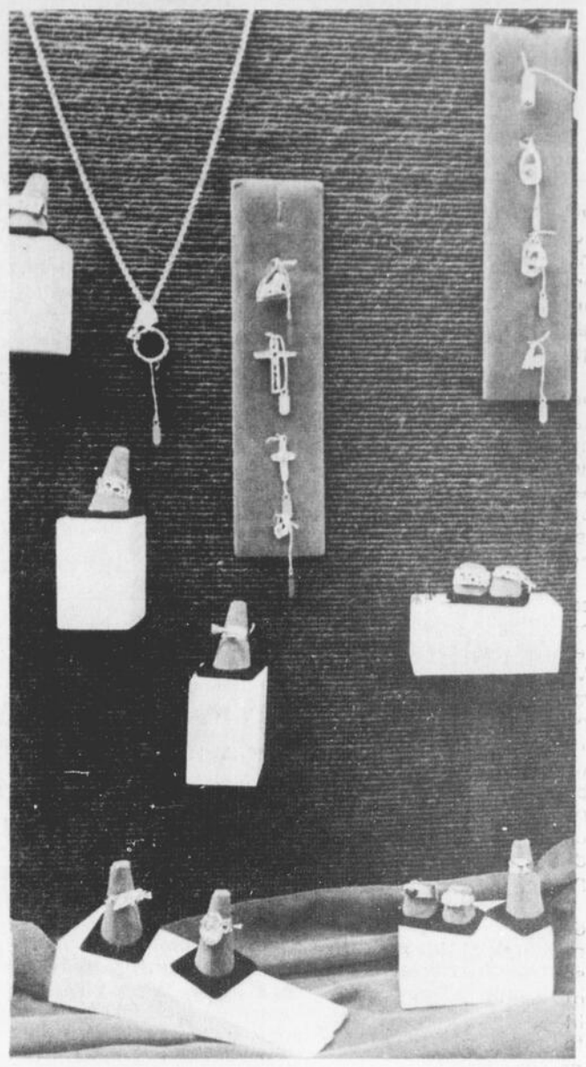

ARTISANAT — Chaque bijou est exclusif et il est conçu comme une sculpture en miniature. Ils sont de Jacques Lacroix et Pierre Laroche.

Georgette Légaré-Recipuci

L'artiste est peu connu mais les sujets le sont

par Yvon Paré

ROBERVAL — Georgette Légaré-Recipuci inaugurait le nouveau local de la troupe théâtrale le Mic-Mac à Roberval la semaine dernière. Son exposition comprenait une trentaine de toiles reproduisant des paysages du Lac Saint-Jean, des sites que tous ont l'occasion de "voir" tous les jours. "La Pointe Scott", "Maisons de Val-Jalbert", "La Promenade de Pointe-Bleue", voilà les titres de quelques toiles. Nous avons là le fil conducteur...

Si le "sujet" est connu, la toile et le peintre le sont sûrement moins... Georgette Légaré-Recipuci en était à sa grande première et comme elle le laissait entendre, il a fallu que ses amis "la pousse un peu" pour qu'elle tente l'aventure.

Que dire? On pourrait parler de la maîtrise du peintre, de sa technique, de la largeur du geste mais on ne "dirait" pas Georgette Légaré-Recipuci... Et la variété des sujets, l'inspiration riche et variée... Portraits, paysages, aquarelles, fusains... Tout y passe! Tout est matière et sujet pour ce peintre. Cette variété, ce "changement" transpire dans les couleurs... Une toile sombre, sobre succède à un éclatement de coloris, à une danse où la lumière coule...

Il y a aussi la facture, le coup de pinceau, la griffe de l'artiste... Georgette Légaré-Recipuci est surtout vivante, vibrante... Elle a cette petite étincelle qui brille dans l'oeil de l'enfant. Tout est une découverte, un sujet de ravissement... Reste à souhaiter que cette merveilleuse qualité ne tuera pas l'artiste...

Et les aquarelles... La recherche succède à la curiosité. Le trait cède à la ligne, à l'esquisse... L'objet, le sujet perd de son épaisseur, devient transparent, translucide... Là, le peintre touche "quelque chose". Georgette Légaré-Recipuci dans ses tableaux, dans ses sujets cherche sans doute un peintre qui s'appelle Georgette Légaré-Recipuci. Dans toute cette joie de créer, cette joie de peindre surgit un point d'interrogation.

Le talent n'attend que le temps... On sent cette cette constance, cette profondeur dans chaque toile, cette ferveur mais l'"auteur" ne transpire pas encore... On sent la retenue, une certaine timidité...

Cette première exposition devrait lui donner cette assurance, cette confiance qui assurera sa marche.

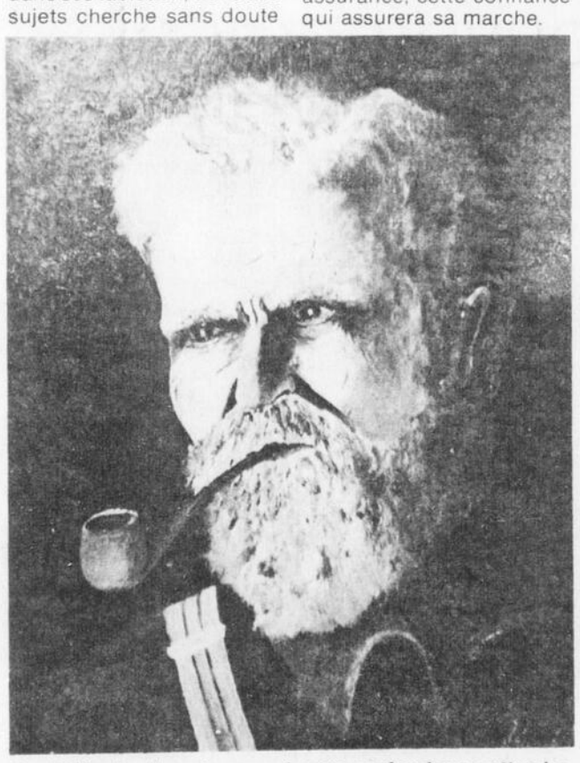

Ce vieillard a dans le regard cette profondeur, cette chaleur que Georgette Légaré-Recipuci tente de communiquer à travers ses toiles.

TELEVISION - RADIO - FM

C.J.P.M.-T.V. Canal 6

LUNDI 11 NOVEMBRE

8.45 Dessins animés (C)
9.00 Les bouts d'chou (C)
9.30 Ciné matin "En pleine bagarre"
11.00 Jinny (C)
11.30 Dessins animés (C)
11.45 A votre service
12.15 Les nouvelles du midi
12.30 Rond point
13.30 Pour vous mesdames (C)
15.00 Personnalités (C)
15.30 Adèle (C)
16.00 Patofville (C)
16.30 Les Banana Split (C)
17.00 Les tannants (C)
18.00 Studio six
18.30 Parle parle, jase jase (C)
19.30 Les Berger (C)
20.00 A la Canadienne (C)
20.30 Médecin d'aujourd'hui (C)
21.30 Univers de Yoland Guérard (C)
22.30 Nouvelles T.V.A. (C)
23.00 En fin de soirée "La bataille d'Alger" (C)

DEMÉNAGEMENT ET LIVRAISON DE TOUS GENRES
MESSAGERIE Villeneuve
180, ST-DOMINIQUE JONQUIÈRE
TÉL.: 547-9919

MARDI 12 NOVEMBRE

8.45 Dessins animés (C)
9.00 Les bouts d'chou (C)
9.30 Ciné matin "La rivière sans retour"
11.00 Jinny (C)
11.30 Dessins animés (C)
11.45 A votre service
12.15 Les nouvelles du midi
12.30 Rond point
13.30 Pour vous mesdames (C)
14.45 Horizon santé (C)
15.00 Personnalités (C)
15.30 Adèle (C)
16.00 Patofville (C)
16.30 Robin fusée (C)
17.00 Les tannants (C)
18.00 Studio six
18.30 Parle parle, jase jase (C)
19.30 Hawaii 5-0 (C)
20.30 Symphorien (C)
21.00 L'aventurier (C)
21.30 Le cheval de fer (C)
22.30 Nouvelles T.V.A. (C)
23.00 En fin de soirée (C) "Ne mangez pas les marguerites"

C.K.R.S.-T.V. 12-2-4-8-9

LUNDI 11 NOVEMBRE

8.45 Le prince Saphir (C)
9.15 Les Oraliens (C)
9.30 Les cent tours de Centour (C)
9.45 En [illegible]ent (C)
10.00 Les [illegible]kis (C)
10.15 Du soleil à cinq cents (C)
10.30 Jour du souvenir (C)
11.15 Film (C)
11.30 Le module du midi
12.30 Les Coqueluches (C)
13.31 Téléjournal (C)
13.36 Femme d'aujourd'hui (C)
14.31 Cinéma chez vous "Le shérif"
16.00 Bobino (C)
16.30 Les Egrégores (C)
17.00 Daktari (C)
18.00 Cher oncle Bill (C)
18.30 Information première
18.40 Actualités nationales (C)
19.00 Arsène Lupin (C)
20.00 Les forges de St-Maurice (C)
20.30 Mont-Joye (C)
21.00 Le travail à la chaine (C)
21.31 Marcus Welby (C)
22.30 Téléjournal national et international (C)
22.45 Téléjournal provincial (C)
22.53 Nouvelles du sport et météo (C)
23.00 Appelez-moi Lise (C)
00.00 Télé-mystère "La maison des Rousselle"

MARDI 12 NOVEMBRE

8.45 Bagatelle (C)
9.15 Les Oraliens (C)
9.30 Les cent tours de Centour (C)
9.45 En mouvement (C)
10.00 Minute Moumoute (C)
10.15 Saturnin et le petit canard (C)
10.30 Personnalité féminine (C)
11.00 Les recettes de Juliette (C)
11.30 Le module du midi
12.30 Les Coqueluches (C)
13.31 Téléjournal (C)
13.36 Femme d'aujourd'hui (C)
14.31 Cinéma "Ressac des passions"
16.00 Bobino (C)
16.30 Nic et Pic (C)
17.00 Daniel Boone (C)
18.00 Prince noir (C)
18.30 Information première
18.40 Actualités nationales (C)
19.00 Nanny (C)
19.30 La p'tite semaine (C)
20.00 Toma (C)
21.00 Rue des pignons (C)
21.31 Le 60 (C)
22.30 Téléjournal national et international (C)
22.45 Téléjournal provincial (C)
22.53 Nouvelles du sport et météo (C)
23.00 Appelez-moi Lise (C)
00.00 Cinéma "L'une et l'autre" (C)

HORAIRE RADIO-CANADA FM STEREO

LUNDI 11 NOVEMBRE

7.00 Radio-journal
7.03 Au jour le jour
8.00 Radio-journal
8.03 Au jour le jour
8.45 Université radiophonique et télévisuelle internationale
9.00 Radio-journal
9.03 Anniversaires
10.30 Le matin des musiciens
12.00 Radio-journal
12.03 La chanson en étoffe du pays
13.00 Contrepoint
13.30 Emissions scolaires
14.00 Airs d'opéra
14.30 Festivals du monde
16.00 Les archétypes du théâtre
17.00 Avec ou sans soleil
18.00 Prélude au soir
19.00 Les musiciens par eux-mêmes
20.00 Radio-journal
20.03 Book-clus
20.30 Sur toutes les scènes du monde
22.00 Petits ensembles
22.30 Récital d'orgue
23.00 Vienne la nuit
24.00 Radio-journal
24.03 Fin des émissions

MARDI 12 NOVEMBRE

7.00 Radio-journal
7.03 Au jour le jour
8.00 Radio-journal
8.03 Au jour le jour
8.45 Université radiophonique et télévisuelle internationale
9.00 Radio-journal
9.03 Anniversaires
10.30 Le matin des musiciens
12.00 Radio-journal
12.03 La chanson en étoffe du pays
13.00 Contrepoint
13.30 Emissions scolaires
14.00 Airs d'opéra
14.30 Festivals du monde
16.00 Portraits
17.00 Avec ou sans soleil
18.00 Prélude au soir
19.00 Les musiciens par eux-mêmes
20.00 Radio-journal
20.03 L'art aujourd'hui
20.30 Concert intime
21.00 Documents
22.00 Petits ensembles
22.30 L'atelier des inédits
23.00 Vienne la nuit
24.00 Radio-journal
24.03 Fin des émissions

ANNIVERSAIRE SAGUENAY AUTOMOBILE LTEE

LUNDI 11 NOV.

MLLE FRANCINE BERGERON, rue St-Luc, Jonquière.
M. WELLIE MASSE, rue Champlain, Kénogami.

MARDI 12 NOV.

M. LAVAL DUFOUR, rue Tremblay, St-Ambroise.
M. GABRIEL PLAMONDON, médecin, rue St-Octave, Jonquière.

FILMS A LA TELEVISION

Les cotes vont de (1), chef-d'oeuvre, à (7), minable. (a) signifie pour adolescents et (e) pour enfants.

JONQUIERE — CKRS
RESSAC DES PASSIONS (5)

Mardi, 14 h. 30 — E.-U. 1957. Drame de A. Biberman avec Cornell Borchers, George Nader et Michel Ray. Un homme est accusé de meurtre sur le seul témoignage d'un petit infirme. Suspense valable. Manque de consistance par moments.

CHICOUTIMI — CJPM
LA BATAILLE D'ALGER (3)

Lundi, 23 h. — Drame social de G. Pontecorvo avec Brahim Haggiag, Jean Martin et Yacef Saadi. En 1957, des parachutistes capturent, à Alger, un chef de la rébellion pour l'indépendance.

CINEMA

ALMA
ALMA

Jusqu'au 14 novembre incl.: "Le fauve" - "Les cinglés de la guillotine"

CANADIEN

Jusqu'au 14 novembre incl.: "La pomme, la queue et les pépins" - "Le silencieux"

CHICOUTIMI
CARTIER

Jusqu'au 14 novembre incl.: "La maison des damnés" - "La horse"

CAPITOL

Jusqu'au 14 novembre incl.: "Les beaux dimanches" - "Je sais rien, mais je dirais tout"

IMPERIAL

Jusqu'au 14 novembre incl.: "C'est plus facile de garder la bouche ouverte" - "Les gourmandines"

BAGOTVILLE

Jusqu'au 14 novembre incl.: "La maison des damnés" - "L'enfer est vide"

PLACE DU ROYAUME
CINEMA 1

"La pomme, la queue et les pépins" - "Une journée bien remplie"

CINEMA 2

"Magdalena, la possédée du diable" - "Sept orchidées tachées de sang"

CINEMA 3

"Rude journée pour la Seine" - "Faustine et le bel été"

DOLBEAU
METEORE

Jusqu'au 16 novembre incl.: "Classe 44" - "Zeppelin LZ-36"

JONQUIERE
CENTRE

Jusqu'au 14 novembre incl.: "C'est plus facile de garder la bouche ouverte" - "Les gourmandines"

ELYSEE

Jusqu'au 14 novembre incl.: "La pomme, la queue et les pépins" - "Mission secrète pour Lemmy Logan"

BELLEVUE

Jusqu'au 14 novembre incl.: "La maison des damnés" - "Le protecteur"

MISTASSINI
ORPHEON

Jusqu'au 14 novembre incl.: "La pomme, la queue et le pépins" - "La saignée"

ARVIDA
PALACE

Jusqu'au 16 novembre incl.: "Mon nom est personne" - "Laisse aller, c'est une valse"

CINEMA LA LIBERTE

Jusqu'au 10 novembre inclusivement: "Terreur en Mandchourie" - "Deux macchabées dans un placard"

à regarder à Télé 6

LUNDI — 11 NOVEMBRE — 11:00 HRES P.M. —
LA BATAILLE D'ALGER
Evocation historique: Jean Martin — Yacef Saadi — Brahim Haggiac.

MARDI — 12 NOVEMBRE — 11:00 HRES P.M. —
NE MANGEZ PAS LES MARGUERITES
Comédie: Doris Day — David Niven — Janis Paige.

MERCREDI — 13 NOVEMBRE — 8:00 HRES P.M. —
MATT HELM TRAQUE
Espionnage: Dean Martin — Senta Berger — Janice Rule.

JEUDI — 14 NOVEMBRE — 7:30 HRES P.M. —
LA VENUS AUX VISONS
Drame psychologique: Elisabeth Taylor — Laurence Harvey.

VENDREDI — 15 NOVEMBRE — 7:30 HRES P.M. —
TOMBEUR DE CES DEMOISELLES
Comédie musicale: Elvis Presley — Shelly Winters.

tu m'en dis tant! CJPM·TV

Caisses des partis politiques

C'est le parti au pouvoir qui risque de recevoir de l'aide du monde interlope

par Normand Delisle

QUEBEC (PC) — Au Québec, les partis politiques sont financés par les militants qui en sont membres, lit-on dans tous les programmes des différentes formations politiques québécoises.

L'actualité a révélé cependant que d'autres sources de financement venaient quelquefois renflouer les partis politiques: les compagnies, grosses ou petites, les municipalités, les transactions financières.

Même le monde interlope souscrit à l'occasion à la caisse des partis, indiquait le chef du gouvernement, M. Robert Bourassa lui-même, sur les ondes d'un poste de radio en juillet 1973. Selon le premier ministre, il s'agit d'un problème qui menace tous les partis politiques sans exception, mais avec plus d'insistance le parti au pouvoir.

C'est pour enrayer ces dangers que le gouvernement Bourassa déposera sous peu un projet de loi qui permettra aux partis politiques de bénéficier de fonds publics pour se financer entre les élections.

Déjà, l'Etat défraye une partie des dépenses électorales, des candidats qui, dans un comté, ont obtenu au moins un cinquième 20 pour cent des voix, lors d'un scrutin.

M. Hardy

Le projet de loi du gouvernement en matière de financement interélectoral des partis s'inspirera des principes émis, en septembre 1973, par le ministre Denis Hardy, porte-parole du Parti libéral à la sous-commission de l'Assemblée nationale.

M. Hardy avait révélé que le gouvernement entendait mettre à la disposition des formations politiques reconnues un montant de base de $120,000 par année, payable à raison de $10,000 mensuellement.

De plus, afin de respecter la représentativité des partis, une somme supplémentaire serait versée à tous les trois mois selon le nombre de députés siégeant à l'Assemblée nationale.

Si on appliquait aux actuelles formations politiques les critères que M. Hardy proposait en septembre 1973, les libéraux toucheraient annuellement $236,000 avec 101 députés, le Parti québéccis (6 députés) $144,000, les créditistes (2 députés) $128,000 et l'Union nationale (un seul élu) $124,000.

Ces montants versés par l'Etat serviraient, selon les termes mêmes de M. Hardy, à "couvrir les frais d'administration courants en vue d'assurer la diffusion des programmes politiques, de coordonner l'action politique des membres et de payer les personnes employées à la réalisation des objectifs".

Parti libéral

En attendant que le projet Hardy devienne réalité concrète, les partis politiques doivent se débrouiller avec les moyens du bord pour se financer.

"C'est par les cotisations et les dons de ses membres que le Parti libéral assure et dispense les services essentiels à son action politique", précise une brochure d'information de ce parti.

"La majeure partie des fonds provient de souscriptions personnelles de $50 ou moins, ce prix d'entrée représentant le prix d'entrée à un dîner-bénéfice ou à une manifestation sociale annuelle à Montréal et à Québec", pourrait le document du Parti libéral.

D'autres sources viennent combler ce financement une lettre de sollicitation envoyée aux membres en règle et la cotisation annuelle des associations de comté, toujours selon la plaquette d'information du parti.

Par ailleurs, la Presse canadienne publiait une information, l'été dernier, selon laquelle des municipalités du comté de Laurentides-Labelle, dont celle de Val-David, avaient fourni quelques centaines de dollars au Parti libéral.

Le maire de Val-David, M. Julien Saint-Louis, avait indiqué qu'il s'agissait là d'une excellente occasion pour accélérer l'octroi d'une subvention de $1,435,000 que la municipalité attendait du gouvernement québécois. Le geste de Val-David avait été publiquement critiqué par les partis d'Opposition à l'Assemblée nationale.

Parti québécois

Quant au Parti québécois, il mène depuis le printemps 1972 des campagnes annuelles géantes de financement.

La première de ces campagnes avait rapporté en mars 1972 un montant de $632,000. L'autres suivante, on atteignait $801,000. En 1974, une somme record de $823,868 était recueillie lors de "l'opération ressources".

La campagne se déroule auprès des membres du parti. Chacun est invité à remplir un chéquier. Le nombre de souscriptions atteint chaque année une trentaine de milliers, pour une moyenne de $25 chacun.

Les règlements du PQ sont d'ailleurs très stricts au sujet de la provenance des dons. "Toute souscription au Parti d'un montant supérieur à $2,500 ou des souscriptions multiples d'une même source totalisant plus de $2,500 au cours d'une même année financière, doit être approuvée par l'exécutif", selon les règlements. Ce montant est réduite à $100 pour les associations de comté.

Union nationale

Vendredi, dans une conversation téléphonique, le chef de l'Union nationale, M. Maurice Bellemare, a expliqué que son parti vivait actuellement de l'intérêt de l'argent gelé pour deux ans dans un compte de banque.

Ce montant, évalué à près de $1 million, mais que M. Bellemare refuse de révéler, provient de la vente des biens que l'Union nationale détenait jadis: le quotidien Montréal-Matin et les clubs Renaissance.

De plus, l'Union nationale cotise ses membres (27,000) prétend M. Bellemare à raison de $2 par année.

Créditistes

Enfin, les créditistes sont les hommes politiques les plus pauvres au Québec. Ils n'ont pas suffisamment de fonds pour maintenir des secrétariats de parti dans les grands centres québécois. Leur dernière campagne de souscription date de 1972, et était destinée à financer une série d'émissions télévisées.

Le député de Beauce-Sud, M. Fabien Roy, a soutenu que personnellement, il n'accepterait jamais de dons qu'il ne serait pas capable de rembourser lui-même.

"Nous sommes pauvres, et nous sommes fiers de l'être, car nous sommes libres", a dit M. Roy.

Problème de l'agriculture

Bourassa déclare humblement le sérieux du gouvernement

QUEBEC — "Le gouvernement vient de démontrer encore une fois qu'il est très sérieux lorsqu'il s'agit d'aider l'agriculture. On a dit qu'il n'y avait pas eu d'augmentations du budget de l'agriculture: c'est absolument faux puisqu'il y a eu une augmentation de 30 p.c. de 1974 à 1975, soit de 117 millions de dollars à 151 millions de dollars, sans compter le 15 millions de dollars que nous venons d'ajouter."

C'est ce qu'a déclaré au cours de la fin de semaine le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, dans le cadre d'émissions d'affaires publiques. Le chef du gouvernement a souligné également des augmentations considérables que le budget de l'agriculture a connues de 1970 à 1974 par rapport à la période 1960-1970.

"En fait, le budget de l'agriculture a doublé depuis 1970", a souligné le premier ministre. "Il y a eu en effet une augmentation de 100 p.c. depuis 4 ans et demi que nous sommes au pouvoir, alors que de 1960 à 1970, soit en 10 ans, le budget de l'agriculture n'avait augmenté que de quelque 35 p.c. Ces chiffres se trouvent d'eux-mêmes à répondre d'une façon concrète aux attaques dont nous avons été l'objet, tout en indiquant clairement que le gouvernement entend travailler avec le secteur agricole afin de résoudre ses problèmes très concrètement."

L'inflation

M. Bourassa a fait valoir par ailleurs que l'inflation était à l'origine des problèmes que connaît le secteur agricole en ce moment.

"Il n'est pas étonnant, a-t-il déclaré, que, dans une période d'inflation presque galopante, avec une augmentation de 11.6 p.c. de septembre 1973 à septembre 1974, qu'il y ait des secteurs économiques qui soient affectés et qui réagissent".

"La subvention de 15 millions de dollars proposée cette semaine vise principalement à aider les éleveurs de bovin laitier, alors que la subvention précédente était destinée à aider seulement les éleveurs de bovin de boucherie.

L'Union des producteurs agricoles va nous faire des recommandations que nous allons appliquer si elles sont en ligne avec nos politiques".

Le premier ministre a souligné par ailleurs que ces mesures s'inscrivent dans les programmes et plans de développements agro-alimentaire annoncés par le ministre de l'Agriculture, M. Normand Toupin.

"Cependant, a-t-il remarqué, étant donné les changements très rapides dans les prix, changements qui ne pouvaient pas être prévus, nous avons apporté des solutions immédiates, ainsi que des solutions à moyen terme en acceptant, par exemple, le principe que le revenu d'un agriculteur moyen soit équivalent à celui d'un ouvrier spécialisé".

Finance publique

Enfin, M. Bourassa a indiqué que la péréquation et la qualité des finances publiques québécoises vont permettre au gouvernement d'assumer ces nouvelles obligations envers les agriculteurs.

"En raison de l'entente sur le pétrole que j'ai conclue avec mes collègues du Canada au mois de mars dernier, a déclaré M. Bourassa, le Québec va recevoir une somme additionnelle de 110 millions de dollars. Cette entente est d'ailleurs l'une des plus profitables jamais passée entre-nous. Ainsi, non seulement les consommateurs du Québec recoivent-ils 7 à 800 millions de dollars par le biais de subventions qui empêchent l'essence de coûter 14 sous plus cher —ceci parce que nous faisons partis du Canada et que nous n'avons pas à payer le prix international— mais nous recevons également 110 millions de dollars de plus, parce que l'Alberta a des revenus très élevés grâce à son pétrole, ceci en vertu de la formule de péréquation".

"Nous allons affecter cette somme au budget supplémentaire du début de décembre, qui sera cette année de 400 millions de dollars environ. Les 250,000 employés des secteurs public et parapublic, fonctionnaires, professeurs, employés d'hôpitaux, etc., recevront 160 millions de dollars sous la forme d'avances au titre de l'indexation à cause de l'augmentation du coût de la vie. Aux 13 millions de dollars prévus dans ce budget supplémentaire pour l'agriculture, nous ajouterons le 15 millions de dollars proposés cette semaine à l'UPA, tout ceci sans augmenter les impôts".

Avis d'Audience Publique

Ottawa, le 4 novembre 1974.

(TROISIEME PARTIE)
MONTREAL (QUEBEC)
LE 10 DECEMBRE 1974, 9 HEURES 30

Le Conseil de Radio-Télévision canadienne tiendra une audience publique qui s'ouvrira le 10 décembre 1974, à l'Hôtel Sheraton Mont-Royal, 1455, rue Peel, Montréal (Québec), afin d'étudier la question suivante:

BAGOTVILLE (QUEBEC)

J.-H. Duchesne Ltée faisant affaires sous la raison sociale de Ultra-Vision Télé-Câble Enr., est titulaire d'une licence pour l'exploitation d'une entreprise de réception de radiodiffusion pour desservir une partie de la ville de Bagotville (Québec).

Le Conseil a avisé le titulaire à plusieurs reprises qu'il ne pouvait distribuer que les stations pour lesquelles il avait reçu l'autorisation. Notamment dans sa décision du 2 mai 1974, CRTC 74-107, le Conseil rappelle au titulaire qu'il ne peut déroger aux conditions de sa licence sans autorisation préalable du Conseil.

Le conseil a des raisons de croire que le titulaire continue de distribuer sur son entreprise des stations MF contrairement à l'autorisation que lui accorde sa licence.

Le Conseil demande donc au titulaire de la licence de comparaître à l'audience publique qu'il tiendra à Montréal à compter du 10 décembre 1974 afin d'exposer les raisons pour lesquelles sa licence ne devrait pas être suspendue ou annulée.

Lorsque le Conseil fera l'étude de la question susmentionnée, il désire entendre les témoignages faits sous serment et les dépositions aux fins de savoir si J.-H. Duchesne Ltée faisant affaires sous la raison sociale de Ultra-Vision Télé-Câble Enr. distribue sur son entreprise des stations MF contrairement à l'autorisation que lui accorde sa licence.

PRODECURE

Tout commentaire au sujet de cette affaire doit être communiqué au titulaire de la licence par courrier recommandé ou par messager, avant le 25 novembre 1974, et une copie en double exemplaire doit en être adressée au Directeur général du Conseil de la Radio-Télévision canadienne, 100, rue Metcalfe, Ottawa (Ontario) K1A 0N2, avant le 25 novembre 1974, accompagnée d'une preuve de livraison au titulaire de la licence. Ces commentaires seront considérés comme des interventions et les intervenants seront soumis aux dispositions des Règles de Procédure du Conseil. Des copies de ces règles peuvent être obtenues à Information Canada. Pour de plus amples informations au sujet de l'audience, communiquez avec le Conseil par lettre ou en téléphonant à 613-996-2294.

Guy Lefebvre,
Directeur général,
Gestion des politiques de licences.

CRTC — Avis public 1974-63

Conseil de la Radio-Télévision Canadienne | **Canadian Radio-Television Commission**

Notice of Public Hearing

Ottawa, November 4, 1974.

(ISSUE No 3)
MONTREAL, QUEBEC
DECEMBER 10, 1974, 9:30 A.M.

The Canadian Radio-Television Commission will hold a public hearing beginning on December 10, 1974 at the Sheraton Mount-Royal Hotel, 1455 Peel Street, Montreal, Quebec to consider the following matter:

BAGOTVILLE, QUEBEC

J.-H. Duchesne Ltée, carrying on business under the name and style of Ultra-Vision Télé-Câble Enr. is licensed to carry on a broadcasting receiving undertaking in the town of Bagotville, Quebec.

J.-H. Duchesne Ltée, carrying on business under the name and style of Ultra-Vision Télé-Câble Enr. is licensed to carry on a broadcasting receiving undertaking in the town of Bagotville, Quebec.

The Commission has notified the licensee on several occasions that it must only distribute on its system the stations for which it has received the Commission's approval. In particular, in its decision dated May 2nd, 1974, CRTC 74-107, the Commission reminded the licensee that it cannot depart from the conditions of its licence without prior approval from the Commission.

The Commission is led to believe that the licensee continues to distribute FM stations on its undertaking contrary to the authority granted to him in its licence.

Accordingly, the Commission calls the licensee to appear at its public hearing in Montreal commencing on December 10, 1974 to show cause why its licence should not be suspended or revoked.

In considering the aforesaid, the Commission will wish to hear evidence under oath and submissions as to whether the licensee distributes FM stations on its undertaking contrary to the authority granted to it.

PRODECURE

Any comment in respect of this matter must be served by registered mail or personal delivery on the licensee on or before November 25, 1974 and filed in two (2) coppies with the Director-General, Canadian Radio-Television Commission, 100 Metcalfe Street, Ottawa, Ontario K1A 0N2 on or before November 25, 1974 with proof of service on the licensee. Such comments shall be treated as interventions and the Commission's Rules of Procedure governing intervenors and interventions shall apply. Copies are available from Information Canada. For additional information on the hearing you can contact the Commission in writing or by phone at 613-996-2294.

Guy Lefebvre,
Director-General of Licensing.

CRTC — Public Notice 1974-63

Canadian Radio-Television Commission | Conseil de la Radio-Télévision Canadienne

"UNE BRILLANTE RÉUSSITE" 14 ANS

Marcel Dubé — Les Beaux Dimanches

Jean Duceppe, Denise Filiatrault dans un film de Richard Martin

AUSSI: JE SAIS RIEN MAIS JE DIRAI TOUT

CAPITOL — CHICOUTIMI, 77, RACINE EST, 543-3280

2e SEMAINE JUSQU'AU 14 NOV. INCLUS

Apres "Deux Femmes en Or." 18 ANS Adultes

Le Nouveau Film de CLAUDE FOURNIER

La pomme, la queue... et les pépins!

Produit Par Marie Jose Raymond

COULEUR

avec Donald Lautrec, Han Masson, Janine Sutto, Real Beland, Gilles Pellerin, Danielle Ouimet, Denis Drouin, Louise Turcot, Jean Lapointe

AUSSI UN 2e GRAND FILM

PLACE DU ROYAUME CHICOUTIMI | ELYSEE KENOGAMI RUE STE-FAMILLE | CANADIEN ALMA | DIANA ROBERVAL | ORPHEON MISTASSINI

A L'AFFICHE AUX 2 CINEMAS

18 ANS Adultes

C'est plus Facile de garder la BOUCHE OUVERTE... Les Gourmandises

CINEMA CENTRE JONQUIERE 542-6901 | IMPERIAL CHICOUTIMI 543-5580

CINÉMAS PLACE DU ROYAUME

BOULEVARD TALBOT CHICOUTIMI

18 ANS Adultes

La pomme, la queue... et les pépins!

2ième FILM UNE JOURNEE BIEN REMPLIE CINEMA I

SUR SEMAINE
La pomme: 6:30 — 9:50
Journée: 8:10
SAMEDI ET DIMANCHE
LA pomme: 2:15 — 6:30 — 9:50
Journée: 12:40 — 3:50 — 8:10

CINEMA 1

Il faut exorciser... Magdalena LA POSSEDEE DU DIABLE

18 ANS Adultes

CINEMA II SUR SEMAINE
Magdalena: 7:20 — 9:30 Orchidees: 7:50
SAMEDI ET DIMANCHE
Magdalena: 12:15 — 3:15 — 6:20 — 9:30
Orchidees: 1:40 — 4:45 — 7:50

CINEMA 2

AUSSI
7 ORCHIDEES TACHEES DE SANG
UNE RUDE JOURNEE POUR LA REINE
AVEC
SIMONE SIGNORET
FAUSTINE et le Bel Eté

14 ANS

CINEMA 3

Après le diable de "The Exorcist" la terreur des forces occultes

Claude Bernard REVUE ASTRAL

14 ANS

LA MAISON DES DAMNES

Si vous aimez le mystère, avoir la chair de poule et des émotions fortes; ne manquez pas ce film, il est encore plus angoissant que "The Exorcist"

Charles Petit-Martinon - LE PETIT JOURNAL

Pas trop recommandable aux hypersensibles

Gerald Denis - DIMANCHE DERNIERE HEURE

Pamela FRANKLIN, Roddy McDOWALL, Clive REVILL

couleur

2e FILM "LE PROTECTEUR" CINEMA BELLEVUE JONQUIERE ST-HUBERT ET CENTENAIRE TEL: 542-5519

"L'ENFER EST VIDE" CINEMA SAGUENAY BAGOTVILLE 430 RUE ELGIN TEL: 544-4611

"LA HORSE" AVEC JEAN GABIN CINEMA CARTIER CHICOUTIMI 291 est RUE RACINE TEL: 543-3138

Le pays en vrac

Blakeney

REGINA (PC) — Le premier ministre Allan Blakeney, de la Saskatchewan, a lancé un urgent appel à ses troupes du Nouveau parti démocratique, les pressant de se préparer pour les prochaines élections qui devraient avoir lieu l'été prochain.

M. Blakeney, qui parlait lors d'une réunion de son parti à Régina, a déclaré: "Les libéraux, comme ils l'ont toujours fait, se portant à la défense des privi-

M. Allan Blackeney

légiés. Ils sont du côté de l'argent plutôt que du côté de peuple."

Il a demandé aux militants néo-démocrates de ne pas prendre pour acquis que son gouvernement serait automatiquement réélu.

Au cours de cette réunion à laquelle participaient quelque 100 délégués, plusieurs résolutions ont été adoptées, parmi lesquelles un bon nombre à caractère économique.

Journalistes-femmes

TORONTO (PC) — Le Club des journalistes de Toronto, au cours d'une réunion spéciale tenue samedi, a voté en faveur de l'admission des femmes journalistes comme membres, pour la première fois depuis que le club a été fondé, soit en 1944.

Le vote a été de 43 en faveur et 34 contre. Le club compte 765 membres.

Jusqu'à maintenant, les femmes avaient pu entrer dans le local du club librement à titre d'invitées, mais les membres s'étaient toujours opposés à leur accorder le droit d'être membres, avec les privilèges qui y sont attachés. Les femmes journalistes constituent presque la moitié de la profession à Toronto.

Un club des femmes journalistes a déjà existé en cette ville, mais a fermé ses portes il y a plusieurs années.

Le président Ed Simon a annoncé que la première liste de demandes d'inscription venant de femmes journalistes serait étudiée à la prochaine réunion du bureau de direction, mardi.

Bell

TORONTO (PC) — Deux employées de Bell Canada à Montréal, Patricia Harris et Elizabeth Kennedy, ont eu gain de cause devant un arbitre nommé par le ministère fédéral du Travail, et recevront chacune environ $2,000 en arrérages de paie. L'arbitre a affirmé que la compagnie avait violé une loi fédérale qui prohibe toute discrimination salariale contre les femmes.

Les deux employées avaient fait appel au gouvernement fédéral, il y a quatre ans, révélant qu'on les payait $110 de moins par mois que les hommes qui effectuaient un travail identique au leur.

Le professeur Earl E. Palmer, de l'Université Western Ontario, leur a donné raison à la suite d'une audience à Ottawa, mais Bell Canada a fait savoir qu'il y aurait appel devant la Cour fédérale.

Tragédie

NOELVILLE, Ont. (PC) — M. Carl Leslie Burke, âgé de 35 ans, résidant à Sudbury, est mort vendredi soir à la suite d'un accident de la route, près de cette municipalité située à une quarantaine de milles au sud de Sudbury.

M. Burke voyageait dans un camion d'une demi-tonne conduit par M. Stanley Gendron, de Toronto. Le véhicule a fait plusieurs tonneaux et est une perte totale. M. Gendron et un autre passager dans le camion, M. Duncan Maclean, ont été blessés.

Viol

TORONTO (PC) — Une femme de 17 ans a été brutalement violée, tôt samedi matin, et les policiers enquêteurs ont rapporté que c'était là l'un des assauts sexuels les plus repoussants qu'on ait connus à Toronto cette année.

La femme revenait de l'église quand elle a été attaquée, traînée vers un garage vacant, dénudée et violée.

On recherche un homme plutôt grand et costaud, dans la vingtaine.

Réduction des effectifs

ST. CATHARINES, Ontario (AP) — Le général W. Leonard, ancien commandant des Forces canadiennes en Europe, a déclaré vendredi que des réductions d'effectifs dans les rangs des Forces armées canadiennes pourraient provoquer de l'instabilité en Europe occidentale.

"Une diminution de notre effort pourrait inciter l'Union soviétique à douter de notre volonté de résister à l'agression", a expliqué le général, actuellement président de la Commission militaire de standardisation de l'OTAN, à Bruxelles.

M. James Richardson, ministre de la Défense, a annoncé récemment que les effectifs de l'armée canadienne allaient être ramenés de 78,000 à 52,000 hommes.

Corps retrouvé

REA POINT, Territoires du Nord-Ouest (PC) — La police a annoncé samedi qu'on a retrouvé le dernier cadavre, à l'endroit où un avion Lockheed Electra de la compagnie Panartic s'est écrasé dans la glace la semaine dernière, près de l'île Melville.

Il y avait 34 personnes à bord. Deux s'en sont tirées vivantes et ont été hospitalisées à Edmonton, une est décédée en route vers l'hôpital, et toutes les autres ont péri lors de l'impact.

L'avion transportait une équipe de forage lors de l'accident.

LES KLEIN — Toute la famille est là, saine et sauve après plus de douze heures de retraite forcée. (PC)

A Odessa

La famille Klein respire enfin

ODESSA, Sakatchewan (PC) — La famille Klein se remettait, samedi soir, de ses 12 heures de terreur vécues avec Edward Millard, l'individu qui s'était introduit dans leur maison de ferme par la force. L'affaire s'est terminée samedi matin par un stampede d'agents de la Gendarmerie royale qui ont maîtrisé le désespéré.

M. et Mme Felix Klein et leurs six enfants n'ont aucun mal. Quant à Millard, il a été transporté à l'hôpital de Régina, solidement escorté par la police. Il y subira un examen psychiatrique.

Aux derniers moments du siège, pendant que la famille Klein se cachait dans le grenier et dans un placard de l'étage supérieur, Millard a tiré quatre balles dans la direction des agents. Il a tiré plusieurs coups aussi un peu partout dans la maison, coupant l'électricité et endommageant l'appareil de télévision de la famille. Il a également logé six balles dans le réservoir d'huile à chauffage, au sous-sol. Revenu dans la cuisine, il a lancé des oeufs, du lait, de la saucisse et un rôti de boeuf sur le plancher.

Millard est âgé de 26 ans et habite Edmonton. La police avait amené ses parents, par avion, pour le persuader de mettre fin au siège de la maison de Klein, cependant que des agents encerclaient la ferme. "Je t'aime... on aimerait que tu rentres chez nous", a crié un membre de la famille Millard, dans un porte-voix. Le désespéré n'a pas répondu durant une heure et demie. Puis il a permis à son frère Roger d'entrer. C'est Roger qui s'est saisi du fusil de son frère, après une courte bousculade. A ce moment, les policiers ont forcé l'entrée de la maison et aidé Roger à maîtriser l'individu devenu hystérique.

Intrusion

Le drame a commencé comme M. et Mme Klein s'apprêtaient à sortir pour la soirée, vendredi. Leurs six garçons, âgés de 18 mois à 19 ans, étaient assis dans la cuisine, et certains regardaient la télévision. Alors des balles ont été tirées à travers la porte de la cuisine.

M. Klein, âgé de 43 ans, a ordonné à sa famille de s'écraser sur le plancher puis de ramper jusqu'à l'escalier pour ensuite monter à l'étage. Le gunman est alors entré, en tirant des coups de feu, et a crié, au bas de l'escalier: "Je sais que vous êtes là, et je ne veux pas vous faire de mal."

C'est M. Klein qui a réussi à sauter d'une fenêtre de l'étage, en se coupant légèrement à une main. Il n'a pas eu à courir loin, car déjà les agents de la Gendarmerie étaient dans le voisinage, à la recherche de Millard. On avait noté le numéro minéralogique de son auto, à Edmonton.

Mme Klein a rapporté qu'à aucun moment Millard n'a essayé de monter à l'étage où elle se cachait avec ses enfants.

Les Mercury Meteor sont plus que jamais un achat plein de bon sens.

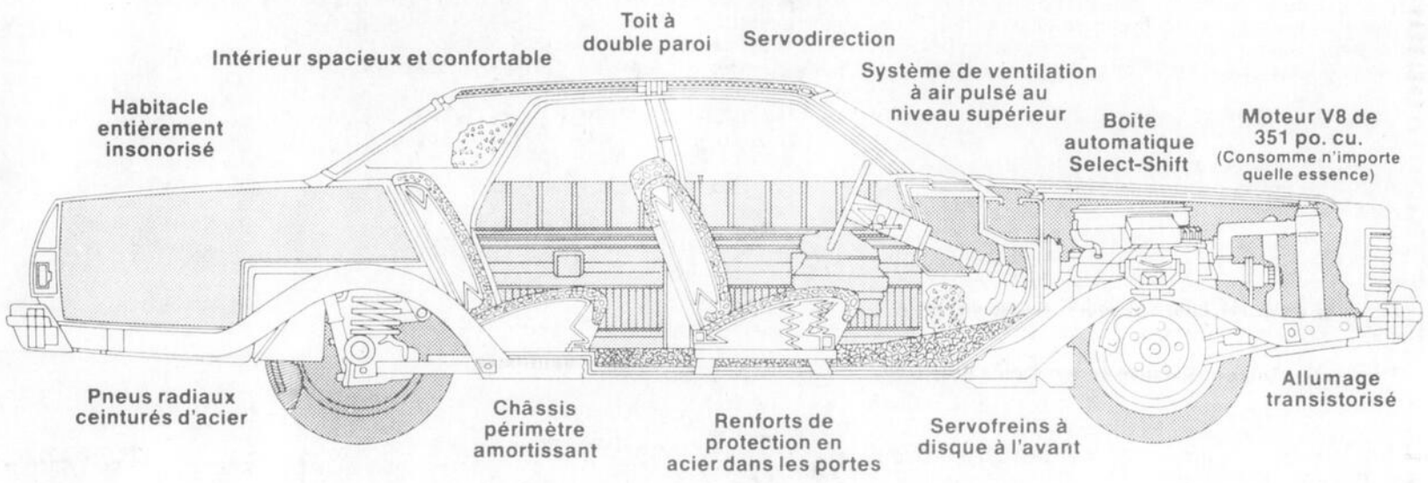

Et voici les belles lignes qui font de la Mercury Meteor un achat splendide.

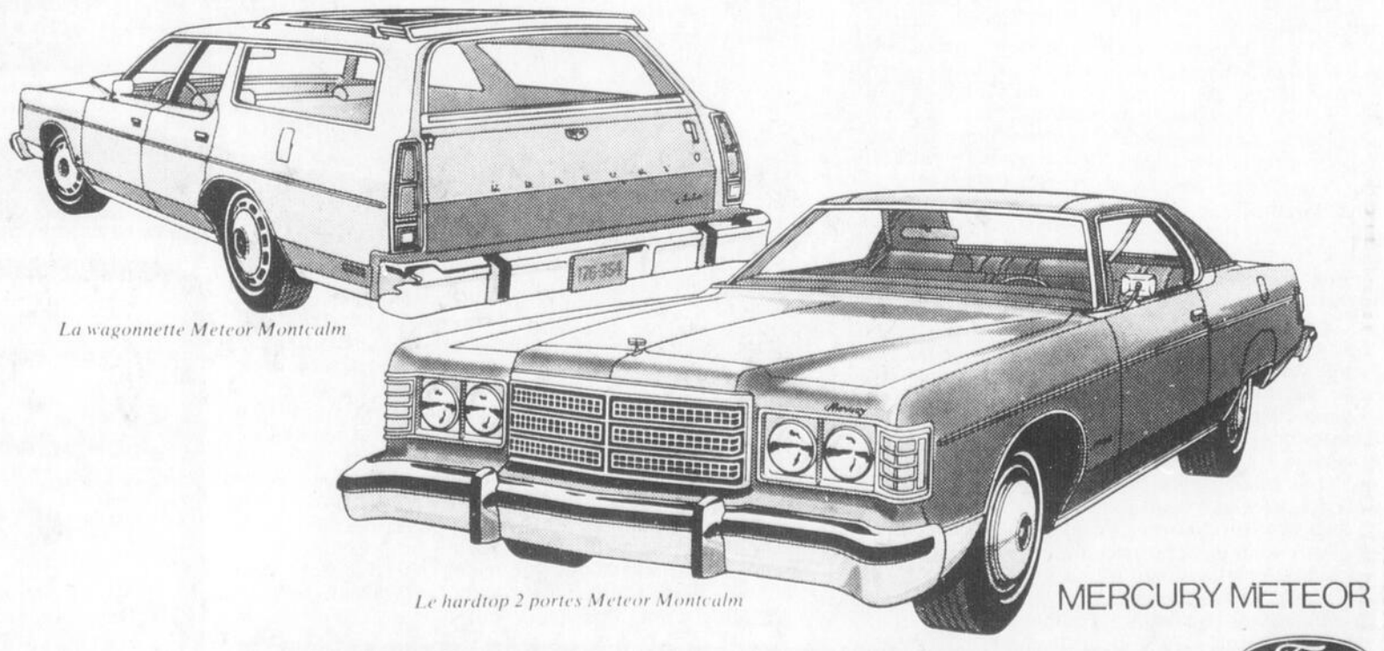

La wagonnette Meteor Montcalm

Le hardtop 2 portes Meteor Montcalm

MERCURY METEOR

Ford

La beauté de la Meteor, ses avantages techniques et son équipement standard ne disent pas tout ce qu'il faut savoir à son sujet.

Il y a d'autres raisons encore qui font de la Meteor 1975 un achat splendide.

Glissez-vous à l'intérieur d'un modèle Meteor et faites l'expérience d'un environnement grand style.

Vous apprécierez son intérieur spacieux et la simplicité du tableau de bord.

Vous remarquerez dès le premier coup d'oeil le luxe des aménagements intérieurs . . . splendides revêtements de tissu et vinyle des sièges profondément rembourrés, épaisse moquette à poil ras de 12 onces et longs accoudoirs qui contribuent à votre confort.

Si vous voulez mieux connaître et mieux aimer la Meteor, prenez le volant de luxe à deux rais de couleur harmonisée.

Et conduisez.

Le silence et la superbe douceur de roulement de la Meteor suffiraient à eux seuls à vous faire admirer cette belle voiture.

Vos yeux aimeront tout de suite ses lignes . . . de la calandre centrale redessinée aux nouveaux feux arrière panoramiques.

Mais en plus de ce style incomparable, il faut savoir que tous les moteurs de Meteor peuvent consommer n'importe quelle essence: sans plomb, super ou l'ordinaire à bas prix. En cela aussi, la Meteor est superbe . . . d'efficacité et d'économie.

Vous pourrez choisir votre toute nouvelle Meteor 1975 entre les modèles Rideau 500 et Montcalm, en hardtop 2 portes, hardtop 4 portes à montants profilés ou wagonnette.

Nos deux wagonnettes Rideau 500 et Montcalm répondent à tous vos besoins de transport puisqu'elles vous offrent 94.6 pi. cu. d'espace de charge. Plus 9.1 pi. cu. sous le plancher.

Pensez à la Meteor 1975.

Ses belles lignes en font un achat splendide.

Voyez dès aujourd'hui votre concessionnaire Mercury et faites de votre voiture 1975 une Meteor.

Certains des accessoires représentés sont en option, moyennant supplément.

IMPORTANT

Certaines voitures 1975 devront consommer de l'essence sans plomb, alors que celle-ci n'est pas encore offerte par tous les détaillants*.

Dès maintenant, les concessionnaire Mercury ont un grand stock de voitures 1975 qui fonctionnent avec tous les types d'essence: sans plomb, super, ou ordinaire, plus économique. Donc, où que vous soyez et où que vous alliez, vous pouvez utiliser n'importe quelle essence.

*Source: Gouvernement fédéral, Ministère de l'Industrie et du Commerce, juin 1974.

Qu'il s'agisse d'achat ou de location, voyez votre concessionnaire Mercury.

Ford MERCURY

42711 F

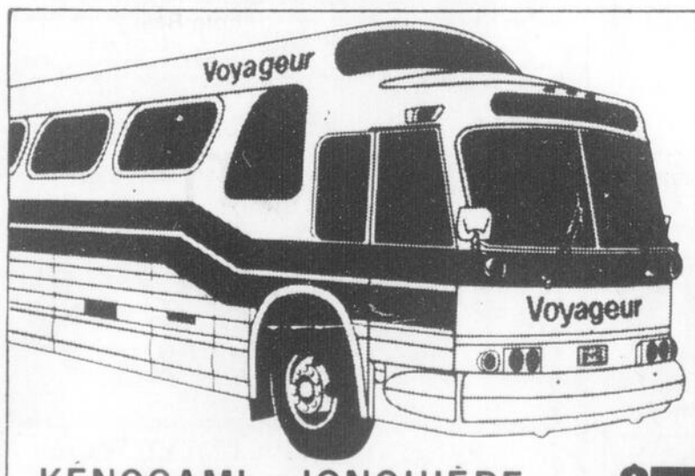

KÉNOGAMI - JONQUIÈRE
ARVIDA - CHICOUTIMI - **$7.50**

Québec

aller-retour
billet d'excursion d'un jour
en vigueur tous les jours

5 DÉPARTS PAR JOUR DANS CHAQUE DIRECTION

QUÉBEC — CHICOUTIMI — ARVIDA — JONQUIÈRE / KÉNOGAMI

Sta. Stat. No.	ROUTE No. 42	Km	Tous les jours Daily	Tous les jours Daily	Tous les jours Daily	Ven. seul. Fri. only	Tous les jours Daily	Dim. seul. et Sun. only	Tous les jours Daily	Ven. seul. Fri. night
	MONTRÉAL Dép.		AM 7 00	AM 9 00	PM 12 01	...	PM 3 00	PM 5 00	PM 8 00	AM 1 00
	QUÉBEC Arr.		9 30 AM	11 40 AM	2 40 PM	...	5 40 PM	7 40 PM	10 40 PM	3 40 AM
	VOYAGE TRIP No.		1	3	5	15	7	15	9	13
85	QUÉBEC Dép.	0	AM	PM 12 10	PM 3 10	PM 5 10	PM 6 10	PM 8 10	PM 11 10	AM 2 50
83	LATERRIÈRE JCT. A...Arr.	121	12 20	2 30	5 30	7 30	8 30	10 30	1 30	6 10
82	CHICOUTIMI A...Arr.	135	12 30	2 40	5 40	7 40	8 40	10 40	1 40	6 20
82	CHICOUTIMI A...Dép.	135	12 30	2 40	5 40	7 40	8 40	10 40	1 40	6 20
81	ARVIDA A...Dép.	227	12 50	3 00	6 00	8 00	9 00	11 00	2 00	6 40
79	JONQUIÈRE - KÉNOGAMI A...Arr.	242	1 00 PM	3 10 PM	6 10 PM	8 10 PM	9 10 PM	11 10 PM	2 10 AM	6 50 AM

JONQUIÈRE - KÉNOGAMI — ARVIDA — CHICOUTIMI — QUÉBEC

Sta. Stat. No.	ROUTE No. 42	Tous les jours Daily	Tous les jours Daily	Tous les jours Daily	Tous les jours Daily	Ven. seul. Fri. only	Dim. seul. Sun. only	Dim. Sun. night
	VOYAGE TRIP No.	2	4	6	8	10	14	12
79	JONQUIÈRE - KÉNOGAMI A...Dép.	AM 7 20	AM 9 20	PM 1 20	PM 5 20	PM 7 20	PM 8 40	PM 11 40
81	ARVIDA A...Dép.	7 35	9 35	1 35	5 35	7 55	8 55	11 55
82	CHICOUTIMI A...Arr.	7 50	9 50	1 50	5 50	7 50	9 10	12 10
82	CHICOUTIMI A...Dép.	8 00	10 00	2 00	6 00	8 00	9 20	12 20
83	LATERRIÈRE JCT. A...Dép.	8 10	10 10	2 10	6 10	8 10	9 30	12 30
85	QUÉBEC Arr.	10 30 AM	12 30 PM	4 30 PM	8 30 PM	10 30 PM	11 50 PM	2 50 AM
	QUÉBEC Dép.	AM 11 00	PM 1 00	PM 5 00	PM 9 00	PM 11 00	AM 11 01	AM 3 00
	MONTRÉAL Arr.	1 40 PM	3 40 PM	7 40 PM	11 40 PM	1 40 AM	2 40 AM	5 40 AM

A — Peut arriver ou partir une minute plus tôt ou plus tard

LE SERVICE DE LIVRAISON "EXPRESS" DE VOYAGEUR est le plus rapide pour vos colis et lettres. Les départs fréquents pour tous les endroits en font un service de premier ordre.

Voyageur

RENSEIGNEMENTS ET BILLETS: Consultez votre agent local

ZIEBART ENVIROGARDE PROTECTION
SI C'EST PAS ZIEBART C'EST PAS PAREIL
TEL. 549-2434
CHICOUTIMI

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

Sport

Télécouleur Quasar
POTVIN TREMBLAY meubles

Ce n'est pas la panique, mais...

Ce n'est pas un bon signe. quelques anecdotes méchantes commencent à courir sur le hockey. C'est Johnny Bucyk ,des Bruins de Boston, qui rencontre son coéquipier, Bobby Orr, quelques heures avant un match:

"Hey, Bobby, veux-tu des billets pour la joute?"

"Es-tu sérieux, Johnny, réplique Bobby. Qui est assez stupide pour venir nous voir jouer?"

Bobby blaguait bien sûr, mais c'était néanmoins pour lui une façon de traduire le sentiment général perçu, dans le monde du hockey, depuis le début de l'hiver, cette baisse notoire d'intérêt.

Les assistances ont chuté à certains matchs du Tricolore, jusqu'à 5,000 fauteuils déserts sont apparus au Chicago Stasium, le Boston Garden a accusé un certain déclin, au chapitre des foules pour la première fois en dix ans, en dépit des denrées rares que sont Orr et Esposito.

Au milieu de tout ça, il y a la déclaration du président Clarence Campbell qui déclenche la sonnet d'alarme, soulignant les ravages dans le hockey junior, et la crise économique qui guette le hockey avec sa présente échelle des salaires.

Et l'une des rares équipes professionnelles d'Amérique du Nord à livrer ses joutes locales au petit écran, les Canadiens de Montréal, songe à établir le black-out sur les rencontres disputées au Forum, l'an prochain. C'est du moins ce que laisse entendre le vice-président de cette équipe, Irving Grundman, au confrère Gilles Blanchard.

L'obscurcissement ou black-out des rencontres locales est néanmoins une pratique normale, employée depuis belle lurette par toutes les formations professionnelles du continent, mais il n'en reste pas moins que le monde du hockey commence à afficher d'autres signes extérieurs de l'implacable pression exercée sur lui par cette guerre entre deux circuits qui a ouvert la voie à des agents gourmands et sans scrupules.

Campbell précise que les revenus des athlètes s'étaient élevés de 93 pour cent, ces deux dernières années. Et ce n'est pas fini si un rempart n'est pas élevé en vitesse. Les patineurs établis qui gagnent entre $50,000 et $100,000 présentement, attendent avec une impatience vorace la fin de leur présent contrat pour taper les équipes professionnelles à la façon d'un Pierre Larouche, par exemple. Larouche, âgé de 18 ans, reçoit $160,000 par année des Pingouins de Pittsburgh afin de s'aguerrir dans les ligues mineures!

La dernière phase de la AMH-LNH a été la chasse aux adolescents de 18 ans qui tout en menaçant sérieusement la santé du hockey junior, se révèle ruineuse pour les clubs majeurs, parce qu'elle a déclenché chez certains agents une infection de l'esprit. Une guerre ruineuse et non moins hideuse parce qu'elle a provoqué aussi l'affaissement de quelques hockeyeurs menant la dolca vita sur leur monceau d'or.

Campbell et autres se rendent bien compte que si les grosses légumes ne mettent pas fin eux-mêmes à ces abus, les amateurs s'en chargeront en désertant les stades.

CLAUDE LAROCHELLE

(Tous droits réservés au Soleil et au Quotidien).

C'est constatations ne vont pas sans tiraillement. Derrière le coup d'Etat visant Clarence Campbell se profilait, semble-t-il, la querelle de deux factions, les colombes face aux épreviers, les partisans d'une paix totale avec l'Amh, et les irréductibles qui veulent voir les équipes du nouveau circuit dépérir, et goûter à la vengeance de ramasser leurs dépouilles. Entre-temps, c'est la flambée des salaires.

Un juste milieu peut être trouvé entre ces deux extrêmes, un genre de pacte de non-agression assorti d'un repêchage amateur commun, sous la table, qui priverait les agents des moyens de pression dont ils ont nettement abusé. On s'en va vers cette solution.

En fait, ce n'est tout de même pas la panique. La lenteur des amateurs à réagir est un grave avertissement qu'un homme comme Clarence Campbell retient.

En 1972, ce fut la même chose. Après le faite d'une série Canada-Urss, qui suscite tellement d'émotions, il y a l'inévitable creu de la vague. Visiblement, après un tel événement, les amateurs sont lents à démarrer. C'est un fait. Mais il y a néanmoins des signes de désinterressement dont il faut tenir compte sérieusement.

Evidemment, il y en a plusieurs, aujourd'hui, pour dire que les Nordiques de Québec ont fait une erreur en dérogeant à leur style de fougueux patineurs pour s'adonner à des échanges de coups de poing. Il ne fait pas de doute qu'un certain nombre de ceux qui réclamaient de l'action jusqu'ici ont été soudainement frappés par cette "découverte", hier soir, par suite de la victoire des Mariners de San Diego.

La vérité est toute autre . Les hommes de Jean-Guy Gendron qui s'empêtrent dès qu'une caméra de télévision est braquée sur eux, n'avaient aucune vigueur aucun mordant dans leur action, au cours de cet affrontement. Bagarres ou pas, il ne pouvaient tout de même pas espérer remporter une victoire en fonctionnant à mi-régime avec une attaque trop souvent délabrée.

On passe carrément à côté de la question en mettant sur le dos des accrochages le jeu décousu d'hier soir, et, à propos, j'aime bien la réflexion de Réjean Houle.

"Les batailles n'ont rien eu à voir avec notre défaite. Il était important qu'on pense à se faire respecter. Je suis bien content de voir qu'on a des gars solides derrère nous. Tôt ou tard, ça va payer des dividendes. Mais il va falloir travailler. On n'était pas là, ce soir".

Daniel Lecours peut tout aussi bien compter d'une seule main

par André Lestourneau

Chicoutimi — Même avec une seule main, Daniel Lecours n'en demeure pas moins un dangereux compteur, un atout de précieuse valeur dans le camp des Saguenéens.

Tout en étant incommodé par une blessure au poignet droit, Lecours a fêté son retour au jeu, hier soir, en enfilant deux buts, dont le second devait assurer aux Chicoutimiens une victoire de 7à 6 aux dépens du National de Laval.

Du même coup, Lecours a étouffé un ralliement de trois buts des Lavallois qui avaient réussi à niveler le pointage avec moins de quatre minutes à compléter dans la rencontre.

"Je ne sais pas si c'est le but le plus important de la saison que je viens de compter, mais j'ai fourni un effort spécial", a fait remarquer le meilleur pointeur des Saguenéens. "Je n'ai pas encore toute ma force et je ressens des douleurs depuis cet effort".

Equipe décimée

A tout considérer, les protégés de l'instructeur Yvan Gingras ont été chanceux de s'en tirer à si bon compte, devant une équipe décimée par les blessures et qui ne comptait que quatorze joueurs en uniforme.

Malgré tout, les visiteurs avaient réussi à s'emparer d'une avance de 3 à 1 en première période, grâce à des filets de Jean Trottier, Yves Preston et Yvon Vautour, tandis que Marc D'Amico parvenait à tromper la vigilance du gardien Robert Sauvé, vers la troisième minute de jeu.

A compter du second engagement, les visiteurs ont commencé à se ressentir de la fatigue, alors que les locaux retrouvaient leur rythme à mesure que le match progressait.

Seul, grâce à son brio, Robert Sauvé parvenait à limiter les dégâts, habilement secondé par ses défenseurs Daniel Noonan, Richard Dutton et Marc Parent qui n'ont guère eu le temps de se reposer, tout comme leurs coéquipiers à l'attaque.

Attaque sournoise

Le jeu s'est soudainement animé au début de ce second engagement, alors que Serge Chantigny s'est attaqué sournoisement à Marc D'Amico, le blessant à la bouche après l'avoir dardé avec son bâton. Gilles Quintal est rapidement intervenu pour venger son compagnon.

Cette courte séquence de robustesse devait réveiller les Saguenénes, tandis que les adversaires semblait intimidé et quelque peu désorienté, alors que spectateurs tentaient de s'en mêler. A l'aide de policiers, les visiteurs regagnèrent leur vestiaire, tandis que le pilote Jacques St-Jean décidait de retirer Hamel de son alignement, par mesure de prudence.

"Je n'étais pas intéressé à ce que mes joueurs se sentent incommodés. Même si je manquais de personnel, j'ai préféré le retirer", a reconnu St-Jean qui s'est dit tout de même satisfait de la tenue de ses protégés, compte tenu des circonstances.

Le coup de grâce

Profitant d'un moment de relâche de la part de la défensive des Saguenéens, Michel Bossy, qui n'avait encore rien fait de la soirée, enfilait deux buts en l'espace de 90 secondes pour ainsi niveler à nouveau le compte et jeter un douche d'eau froide sur le dos des 3,175 spectateurs qui avaient peine à en croire leurs yeux.

Finalement, à la suite d'un jeu amorcé par ses compagnons Marc D'Amico et Sylvain Locas, l'inimitable Daniel Lecours scellait l'issue de la joute avec son 17 filets de la présente campagne.

Grâce à cette huitième victoire de la saison, les Chicoutimiens demeurent sur un pied d'égalité avec les Remparts de Québec, en deuxième position de leur section, à quatre points des meneurs.

PEINE PERDUE — Pour contrer l'arrivée de Daniel Lecours, le défenseur Marc Parent se porte au secours de son gardien Robert Sauvé. Peine perdue, puisque le numéro neuf des Saguenéens parviendra à déjouer le portier du National, pour ainsi assurer la victoire aux siens.
(Photo Réal Tremblay)

D'Amico a trop bon coeur pour se venger

Chicoutimi — Attaqué sournoisement par Michel Chantigny, en début de deuxième période, Marc D'Amico s'était promis de se faire justice.

"Je ne peux accepter d'être attaqué aussi sauvagement. Il m'a craqué deux dents avec son bâton. Je lui ai dit que me vengerais, que je lui accrocherais un oeil", racontait D'Amico, encore sous le coup de la colère dans le vestiaire des siens.

Le diminutif joueur de centre des Saguenéens, qui a récolté un but et trois aides au cours du match, n'a pas tenu promesse.

"J'ai un coeur... Je me suis arrêté à un demi-pouce de son oeil", expliqua-t-il. "Je crois que cet incident a été un point tournant du match. Ils ont semblé plus timides par la suite".

D'autre part, D'Amico se félicitait d'avoir amélioré sa fiche en amassant quatre points de plus.

"Ca me fait huit point au cours des deux dernières joutes, soit un but et sept assistances. Je ne connais pas beaucoup de joueurs qui passent autant que moi dans le circuit. Je dois être parmi les premiers pointeurs".

Peu impressionné

De son côté, l'instructeur Yvan Gingras s'est dit peu impressionné par la tenue des Lavallois.

"Ils n'ont pas grand chose... Sauvé et la chance, rien de plus", de mentionner Gingras à un journaliste qui lui demandait s'il trouvait que le National avait bien travaillé. "Une équipe se surpasse toujours lorsqu'elle est privée de plusieurs joueurs. Les autres fournissent un effort supplémentaire".

Son opposant ne s'est pas montré plus impressionné de la victoire des Chicoutimiens.

"J'aurais pensé qu'ils patinaient davantage, car je sais qu'ils sont en meilleur forme que nous. Ils sont dirigés par un éducateur physique".

Même si son équipe occupe le premier rang de sa section, St-Jacques demeure des plus optimistes.

"Je me suis donné trois semaines pour remonter la pente. Ces gars là n'ont pas eu de camp d'entraînement. Tout ce qu'ils ont appris, c'est... pique et plante", de conclure le mentor des Lavallois qui aura un meilleure idée des siens à l'issue du match de ce soir, contre le Junior de Montréal.

Premier revers à domicile des Nordiques

par Michel Lemieux

Québec — Deux violentes bagarres dont une générale à la troisième période ont empêché les 7,500 amateurs qui assistaient au match des Nordiques et des Mariners de San Diego de s'endormir d'un profond sommeil.

Après avoir remporté leurs cinq premières parties à domicile, les Nordiques ont encaissé leur premier revers de la saison devant leurs partisans et ils ne pouvaient que faire leur mea culpa en quittant la glace. Ils n'ont jamais été capables de conserver un tempo régulier et se sont permis des erreurs impardonnables dont deux à la deuxième période qui devaient permettre des buts à Wayne Rivers et Ray Addouno.

Comme le disait Jean-Claude Tremblay, le premier des quatre grands du match, des enfants d'école n'auraient pas fait mieux. J.C. incidemment a peut-être joué son meilleur match de la saison, méritant trois passes sur les trois buts des siens tous enregistrés en avantage numérique par Guindon, Parizeau et Houle.

Les buts de Guindon et Parizeau avaient donné les devants 2-0 aux Nordiques, mais Rivers et Addouno nivelaient les chances profitant de deux erreurs des Nordiques. Rivers a récidivé à la troisième, puis Morenz ont porté le compte 4-2 en faveur des Mariners qui, avant le match avaient été tenus en échec durant huit périodes.

Houle a redonné espoir aux siens, mais il était trop tard.

Pour André Lacroix qui a été l'un des meilleurs chez les Mariners, la bagarre entre James Bateman et Michel Rouleau à la première période a permis à son équipe de se réveiller. "Nous étions un peu endormis. Mais cela nous a stimulés, même s'il n'y a pas eu de vrais gagnants dans ce combat. Puis, le premier but de Rivers a figé les Nordiques, d'ajouter le centre du San Giego.

Jeu agressif

Pour Réjean Houle, la bagarre n'a certainement pas été la cause de la défaite. Je pense que même si nous avons perdu, nous avons clairement démontré ce soir, que nous ne reculerons devant personne, et cela nous permettra certainement de reprendre ces deux points, parce que l'on nous respectera. A la première, Bateman et Rouleau en sont venus aux coups dans un combat de deux chutes, chacun obtenait une victoire. Tous deux ont été chassés, et un total de 78 minutes de punition a été distribué.

Puis la bagarre générale a éclaté à la treizième minute de la troisième période, lorsque Leclerc et Morrisson en sont venus aux coups avant une mise au jeu. Les deux bans se sont vidés, et la foule s'est défoulée. Au total 90 autres minutes ont été décernées par l'arbitre Bob Kolari dont des punitions de match à Leclerc, Morrisson et Gendron; Rouleau et Bateman ayant subi le même sort lors de la première bagarre.

Quant à Pierre Guité, qui s'est retrouvé avec Ted Scharf lors de la première bataille, il a de nouveau été soumis à la prise de cheveux pour la troisième fois cette saison, et après le match, il a décidé de faire couper cette longue chevelure. Guité n'a jamais pu livrer un bon combat cette saison, parce qu'à chaque fois, ses adversaires l'attrapaient par la crinière. Une chose est certaine, il y a longtemps que les amateurs voulaient voir les Nordiques riposter, et ces derniers l'on fait.

Mais à part ces bagarres, disons que Tremblay, Parizeau, Hoganson, Jordan sont les seuls qui peuvent avoir la tête haute à la suite de cette partie. Mais une chose est certaine, l'absence de Réal Cloutier se fait sentir chez les Nordiques.

Okker ne pouvait frapper la balle

Le hollandais Tom Okker a subi une éclise totale, devant l'américain Arthur Ashe qui lui a fait subir deux revers consécutifs 6-2 et 6-2 pour mériter le tournoi international open de tennis à Stockholm, plus une bourse de $12,000. Il n'a fallu qu'une petite heure au noir américain pour enregistrer son gain. Okker qui avait éliminé le favori, Bjorn Borg, a admis que Ashe ne lui avait jamais donné une chance de jouer. Il n'a fait que regarder passer la balle.

Un canadien errant

C'est un peu ce qui est arrivé à Kevin Hicks du Canada qui fut le seul de notre "mère patrie" à obtenir une place au classement du tournoi international de patinage artisitque disputé à Prague. Pour Hicks, il s'agissait d'une huitième place. Deux américains, soit Terry Kunicka et Kathy Malmburg ont terminé respectivement en première place chez les

LE RAPIDO

hommes et les femmes. La meilleure canadienne chez les femmes fut Barbara Terpenning de Vancouver qui a terminée en quatrième place.

Sixième victoire

Pour les américains, avec le lanceur Tom Seaver qui n'a alloué que quatre coups sûrs en plus de retirer 11 frappeurs au marbre, il s'agissait d'un gain de 5-1 contre une équipe de joueurs tout-étoiles du Japon. C'était le sixième gain enregistré par les Mets de New York, dans la série qui les oppose aux Japonais.

Bourse appréciable

Pour l'Australien Bob Shearer qui a remporté les honneurs de l'omnium de golf de Melbourne, c'est un cadeau de $65,000. Il a terminé le tournoi avec une fiche imposante de neuf coups sous la normale. Bruce Devlin a terminé au second rang suivi de Lee Trevino et de Ian Stanley qui ont fini sur un pied d'égalité en troisième place.

Piètre performance

Une bouteille de bière lancée sur la glace de l'amphithéâtre de Jonquière par un spectateur qui assistait au match entre les Marquis et les Saguenéens junior "B", hier soir, n'est pas un exploit digne de mention. Tout de même, c'est pas délicat. Que voulez-vous, on essaie d'imiter Chicoutimi car la même chose est déjà arrivée au centre Georges-Vézina.

Pauvre Bedeau!

Sylvain Tremblay joue au trouble-fête car il a voulu s'en prendre aux joueurs du National de Laval, hier soir. C'est à souhaiter que le "bedeau" arrête de sonner les cloches. Ce sont des scènes disgracieuses et ce n'est pas la première fois que des spectateurs tentent de faire un mauvais parti aux joueurs visiteurs, au centre Vézina. On se réchauffe et une fois le maximum atteint, on explose.

Le numéro un

Kelley Hall-Holland de London, Ont. a enregistré une première victoire pour le Canada, au concours hippique international de New York, en fin de semaine. Mlle Holland fut l'un des six cavaliers à réussir le parcours sans erreur. Elle montait le cheval RSVP.

Leclerc chasse les "démons" du temple et se retrouve en deuxième position

Par
Pierre Raymond

JONQUIERE — Désirant à tout prix chasser les mauvais esprits du temple et remettre les démons à leur place, Miville Lecler s'est converti en bon Seigneur pour les Marquis de Jonquière, hier soir, en suspendant six de ses joueurs qui ont ignore le couvre-feu samedi soir.

Les méthodes drastiques de Leclerc auront permis aux Marquis de se hisser seuls au premier rang de la Ligue junior régionale de hockey, au terme d'une victoire de 6 à 2.

Denis Villeneuve, Lambert Tremblay, Gilles Boivin, Gérald Savard, Pierre Girars jr et Laval Leclerc ont tous assisté à la joute depuis la section réservée aux spectateurs.

"Les six joueurs qui ont dépassé le couvre-feu, hier soir, levez-vous", a ordonné Leclerc dans le vestiaire des siens, quelques minutes avant le départ pour Jonquière. "Sortez immédiatement de la chambre", a-t-il continué lorsque les coupables eurent avoué leur méfait.

Miville Leclerc aura ainsi connu le pire week-end depuis sa venue derrière le banc des Saguenéens, en octobre 1973, connaissant la défaite à deux reprises en autant de matches.

Au total, les Saguenéens comptaient 13 joueurs en uniforme, dont trois rappelées des rangs juvéniles. Après avoir pris les devants 1 à 0, à la mi-temps de la première période, les Saguenénes ont plié devant la fatigue, laissant libre cours aux Jonquiérois.

Même l'attaque des Saguenéens a paru complètement nulle, permettant même aux Marquis de Jonquière de marquer en désavantage numérique.

Tirant de l'arrière 2 à 1, au terme de la période initiale, les Saguenéens n'ont pu revenir à la charge pour permettre deux autres buts aux Marquis en deuxième.

Martin Voyer, Raynald Jomphe, Michel Tremblay Louis Lavoie, Bernard Vigneault et Michel Villeneuve ont enfilé les buts des Marquis. Ceux des Saguenéens ont été comptés par René Dufour et Denis Bouchard.

Les deux gardiens des Saguenéens, Yvon Tremblay et Richard Racine, ont bloqué 41 lancers, comparativement à 28 pour leur opposant, Marcel Savard.

RIVAUX — René Dufour, des Saguenéens de Chicoutimi, tente de rivaliser de vitesse avec Michel Lebrasseur, des Marquis de Jonquière. (Photo Daniel Gauthier)

Le National... ouf!

Les représentants du National de Port-Alfred ont lancé un long soupir de soulagement, devant les Ouananiches, après avoir durement arraché une victoire de 6à 5, en prolongation, à leurs visiteurs.

Le capitaine des Ouananiches, Julien Joncas a créé l'égalité, aux derniers instants de la dernière période, but vivement contesté par les joueurs de La Baie, notamment par Jacques Boudreault, qui a été chassé de la joute par l'officiel, Phil Desgagné.

Réjean Thibeault a procuré la victoire à son équipe, à la deuxième minute de jeu de la période supplémentaire. Luc Fortier et Roger Fradette ont marqué deux buts chacun. L'autre appratien à Jacques Boudreault.

Bernard Cleary a célébré son retour avec les Roberval pour marquer un but. Michel Dumas, Maurice Paradis et Mario Bolduc ont également fait scintiller la lumière rouge.

Festival des Aiglons

Les Aiglons d'Alma, pour leur part, ont amélioré leur fiche offensive à la colonne du classement, en écrasant les Castors de Dolbeau 12 à 3 devant leurs supporteurs.

Dès l'issuer du premier engagment, les Aiglons se sont assurés la victoire, fort d'une priorité de 6 à 0. Ils ont terminé le match de plus belle, marquant cinq buts en huit minute de jeu.

Victorio Rosamilia et Martin Marcoux ont tous deux fait la fête avec quatre buts. Marcoux a récolté deux passes en plus. Martin Gagnon, Daniel Maltais, Claude Simard et Pierre Villeneuve ont également fourni un but chacun.

Yoland Gauthier a marqué à deux reprises pour les Castors. Jacques Trottier a réussi l'autre.

Entrée fracassante du taupin à Munger

JONQUIERE — Germain Munger avait bien raison de dire que le match d'hier soir, contre les Saguenéens de Chicoutimi représentait en quelque sorte le "Show" de l'année. Il avait bien pris la précaution d'entourer son nouveau taupin, Richard Bouchard, d'une bonne publicité pour attirer le plus de monde possible.

Le pointage final de la joute importe peu dans les circonstances. Les Marquis l'ont emporté mais là n'est pas le "show" prévu par Munger.

Son nouveau policier, Richard Bouchard, a lui seul volé la vedette. Il aura utilisé bassesse et la sauvagerie pour en arriver à ses fins.

A sa troisième présence sur la glace, à la toute fin du match, puisqu'il ne démontrait définitivement pas les talents requis d'un bon joueur de hockey, Bouchard a cherché maille avec tous les adversaires qui se retrouvaient devant lui.

Finalement, ne sachant plus exactement sur qui vider son trop "plein d'énergie", il a violamment assommé le gardien des Saguenéens, Yvon Tremblay, l'expédiant de tout urgence à l'hôpital, victime d'une sérieuse commotion cérébrale.

Jean Labelle a immédiatement secouru son gardien, affrontant Bouchard aux poings. Pendant ce temps, Michel Villeneuve, tout aussi enflammé que son coéquipier, voulait se mesurer avec tout le monde.

Suite au combat, personne ne venait à bout de contrôles les démolisseurs devenu furieux. Il a même tenté de rejoindre le banc des Saguenéens mais mal lui en aurait prix puisqu'il a passé bien près de se retrouver dans les bras de Miville Leclerc...

La foule jonquiéroise a activement participé au "show" de Bouchard. Continuellement, elle réclamait la présence de leur nouveau joueur vedette. Pliant aux revendications du public, Munger a lancé Bouchard sur la glace, advienne que pourra.

Les bras en l'air, en signe de désespoir, Munger ne comprenait pas le geste de Bouchard. "Je ne sais vraiment pas qu'elle mouche l'a piquée. Je comprends pourquoi il se fait suspendre partout où il passe", a signalé le pilote des Marquis.

Questionné sur la santé mentale de son équipier, Munger a été catégorique. "C'est un gars très intelligent. Il est surdoué mais il faudra qu'il apprenne à se contrôler sinon il devra dire au revoir au hockey. Je suis personnellement contre le fait qu'un joueur frappe un gardien, c'est un geste bas".

Munger a commenté l'esprit qui animait la foule à ce moment précis. "Il y a 500 personnes qui réclamaient Bouchard, ils étaient venus ici ce soir seulement pour le voir. Mais Bouchard veut prendre les moyens de rester avec l'équipe. Il peut quand même nous aider sur le plan sécurité pour les joueurs", a-t-il ajouté.

Dans le clan des Saguenéens, la colère primait avant tout. Pour un, Miville Leclerc fulminait contre Munger. "Je suis certain qu'il t'a dit que ce n'était pas de sa faute. C'est son genre. Je l'ai toujours cru bas mais jamais à ce point. Nous lui rendrons la monnaie de sa pièce à Munger et sa troupe mais pas chez nous, sur son territoire à lui".

Leclerc a continué. "Je reconnais là une tactique d'un "jaune". Il a besoin d'autres personnes pour faire le travail. Il avait raison de prédire un "show" de l'année. Un spectacle de lutte, oui", clamait Leclerc pendant que le gérant de l'équipe, Guy Byatt, affirmait constamment que Munger ne l'emporterait pas en paradis.

Montréal doit se rallier pour vaincre Cornwall

MONTR5AL (PC) — Denis Daigle, avec son deuxième but réussi à 9:41 de la troisième période, a brisé une égalité de 3-3 et les Juniors de Montréal ont défait les Royals de Cornwall 5-3, hier soir, dans la Ligue junior majeure de Québec.

Les Juniors traînaient de l'arrière 3-2 avant la dernière période, mais Jean-Luc Phaneuf a égalisé le compte à la cinquième minute. Mike McDougall a consacré la victoire des siens vers la fin de la partie.

Daigle et Mackasey avaient compté pour Montréal en première et Pierre Brassard, Marc Brazeau et Ed Cleary ont répliqué pour les Royals.

A Québec, Billy Doherty a compté deux buts pour conduire les Remparts à une victoire de 5-1 sur les Draveurs de Trois-Rivières. Eddy Godin, Donald Lemieux et Denis Turcotte ont compté les autres buts des vainqueurs, tandis que Dave Miglia a évité le blanchissage aux Draveurs. Quelque 3,876 personnes ont assisté au match.

A Sorel, Benoît Gosselin a compté un but et obtenu trois mentions d'aide pour conduire les Dynamos de Shawinigan à une vitoire de 5-3 sur les Black Hawks.

Gilles Gélinas, Yvan Hamelin, Daniel Lessard et Jean Thibodeau ont compté les autres buts de Shawinigan, tandis que Robert Ritchie, Brian Hart et Ernie White ont répliqué pour Sorel.

AU SAGUENAY/LAC ST-JEAN

Lorsqu'une entreprise québécoise veut lancer un nouveau produit sur le marché et prendre de l'expansion, c'est au MIC qu'elle fait appel, par l'entremise de son délégué régional. C'est, par exemple, grâce au dynamisme de Jean-Marc Turgeon, appuyé par la Société de Développement Industriel du Québec (SDIQ), que Les Industries Tanguay de St-Prime purent, en moins de deux ans, doubler leur personnel et réaliser un investissement de plus d'un million et demi de dollars. Votre délégué régional du MIC est toujours là, prêt à vous fournir aide et conseils et à collaborer à la réalisation de vos projets d'expansion.
Pour votre délégué, comme pour vous, l'important c'est l'activité économique.

Jean-Marc Turgeon, Ministère de l'Industrie et du Commerce
265 est, rue Racine, bureau 304, Chicoutimi, G7H 1S5 (418) 543-4222

LE PIVOT DE l'activité économique

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

ANGLES D'ACIER et RAYONNAGES STRUCTO

Capacité et rigidité accrues

**Aucune perte
Aucun chevauchement excessif n'est requis.**

Un choix plus grand des épaisseurs et des longueurs interchangeables.

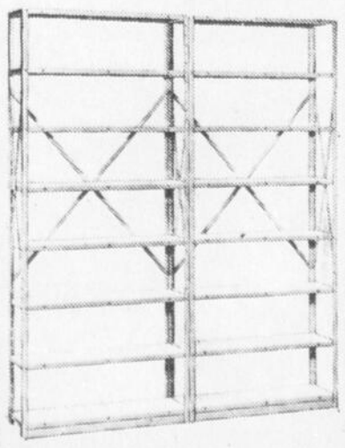

redistributions saguenay inc.

Laurentien INC.

20 EST, BOUL. LAMARCHE, CHICOUTIMI. TEL.: 549-5535

UN SPECIMEN — Etudiante en sciences naturelles au collège de St-Félicien, Mlle Ruth Lamontagne montre un spécimen de perdrix que l'on retrouve dans nos forêts, à Messieurs Noël Laurin et Valère Gagné, respectivement président de la Fédération québécoise de la faune et président réélu de l'Association de chasse et pêche du Lac-St-Jean.

Congrès de l'Association de chasse et pêche du Lac-St-Jean

Les propriétaires d'avions privés font l'objet de sérieuses plaintes

par Julien Gagnon

Mistassini — Les propriétaires d'avions privés qui font le transport des chasseurs en forêt ont fait l'objet de plaintes sérieuses de la part des membres de l'Association de chasse et pêche du lac St-Jean, réunis en congrès, enfin de semaine à Mistassini.

On déplore le fait que ce moyen de transport permet une pénétration très poussée dans des secteurs à peu près pas inexploités et qu'il est alors facile de détecter des hardes d'orignaux ou de chevreuils du haut des airs et de les abattre plus aisément.

Une recommandation sera formulée au ministère du Tourisme de la chasse et de la pêche afin qu'une surveillance plus étroite soit exercée et qu'un contrôle plus sévère soit mis en application. Il s'agit toutefois d'un sujet assez complexe car le transport aérien est régi par le ministère fédéral du Transport alors que les endroits de chasse sont sous la juridiction du Québec.

Le seul avantage que le Québec pourrait faire valoir serait d'empêcher l'amerrissage ou l'atterissage de tout avion voulant se poser sur le territoire québécois. Cette prise de position serait toutefois plutôt compliquée à appliquer.

Il fut également question du traitement de faveur détenu par les indiens qui ont le privilège de chasser où bon leur semble. Une recommandation fut faite à l'effet que les indiens reçoivent le même traitement que les blancs et soient soumis aux même lois et règlements.

Les membres présents à la réunion ont admis, par contre, qu'il serait peut-être préférable de former une commission spéciale afin d'étudier la situation de façon objective. La Fédération québécoise de la Faune devrait contribuer à l'étude de cette question très délicate afin de pouvoir apporter des recommandations satisfaisantes.

La réduction de la période de chasse au castor fut également mise à l'étude afin de faciliter une meilleure conservation de l'espèce. On recommande une réduction de deux mois de chasse, ce qui porterait la période depuis le mois de novembre jusqu'au mois de janvier au lieu du mois de mars tel que déterminé actuellement.

Concernant les agents de conservation, il fut recommandé que ces mêmes agents passent par une école spécialisée afin de pouvoir approfondir leur technique de travail. Des pressions seront aussi faites auprès du ministère afin que le nombre d'agents soit augmenté. Présentement, on compte 20 agents actifs dans la région, plus 5 accompagnants qui ont au moins 13 véhicules de transport à leur disposition.

La conservation par l'éducation, un slogan bien de son temps...

par Julien Gagnon

MISTASSINI — Le thème mis de l'avant par les membres de l'Association de chasse et pêche du lac St-Jean lors de la réunion annuelle tenue, en fin de semaine à Mistassini, n'est pas en vain mot.

La conservation par l'éducation! Tel est le mot d'ordre lancé par le président Valère Gagné qui a été réélu à ce poste pour un deuxième terme. M. Gagné est d'opinion qu'il est de plus en plus important de consacrer nos efforts vers une politique d'action aussi primordiale car la survivance de nos richesses fauniques en dépend.

Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, ainsi que le conseil québécois de la Faune, sont d'ailleurs prêts à collaborer avec les organismes qui font de la conservation un sujet capital.

Dans son discours d'introduction au poste de président, Valère Gagné a fait remarquer également ble afin de pouvoir offrir un front commun dans le but de présenter des revendications aux autorités gouvernementales. Cette régionalisation idéologique est le point d'appui de la puissance communautaire.

L'Association du lac St-Jean possède d'ailleurs un élément de force indiscutable avec l'enregistrement de 2,481 membres affiliés aux différents clubs compris dans les six secteurs du district du lac St-Jean. Même si l'objectif de 3,000 membres n'a pas été atteint, la participation actuelle est tout de même satisfaisante.

A noter que l'Association régionale existe depuis 15 ans et que 11 présidents ont eu la responsabilité d'orienter les destinées de l'Association du lac St-Jean.

RICHESSES FAUNIQUES

"Il ne faut pas se le cacher. La survivance de nos richesses fauniques dépend de la protection de l'environnement". M. Noël Laurin, président de la Fédération québécoise de la Faune, qui était le conférencier lors du banquet de clôture de la réunion de l'Association de chasse et pêche du lac St-Jean, est assez catégorique sur ce point.

Il ne se gène toutefois pas pour reconnaître que les clubs de la région peuvent être considérés comme étant à l'avant-garde dans la mise en pratique de la politique de la conservation. L'éducation de la masse par la participation des membres est d'ailleurs, selon M. Laurin, le meilleur critère de réussite.

A ceux qui déplorent à grands cris le manque d'agents de conservation, M. Laurin répond qu'il est impossible d'établir un système de surveillance à la grandeur du territoire car le Québec est une province immense et on ne pourra jamais trouver assez d'argents pour la protéger.

Selon M. Laurin, il appartient à chacun des membres des différents clubs de chasse et pêche de faire leur devoir et de faire en sorte que ce qui existe soit protégé de façon adéquate afin de préparer une reproduction perpétuelle.

Près de 200 congressistes ont assisté au banquet alors que M. Noël Laurin prononçait sa conférence.

La Fédération des marathons de nage professionnelle du Québec ne parvient pas à se brancher

par André Lestourneau

CHICOUTIMI — En dépit de longues heures de discussions, lors d'une réunion spéciale tenue à Chicoutimi, en fin de semaine, les dirigeants de la Fédération des marathons de nage professionnelle du Québec n'ont pas réussi à se brancher et à faire l'unanimité sur les questions inscrites à l'agenda.

Concernant les nouvelles exigences formulées par les nageurs, les représentants des quatre marathons de nage au Québec se sont montrés d'une extrême sévérité, réfutant la plupart des demandes des requérants, si ce n'est qu'une augmentation dans le montant des bourses.

Par contre, les responsables de la nage longue distance au Québec ont adopté une attitude draconienne à l'égard des nageurs, leur retirant les droits acquis en matière de ravitaillement et d'hébergement.

En outre, ces derniers ont dressé une certaine liste noire, qui comprend des noms aussi prestigieux que les Iglesias, Schans, Villagomez, Mattuch, Erickson, Nyad et autres grands noms qui ont fait la manchette au cours des dernières années.

Selon le président de la Fédération, Monsieur Nicoll Allard, il semble toutefois que cette liste ne soit pas définitive et qu'elle fera l'objet d'une étude plus sérieuse, lors d'une prochaine réunion, prévue pour le début de décembre.

"Cette liste n'est qu'un premier document de travail, tout comme les exigences des nageurs, a souligné le président Allard. Il n'y a pas de position catégorique qui a été prise. On ne peut décider en 24 heures les solutions à prendre pour assurer l'essor de la nage longue distance au Québec."

"Même si aucune décision finale n'a été prise, la réunion a été des plus profitables", de poursuivre le président Allard. "Elle a permis aux dirigeants des marathons de prendre conscience de l'importance des nageurs qui n'ont pas toujours été traités comme il se devait."

De l'établissement d'une liste noire, encore là, le président de la Fédération a fait remarquer qu'il était trop tôt pour mentionner qu'elle soit définitive.

"Nous aurons à étudier le comportement et les performances de certains nageurs. Nos représentants ont des opinions partagées sur le sujet. Il faudra en discuter plus à fond. C'est la première fois que les dirigeants étalent leurs problèmes à la table. Nous verrons à les régler. La Fédération aura même à réétudier son rôle. Pour l'instant, il n'y a rien de définitif", a-t-il conclu.

ATTENTION
PROPRIETAIRES DE
VOLKSWAGEN!
Toujours dans le but de
MIEUX VOUS SERVIR,
M. LORENZO MARIN
CONSEILLER EN SERVICE
MET A VOTRE DISPOSITION

M. LORENZO MARIN
GERANT DE SERVICE

9 MECANICIENS
d'expérience formés en usine avec l'un des centres de diagnostic les plus modernes de la région.

2 DEBOSSELEURS
spécialisés en débosselage Volkswagen.

ST-JEAN-EUDES Automobiles INC.
150 BOUL. ST-JEAN, ARVIDA — TEL.: 549-2405

Kneissl skis
SKI KNEISSL
Premier choix dans le monde entier la marque qui procure un ski agréable.

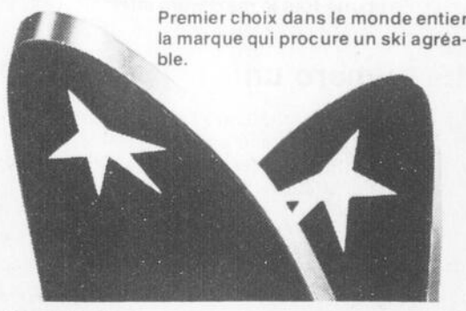

SPECIAL
avec l'achat d'une paire de ski Kneissl, magic 600, Rég.: $149.95.
OBTENEZ GRATIS
fixation tyrolia 2000 avec talonnière 900 d'une valeur de $50.00 plus la pose $5.00.

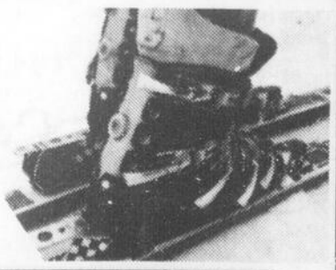

Boutique du Ski
chez
ROCH ELECTRIQUE
71, King Georges,
Kenogami. Tél.: 547-9361

Service d'expert par
Claude Nadeau, Jasmin Gilbert, Daniel Fontaine

SPECIAL
PRE-SAISON
EQUIPMENT COMPLET DE
SKI DE FOND
comprenant ski "artis", bottes tyroll, fixation automatique, bâtons en torkain. $59.95

Ottawa et Saskatchewan accèdent à la finale

(Selon PC) — A Ottawa un placement de 35 verges de Gerry Organ à moins d'une minute de la fin du match a permis hier aux Rough Riders d'Ottawa de battre les Tiger Cats de Hamilton 21-19 dans la demi-finale de la conférence de l'est de la Ligue canadienne de football.

Ian Sunter a bien tenté un placement pour Hamilton, à 14:59, de la ligne de 36 verge, mais il a manqué la cible et Ron Woodward a concédé un simple.

Titulaires de la coupe Grey, les Riders affrontent dimanche prochain les Alouettes de Montréal dans la finale de l'est.

Le quart arrière Rick Cassata a complété des passes de touché à Jim Foley et Terry Wellesley et Organ a botté deux transformations, deux placements et un simple pour Ottawa.

Tony Gabriel, qui a disuputé un match colossal, a capté une passe de 11 verges de Don Jonas pour le premier touché des Tiger-Cats. Jonas a réussi le second sur un jeu au sol d'une verge. Sunter a botté deux convertis, un placement et deux simples.

Pressé par la défensive adverse, Jonas a été victime en deuxième demie de quatre interceptions, oeuvres de John Kryspe et Al Marcelin, avec deux chacun.

Hamilton a dominé au tableau des statistiques, réalisant des gains nets de 445 verges, dont 100 au sol. Ottawa a gagné 104 verges au sol et 112 par la voie des airs.

Foley a ouvert le pointage à 5:49, au premier quart, en captant une passe de 22 verges de Cassata mais Gabriel a riposté à 10:28 pour Hamilton.

Les Riders ont repris les devants 15-10 vers la fin du deuxième quart lorsque Eellesley a accepté, après qu'elle eut dévié sur un défenseur, une passe de 55 verges de Cassata.

Jonas a traversé la ligne des buts à 6:02, en dernière période, avant que Sunter ne rate la seule passe qu'il a tentée.

Jonas, de son côté, en a réussi 26 sur 44 pour des gains de 339 verges. Après avoir feint une tentative de placement, Sunter a exécuté une passe de 22 verges.

Gabriel a capté 15 passes pour 188 verges et Wellesley une seule pour 55 verges et un touché.

Andy Hopkins, des Tiger Cats, a porté le ballon 13 fois et a récolté des gains de 47 verges. Art Green, des Riders, a porté le ballon à 12 reprises pour 72 verges.

Roughriders-Lions

A Régina, menés à l'offensive par Ron Lancaster et à la défensive par George Wells, les Roughriders de la Saskatchewan ont défait hier, en demi-finale de la conférence de l'ouest de la Ligue canadienne de football, les Lions de la Colombie-Britannique 24-14.

Près de 20,500 spectateurs ont vu Lancaster compléter des passes de touché de 38 verges à Rhett Dawson et de 37 verges à Bob Pearce, et remettre le ballon à George Reed pour un troisième majeur.

Brian Berg a enfilé trois transformations et un placement de 30 verges pour la Saskatchewan, qui affrontera dimanche prochain, en finale de l'ouest, les Eskimos d'Edmonton.

Lou Harris, à la suite d'une course de sept verges, et Terry Bailey, sur une passe de 10 verges de Peter Liske, ont réussi les touchés des Lions, touchés convertis par Ivan MacMillan.

Cette victoire de la Saskatchewan était prévue. Les Roughriders ont gagné cette saison leurs trois matches contre les Lions et n'ont pas perdu contre eux, au Taylor Field, depuis 1965.

Lancaster a réussi 16 de ses 23 passes pour des gains de 220 verges. Don Moorhead, qui a remplacé Liske au deuxième quart, en a complété trois sur neuf pour 88 verges. Liske a atteint 15 receveurs en 24 tentatives.

Les Roughriders ont récolté 20 premiers essais et ont réalisé des gains nets de 384 verges, 21 de plus que les Lions.

Wells s'est signalé à la défensive en recouvrant au troisième quart, à la ligne de 28 verges des Lions, un échappé de Doug Moorhead. Deux jeux plus tard, Reed marquait un touché de la ligne de deux verges.

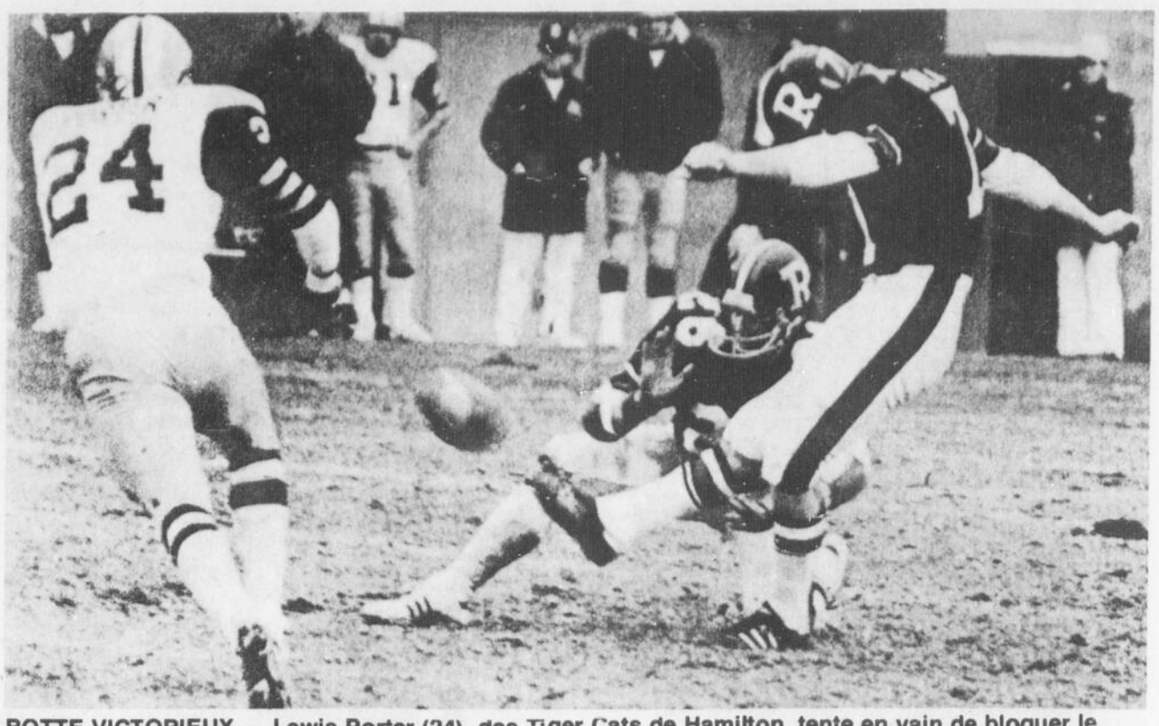

BOTTE VICTORIEUX — Lewis Porter (24), des Tiger Cats de Hamilton, tente en vain de bloquer le botté de Gerry Organ, des Rough Riders d'Ottawa, qui assurera la victoire à son équipe, moins d'une minute avant la fin du match. (Téléphoto PC)

"Je me suis habitué à ce genre de pression"

Gerry Organ

OTTAWA (PC) — "Un héros ou un vaurien, voilà l'enjeu", a déclaré hier Gerry Organ, dont le placement de 35 verges à 50 secondes de la fin du match a procuré aux Rough Riders d'Ottawa une victoire de 21-19 contre les Tiger Cats de Hamilton.

"Je me suis habitué à ce genre de pression. Mais c'est la première fois cette année que je suis appelé à décider de l'issue d'un match important. Et je ne me cache pas pour dire que je ressentais la pression.

J'ai réussi le placement et Sunter l'a raté, voilà à quoi se résume le football."

Ian Sunter, botteur de précision des Tiger-Cats, a raté un placement de 36 verges à la fin du match, placement qui aurait créé une égalité de 21-21.

L'instructeur George Brancato, a révélé à l'issue de la rencontre que les Riders avaient adopté à la demie une nouvelle stratégie.

"Nous avons abandonné la défensive homme pour homme pour une défensive de zone", a-t-il dit. "Nous étions prêts défensivement et l'offensive s'en est bien tirée."

Brancato avait exprimé son mécontentement à l'endroit de sa formation offensive à l'issue des deux échecs que son équipe a subies vers la fin de la saison contre les Alouettes de Montréal.

"Les joueurs étaient un peu déprimés... mais l'argent fait toute une différence", a-t-il dit en faisant allusion aux montants versés pendant les séries éliminatoires.

Interrogé sur les chances de son équipe contre les Alouettes en finale de l'est, Brancato a répondu: "Ils nous ont battus à nos deux dernières confrontations mais comme je le disais, l'argent fait toute une différence."

Selon le quart-arrière Don Jonas, des Tiger-Cats, la victoire aurait pu tout aussi bien aller de l'autre côté. "Ce fut un coup de dés. Je reconnaissais cependant qu'ils ont une excellente défensive".

Le secondeur de ligne Bill Palmer, des Riders, a subi au début du match une blessure à une jambe et il ne pourra pas jouer dimanche contre Montréal.

Premier bonspiel de la saison

Gulka triomphe de Ouellet

Alma — Allen Gulka d'Arvida, a l'intention de s'imposer sur le circuit régional de curling, cette saison. Il a d'ailleurs commencé sur le bon pied avec son équipe en méritant les grands honneurs du premier bonspiel régional masculin, disputé en fin de semaine à Alma.

Ce fut un gain plutôt facile au compte de 8-2 que Gulka a enregistré aux dépens de Guil Ouellet d'Alma, après huit bouts d'un match limité à 10 bouts.

Il ne faut pas trop se surprendre du gain inscrit par Gulka car ce dernier représente un opposant de qualité et, de plus en plus, cette équipe se signale avec acharnement.

En plus du capitaine Gulka, l'équipe regroupait Bernie Rumsey, Bill Rich et Marc Doufour. Rich rejoindra toutefois la formation de Bill Tracy pour la prochaine saison et il sera appelé à remplacer Ted Bassett qui ne réside plus dans la région et qui occupait la position de troisième joueur sur le quatuor de Tracy.

Quant à Guil Ouellet, il s'agit d'une répétition trop souvent évidente. Une fois de plus, Ouellet a dû s'avouer vaincu après avoir atteint le stade de la finale, ce qui est plutôt déprimant parfois. Guil Ouellet dirigeait sa formation régulière qui comprenda Rémi Brassard, Marc Drolet et Claude Tremblay.

Dans la classe "B", Bill Tracy a triomphé facilement de son opposant Cyril McFate de Bagotville au compte de 12-1 après six bouts. Tracy a perdu un seul match et ce fut contre Eddy Ricken d'Alma, après un bout supplémentaire.

Dans les autres catégories, Tom Arseneault d'Alma a triomphé aux dépens d'André Desjardins de Kénogami et Gérard Fillion d'Alma l'a emporté contre John Lapointe d'Alma.

Un total de 48 équipes ont pris part à cette première épreuve qui marquait l'ouverture des hostilités du curling sur le plan régional.

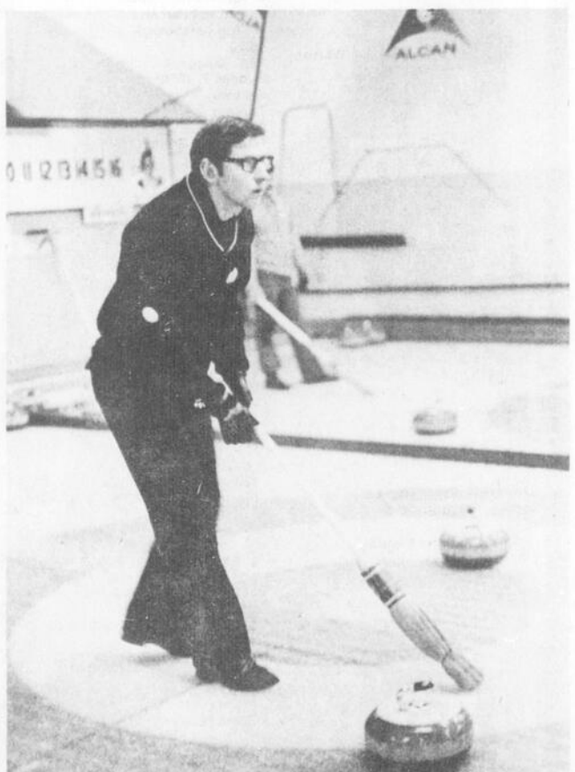

SERIEUX — A n'en pas douter, Allen Gulka, vainqueur du premier bonspiel de la saison, prend le curling avec beaucoup de sérieux.

MOTS CROISES

problème: no 319

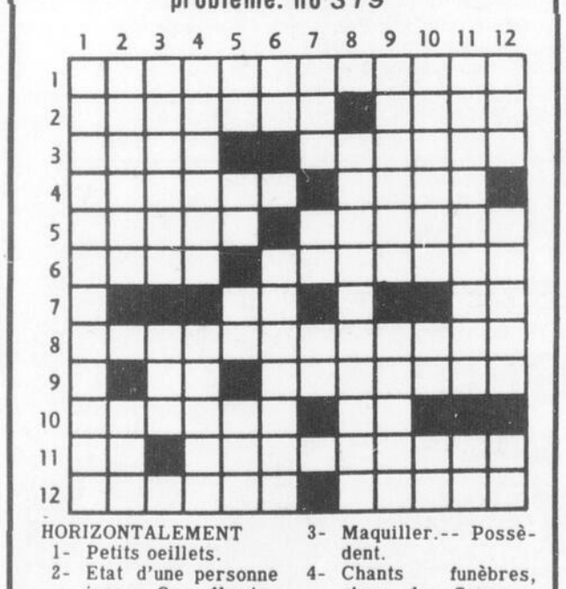

HORIZONTALEMENT

1- Petits oeillets.
2- Etat d'une personne ivre.-- Querelle violente.
3- Petit espace de terrain. -- Travaillas d'arrache-pied.
4- Ville d'Italie.-- Tête de rocher.
5- Lisières des bois.-- Rideaux de tissu qui se lèvent et se baissent devant une fenêtre.
6- Places sur la table. --Tirera vers soi.
7- Métal précieux.--Avalé.
8- Se dit de ce qui est petit et mignon.
9- Non vêtu.-- Couvrir d'un enduit.
10- Faisant une marque sur.-- Radium.
11- Ce qui est dû à quelqu'un.-- Position.
12- Astre sous la forme d'un point lumineux. --Dont les parties constituantes sont très rapprochées.

VERTICALEMENT

1- Unité de temps égale à un millionième de seconde.
2- Substance osseuse dure.-- Terme au tennis.
3- Maquiller.-- Possèdent.
4- Chants funèbres, chez les Grecs.-- Presque.
5- Squelette . -- Notre-Seigneur. -- Conjonction. -- Fleuve d'Afrique.
6- Notre- Seigneur. -- Petite mélodie.
7- Propre.-- Sa Majesté.-- Ginette Nadon.
8- Teindras de nouveau.
9- Intervalle mélodique de trois sons.-- Laine, soie etc, préparées, soit pour être placées sous la doublure des objets de literie.
10- Apeuré.-- Ancienne mesure chinoise.-- Infinitif.
11- Rendre plus aigu.-- Richesse.
12- Possessif.-- S'élève de terre avec effort.--Négation.

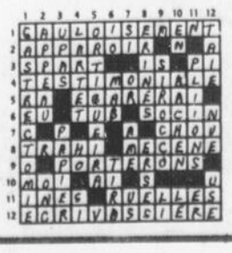

R. BOIVIN & FILS Ltée, 492, boul. Marcotte, Roberval, Lac-St-Jean, G8H 1Z6, 275-2502.	**Fédération des Chantiers Co-Op,** 1695, boul. Talbot, Chicoutimi, G7H 5A9, 549-4770.	**Fédération des Chantiers Co-Op,** boul. Dequen, Mistassini, Lac St-Jean, G0W 2C0, 276-2844.	**Fédération des Chantiers Co-Op,** 447, boul. Sacré-Coeur, St-Félicien, G0W 2N0, 679-0514.
ANDRE FORTIN, 270, Du Pont nord, Alma, Lac St-Jean est, G8B 5C5, 662-6140.	**Bertrand Simard,** R.R. St-Nazaire, Lac St-Jean, G0W 2V0, 662-3801.	**GAGNON &FRERES** 406, rue Racine, Chicoutimi, G7H 1T4, 543-1501.	**JEAN-CLAUDE TREMBLAY,** St-Thomas-Didyme, 274-2909.
CLAUDE MENARD, 62, rue Principale, Chambord, Lac St-Jean, G0W 1G0, 342-6612.	**LOCATION D'EQUIPEMENT (CHICOUTIMI) LTEE,** 131, St-Ephrem, Chicoutimi-Nord, G7G 2W2 - 549-5262.	**MAXI-MOTO INC.,** 136, boul. Taschereau, Kénogami, Lac St-Jean, G7X 1H3, 547-2122.	

Le Canadien se montre sans pitié devant les Capitols

(Selon PA) A Landover, les Canadiens de Montréal, menés à l'attaque par Henri Richard avec deux buts et trois mentions d'aide, ont écrasé les Capitals de Washington 11-1, hier soir, dans la LNH. C'était la dixième défaite consécutive de la nouvelle équipe d'expansion.

Les Capitals ne sont plus qu'à cinq parties du record de la LNH qui est de 15 défaites de suite et qui appartient aux Quakers de Philadelphie, qui avaient réalisé cette triste marque durant la saison 1930-31.

Guy Lafleur a aussi compté deux buts pour les Canadiens, tandis qu'Yvan Lambert a ajouté un but et deux aides à sa fiche.

Dans leurs trois dernières parties, les Capitals ont subi 27 lancers heureux contre leurs filets, ne répliquant qu'à sept reprises, successivement contre Boston, Philadelphie et Montréal.

Steve Shutt, qui avait compté trois buts dans la victoire de 4-3 des Canadiens sur Vancouver, samedi soir, a réussi son huitième but de la saison hier soir. Les Montréalais ont bombardé le filet de Ron Low et de Michel Belhumeur de pas moins de 42 lancers.

Bob Gainey, Serge Savard, Jacques Lemaire, Glen Sather et Pete Mahovlich ont obtenu les autres buts des Canadiens, tandis que Jack Egers a déjoué Ken Dryden en deuxième période pour le seul but des Capitals.

Seulement 16 rondelles ont été dirigées contre le gardien de l'équipe Montréalaise.

Invaincus en sept matches

A Buffalo, Gilbert Perreault a marqué ses 10ème et 11ème buts de la saison et a récolté trois passes, pour conduire les Sabres de Buffalo à une victoire de 8-3 contre les Penguins de Pittsburgh.

Invaincus à leurs sept derniers matches, les Sabres ont pris en première période une avance de 4-0 grâce aux filets de Jim Lorentz, Richard Martin, Perreault et Peter McNab.

Après que Perreault et Don Luce eurent porté cette avance à 6-0, au début de la période médiane, le gardien Gary Innes a remplacé son coéquipier Bob Johnson devant la cage des Penguins.

Larry Mickey et René Robert ont réussi les autres buts des Sabres tandis que Nelson Debenedet, Pierre Larouche et Chuck Arnason ont riposté pour Pittsburgh.

A Détroit, André Boudrias a été crédité d'un filet et d'une mention d'aide pour conduire les Canucks de Vancouver à une victoire de 4-2 sur les Red Wings de Détroit.

Boudrias a compté à 39 secondes du début de la partie pour déclencher l'offensive des siens. John Gould, Don Lever et Bobby Lalonde ont ensuite complété le compte des Canucks en première période.

Malgré des buts de Jean Hamel en deuxième et de la recrue Bill Lockhead en troisième, les Red Wings n'ont pu rien faire pour dominer le gardien Gary Smith qui a bloqué pas moins de 33 lancers.

A Philadelphie, Bill Clement a compté deux buts et Bernard Parent a enregistré son troisième blanchissage de la saison, pour conduire les Flyers à une victoire de 3-0 sur les Golden Seals de Californie.

Après quelque 15 minutes de jeu terne, en première période, le centre Terry Crisp a déjoué Gary Simmons avec un lancer de 50 pieds, pour donner une avance de 1-0 aux siens. Clement a enregistré ses deux filets en période médiane, le premier à 2:10, alors que Simmons avait quitté son filet, et le second à 10:08 en enlevant la rondelle au gardien pour la passer derrière lui.

A Boston, Phil Esposito et Wayne Cashman ont profité d'avantages numériques pour marquer chacun un but, en troisième période, et permettre ainsi aux Bruins de Boston de surclasser les Flames d'Atlanta 4-3.

Tom Lysiak avait procuré les devants aux Flames, en première période, avec le premier de ses deux buts mais Bobby Orr a créé l'égalité, sans aide, au début de la période médiane, pendant que les Bruins jouaient à court d'un homme. Orr a transporté le disque d'un bout à l'autre de la patinoire, a attiré le gardien Daniel Bouchard du côté gauche et a glissé la rondelle sous Bob Leiter, lequel s'était précipité devant le filet.

Don Marcotte a enfilé le deuxième but des Bruins avant que Bryan Hextall et Lysiak ne redonnent les devants aux Flames.

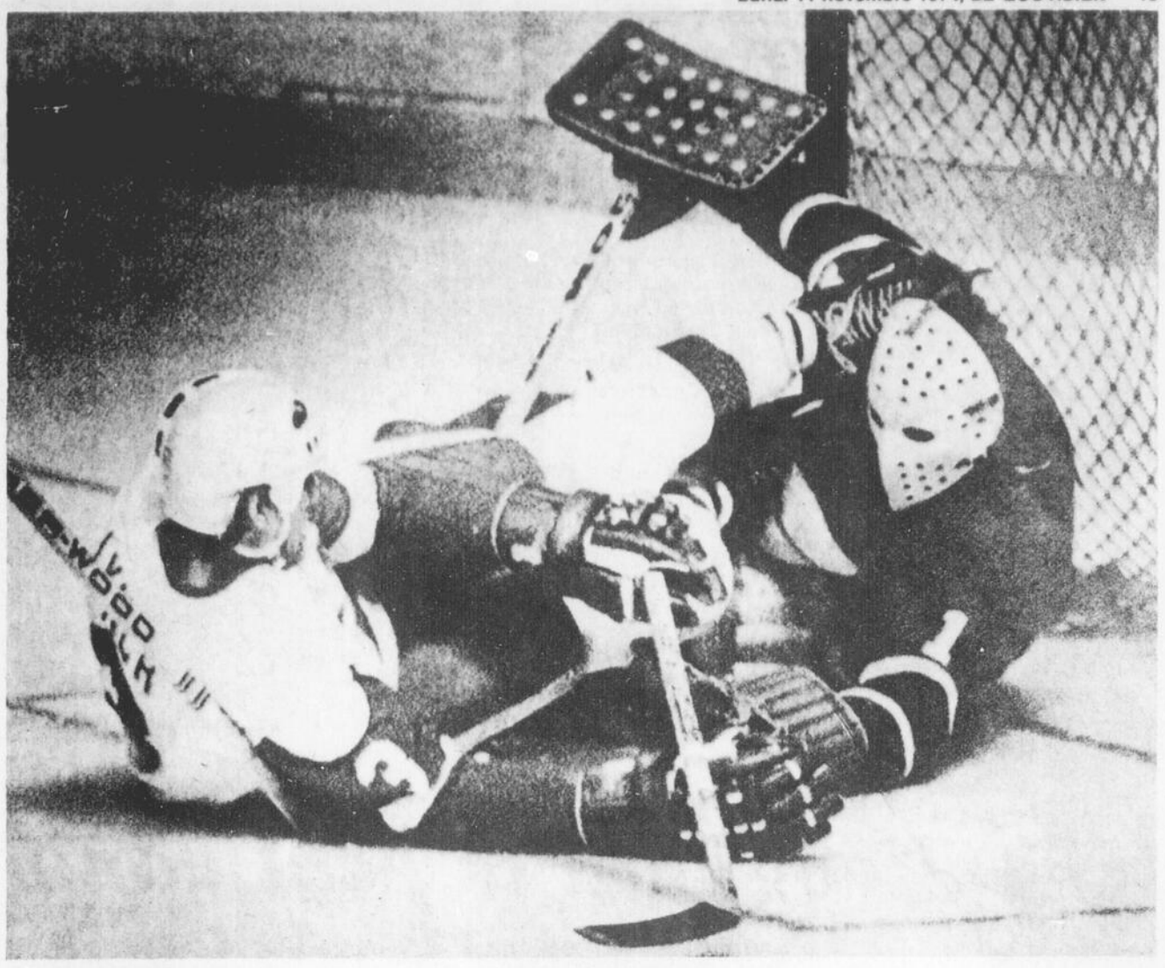

A LA RENVERSE — Jack Lynch, des Red Wings de Détroit, s'est retrouvé à la renverse après avoir entré en collision avec le gardien Gary Smith, des Canucks de Vancouver. (Téléphoto PC)

HOCKEY

LIGUE JUNIOR REGIONALE

Hier
Chicoutimi 2 Jonquière 6
Roberval 5 Port-Alfred 6
Dolbeau 3 Alma 12

Jonquière	10	8	2	60	37	16
Chicoutimi	10	7	3	69	29	14
Alma	10	7	3	67	44	14
Dolbeau	8	3	5	31	42	6
Port-Alfred	9	2	7	31	62	4
Roberval	9	1	8	30	74	2

LIGUE JUVENILE

Hier
Port-Alfred 4 Kénogami 7

LIGUE PEE VEE

Samedi
Alma 2 Arvida 1
Jonquière 4 Kénogami 0
Chicoutimi 10 Roberval 0

Hier
Alma 4 Arvida 3
CHicoutimi 3 Roberval 2
Jonquière 10 Kénogami 0

LIGUE JUNIOR MAJEURE DU QUEBEC

Hier
Laval 6 Chicoutimi 7
Montréal 5 Cornwall 3
Shawinigan 6 Sorel 2
Québec 5 Trois-Rivières 1

Aujourd'hui
Montréal vs Laval

Demain
Québec vs Hull
Cornwall vs Trois-Rivières

Division Est

T.-Rivières	19	9	7	3	81	74	21
Chic.	17	8	8	1	93	104	17
Québec	18	8	9	1	70	74	17
Shawinigan	17	5	9	3	76	89	13
Sorel	18	3	14	1	68	106	7

Division Ouest

Sherbrooke	17	12	3	2	112	67	26
Cornwall	18	11	4	3	85	65	25
Hull	17	10	7	0	92	86	20
Montréal	16	8	6	2	92	93	18
Laval	19	5	12	2	98	109	12

LIGUE NATIONALE

Hier
Washington 1 Montréal 11
Californie 0 Philadelphie 3
Atlanta 3 Boston 4
Pittsburgh 3 Buffalo 8
Vancouver 4 Détroit 2

Aujourd'hui
Aucune joute

Demain
Atlanta vs Washington
Chicago vs Vancouver
Boston vs Saint-Louis

Division 1

	PJ	G	D	BP	BC	P	
Phila.	16	11	3	2	55	33	24
Atl.	16	8	6	2	48	42	18
NY Isl.	14	7	4	3	52	32	17
NY Rang.	14	6	5	3	47	41	15

Division 2

Vanc.	15	9	4	2	57	41	20
Chic.	14	7	5	2	57	37	16
St. Louis	13	4	6	3	42	46	11
Minn.	14	3	8	3	31	54	9
K. City	13	1	11	1	33	64	3

Division 3

Los Ang.	15	9	1	5	51	27	23
Montréal	16	7	4	5	62	44	19
Détroit	13	5	6	2	38	55	12
Pitts.	13	4	7	2	47	55	10
Wash.	14	1	12	1	28	72	3

Division 4

Buffalo	15	10	3	2	63	47	22
Boston	14	6	3	5	64	43	17
Toronto	13	4	6	3	51	55	11
Calif.	16	2	10	4	37	75	8

ASSOCIATION MONDIALE

Hier
San Diego 4 Québec 3
Minnesota 10 Phoenix 4
Toronto 7 Chicago 0
Indianapolis 6 Michigan 1
Edmonton 4 Cleveland 1

Division canadienne

	PJ	G	D	N	BP	BC	Pts
Toronto	13	9	4	0	62	42	18
Winn.	9	7	1	1	52	23	15
Québec	9	6	3	0	39	25	12
Vanc.	11	4	6	1	32	42	9
Edmonton	5	3	2	0	17	16	6

Division Est

N.-Ang.	9	7	2	0	35	21	14
Indiana	12	4	8	0	28	40	8
Cleveland	8	3	4	1	19	25	7
Chicago	9	2	7	0	21	34	4

Division Ouest

Houston	11	6	5	0	47	38	12
S. Diego	10	6	4	0	32	36	12
Phoenix	11	4	6	1	41	49	9
Minn.	10	4	6	0	41	48	8
Michigan	11	2	9	0	27	54	4

SUR LE NEZ

Piste Jacques-Cartier

PREMIERE COURSE, TROT, $700.

5— Uptown Lobell, J. Bruyère, 6.60, 4.20, 4.10. 7— Drakes Tale, G. Robichaud, 6.60, 4.00. 4— Petty Boy, L. Desrosiers, 3.20.
Ont aussi couru: Kitty Sharp, Hopeful Venture Unitas Western's Bill, Rush Street Kid.
Temps: 2.08.2.

DEUXIEME COURSE, AMBLE, $500

1— Scottys Leader, F. Nadeau, 4.70, 3.70, 2.90. 2— Roman Ruler, C. Denault, 18.00, 8.60. 4— Saul Hanover, E White, 3.40.
Ont aussi couru: Lou Adio, Eva E, Leah's Lady, Sea Lee, True Fire Mama.
Temps: 2.13.1.
Pari-double: 5-1 14.90.

TROISIEME COURSE, AMBLE $550.

5— Thunderstreak, M. Robillard, 9.30, 3.20, 2.60. 1— Hot Time, M. Cournoyer, A.80, 2.60. 2— Adios G. L., L. Duquette, 2.60.
Ont aussi couru: Denise Hal, McAdios Hanover, N R Adios, Klondyke Minbar, Henry Lenco.
Temps: 2.09.4.

QUATRIEME COURSE, AMBLE, $650.

4— Roya's Dan, G-G Lachance, 4.30 2.50, 2.20. 2— Magnum Hanover, J-C. Corbin, 3.00, 2.70. 5— Robert Volo, Y. Pelchat, 3.70.
Ont aussi couru: Rebel Chief, Miss Frontenac, Fancy Thoughts, Two Mountains Stud, Mard Bill.
Quinella: 2-4, 6.60.
Temps: 2.11.2

CINQUIEME COURSE, AMBLE, 1,900.

4— Speedy Jack, W. Lepine, 13.30, 7.80, 4.00. 3— Clermont Drummond, A. Veilleux, 6.80, 3.90. 5— Afton Agent, G-G Lachance, 3.30.
Ont aussi couru: Mike Dudley, Lord Mitch, Buena Mir.
Temps: 2.05.3

SIXIEME COURSE, TROT, $800

3— Gentleman Mir, P.-E. Alain, 3.60, 2.80, 3.00. 6— Super Bell, L. Desrosiers, 24.10, 7.00. 8— Floris Star, N. Tremblay, 6.40.
Ont aussi couru: Charger Lobell, Robins Delight, Scranton, Chang, Melfort Quinella: 3-6, 52.90.
Temps: 2.10.

SEPTIEME COURSE, AMBLE, $800.

3— Fleet Master, N. Tremblay, 3.50, 2.70, 2.50. 4— Carben Bunter, G. Dumont, 3.60, 3.10. 5— Belvedere Mir, C. Denault, 6.20.
Ont aussi couru: Shadydale Stepper, Adios Monte, Mike Ra Phone, Pine's Best.
Temps: 2.07.4.
Dans cette course le No 8 Jamie Dazz n'a pas complété l'épreuve.

HUITIEME COURSE, AMBLE, $700

1— McDougle, J. Cyrenne, 3.80, 3.00, 2.30. 4— Nechako Clarke, G. Labonté, 4.10, 3.50. 6— Fran Brown, Y. Fontaine, 3.00.
Ont aussi couru: Windy Ru, Right Test, Rubys Don Juan, Huntley Lad, Wainui's Gold.
Quinella: 1-4, 11.60.
Temps: 2.08.2

NEUVIEME COURSE, AMBLE, $700

2— A. C.'s Yosemite, E. White, 5.80, 3.10, 2.30. 1— Lord Blackstone, J. Bouchard, 3.30, 2.40. 3— Capri Adios, R. Moreau, 3.30.
Ont aussi couru: Mr Flinstone, Mighty Combat, Pamela Test, Mighty Kent, Demon's Parade.
Quinella: 1-2, 12.30.
Temps: 2.09.1.

DIXIEME COURSE, AMBLE, $800

1— Tardios Bomb, P. Courteau, 6.50, 3.00, 2.70. 2— Lafleur d'or, A. Jean, 2.90, 2.50. 6— Comet Coloniale, M. Cournoyer, 5.00.
Ont aussi couru: Blazer Gene, Ben Ernest, National Rhythm, Enchanted Heels, Royal Frise.
Exacta: 1-2, 35.10.
Temps: 2.08.4.

Edmonton inaugure son nouvel aréna

EDMONTON (PC) — Trois buts en troisième période, un sur un jeu de puissance et un autre de désavantage numérique, ont permis aux Oilers d'Edmonton de remporter une victoire de 4-1 dimanche soir sur les Crusaders de Cleveland.

Il s'agissait de la première partie disputée par ces équipes de l'AMH dans le nouveau d'Edmonton.

La partie s'est disputée devant la foule record de 15,326 personnes, Ce fut une partie peu enthousiasmante jusqu'à ce que les Oilers se décident à ouvrir la machine durant le dernier vingt, pour provoquer l'ovation de la foule, dans cet aréna de $18 millions.

Le défenseur Barry Long a compté deux buts pour les Oilers et les autres ont été au défenseur Doug Barris et au centre Ron Buchanan. Le but des Crusaders a été réussi par Ray Clearwater.

Les Oilers sont toujours en dernière position de la division canadienne de l'AMH, n'ayant joué que cinq parties jusqu'à maintenant, cette saison. Leurs six premières parties à domicile furent remises à cause du retard dans la construction de leur colisé.

A Chicago , Wayne Dillon et Tom Simpson ont tous deux enfilé un but en première période, pour donner une victoire facile de 7-0 aux Toros de Toronto sur les Cougars de Chicago, dans l'AMH.

Le gardien Gilles Gratton des Toros enregistrait son premier blanchissage de la saison alors que les Cougars subissaient leur pire défaite de la saison.

Vaclav Nedomansky et Tom Martin ont compté en deuxième et Pat Hickey, Paul Henderson Frank Mahovlich ont complété le score en troisième.

Pour sa part, Mike Walton a compté trois buts et a obtenu deux mentions d'acide, alors que les Fighting Saints du Minnesota ont défait facilement les Roadrunners de Phoenix 10-4.

Walton a compté deux de ses buts à 14 secondes d'intervalle en première période et son dernier en troisième. Au chapitre des lancers, les Roadrunners ont eu le meilleur avec 36 contre 32, mais John Garrett a réussi plusieurs arrêts brillants dans la victoire.

A Détroit , Bob Whitlock, avec son huitième filet de la saison, a conduit les Racers d'Indianapolis à une victoire de 6-1 sur les Stags du Michigan. Les Racers, qui n'avaient gagné qu'une seule partie dans leurs neuf premières rencontres de la saison, ont maintenant trois victoires de suite à leur actif. Il s'agissait de la cinquième défaite de suite et de la neuvième en 11 parties pour les Stags.

Les autres buts des Racers ont été réussis par Jim Hargreaves, Gary Bredin, Bob Fitchner, Jim Wiste et Joe Robertson, tandis que Dan Gruen a évité le blanchissage aux Stags. La partie s'est déroulée devant 6,249 spectateurs.

Ligue régionle pee-wee

Victoire des équipes d'Alma et Chicoutimi

CHICOUTIMI — Les Orioles d'Arvida ont dû plier l'échine 4 à 3, hier, devant les formations d'Alma, dans la Ligue régionale pee wee. Sabin Larouche, Richard Guay, Patrice Bouchard et Martin Tremblay ont conduit leur équipe à la victoire.

Même dans la défaite, Marc Gauthier, des Orioles, peut être satisfait de son rendement après avoir marqué les trois buts des siens.

Dans un autre match, les Optimistes de Chicoutimi ont vaincu Roberval 3 à 2. Steve Villeneuve a trouvé le fond du filet à deux reprises pour les vainqueurs tandis que Daniel Larouche complétait le pointage. Martin Boily et Pierre Laroche ont compté pour Roberval.

D'autre part, Jonquière a blanchi Kénogami par le pointage de 10 à 0.

Dans la Ligue juvénile régionale, les Royaux de Kénogami ont eu gain de cause contre le National de Port-Alfred, remportant une victoire de 7 à 4.

Yvon Gagnon, avec deux buts, Alain Garant, Alain Deschênes, Gaétan Brassard, Pierre Tremblay et Bernard Lachance ont marqué pour les Royaux. Michel Bergeron, Jacques Fortin, Alain Tremblay et Eric Boudreault ont fourni les buts du National.

SOMMAIRES

LIGUE JUNIOR REGIONALE

CHICOUTIMI 2 JONQUIERE 6

Première Période

1. Chic., René Dufour (Blais, Painchaud) 11:18.
2. Jonq., Martin Voyer (seul) 15:32.
3. Jonq., Raynald Jomphe (seul) 17:39.
Pén.: Lebrasseur, J., Blais, C., 0:10; Painchaud, C., Voyer, J., min. d. 0:37; Larouche, J., 4:30; Gaudreault, C., Bezeau, J., maj. d. 6:26; Deschênes, J., Gagnon, C., maj. d. 9:19; Gaudreault, C., Lebrasseur, J., min. d. 14:51; Thomassin, J., 16:45.

Deuxième Période

4. Jonq., Michel Tremblay (Gagnon) 12:12.
5. Jonq., Louis Lavoie (Côté) 13:04.
6. Chic., Denis Bouchard (Dufour, Dufresne) 13:26.
Pén.: Labelle, C., Hubert, J., maj. d. 4:06; Tremblay, J. 6:06; Blais, C. 10:05; Lebrasseur, J., 13:21; Duchênes, C. 16:40.

Troisième Période

7. Jonq., Bernard Vigneault (Jomphe, Bezeau) 2:05.
8. Jonq., Michel Villeneuve (Déry, Bezeau) 4:17.
Pén.: Lebrasseur, J., 6:15; Lebrasseur, J., 8:30; Labelle, C., maj. Bouchard, J. maj. inc. Villeneuve, J., double maj. et inc. 13:24.
Lancers:

Chicoutimi	11	9	8-28
Jonquière	11	19	11-41

A—1,459

ROBERVAL 5 JONQUIERE 6
Première Période

1. P.-A., Luc Fortier (Tremblay, Bouchard) 0:28.
2. P.-A., Jacques Boudreault (Dufour, Gauthier) 19:26.
Pén.: Dufour, P.-A., 1:27; Bouchard, R., Noël, P.-A., maj. d. 11:55; Cleary, R., Lavoie, P.-A., maj. d. 13:55.

Deuxième Période

3. P.-A., Luc Fortier (McLean, Gauthier) 4:54.
4. Rob., Maurice Paradis (Bouchard, Boily) 5:16.
5. P.-A. Roger Fradette (Simard) 5:27.
6. Rob., Michel Dumas (Lavoie, Cleary) 7:14.
7. Rob., Mario Bolduc (Joncas) 13:48.
Pén.: Boily, R. 3:28; Fradette, P.-A., 11:38; Dumas, R., Coulombe, maj. d. 19:33.

Troisième Période

8. P.-A., Roger Fradette (Boudreault, Gagnon) 4:39.
9. Rob., Bernard Cleary (Boily, Beauseigle) 11:03.
10. Rob., Julien Joncas (Boily, Lavoie) 13:29.
Pén.: Boudreault, P.-A. inc. partie 13:29.

Supplémentaire

1. P.-A. Réjean Thibeault (Fortier, Boudreault) 2:04.
Lancers:

Roberval	8	11	13-32
Port-Alfred	16	15	13-44

A—850

ROBERVAL 5 PORT-ALFRED 6

DOLBEAU 3 ALMA 12
Première Période

1. Alma, Martin Marcoux (J. Villeneuve, Paradis) 2:51.
2. Alma, Victorio Rosamilia (M. Gagnon, G. Gagnon) 4:48.
3. Alma, Martin Marcoux (Simard, J. Villeneuve) 9:20.
4. Alma, Martin Gagnon (Rosamilia, Chabot) 10:10.
5. Alma, Victorio Rosamilia (M. Gagnon) 14:20.
6. Alma, Martin Marcoux (Paradis, M. Gagnon) 18:24.
Pén.: Simard, D., 0:38; Chabot, A., 5:12; Paradis, A., 11:45; Villeneuve, A., Néron, D., maj. d. 18:07; Fortin, D., 19:54.

Deuxième Période

7. Alma, Martin Marcoux (Paradis, J. Villeneuve) 0:38.
8. Dol., Jacques Trottier (Gauthier, Laprise) 6:19.
Pén.: Gagnon, A., 9:31; Côté, A., 13:38; Maltais, A. 14:57; Veilleux, D., 15:26; Lambert, D., Rosamilia, A., maj. d. 15:26.

Troisième Période

9. Dol., Yoland Gauthier (Laprise) 4:41.
10. Alma, Daniel Maltais (Marcoux, Bouchard) 8:25.
11. Dol., Yoland Gauthier (Murray, Trottier) 10:39.
12. Alma, Claude Simard (Marcoux, J. Villeneuve) 11:01.
13. Alma, Victorio Rosamilia (Chabot, P. Villeneuve) 12:13.
14. Alma, Pierre Villeneuve (Côté, G. Gagnon) 14:41.
15. Alma, Victorio Rosamilia (P. Villeneuve, J. Villeneuve) 17:12.
Pén.: Côté, A., 1:00; Côté, A., 10:13; Veilleux, D., 17:00; Lamontagne, D., 19:14; Villeneuve, A., 19:14; Villeux, D., 19:31; Gagnon, A., ext. inc. partie 3:25; Simard, A. ext. inc. partie, 19:14.
Lancers:

Dolbeau	3	4	8-15
Alma	27	12	15-54

A—1,077

LIGUE JUNIOR MAJEURE

LAVAL 6 CHICOUTIMI 7

Première Période

1. Lav., Yves Preston (Melançon, Hamel) 1:18.
1. Chi., Marc Desforges (D'Amico) 3:21.
2. Lav., Jean Trottier (Noonan, Preston) 3:52.
3. Lav., Jean Trottier (Vautour, Parent) 12:24.
Pén.: Bellemare, L., 2L09; Leblanc, C., 10:42.

Deuxième Période

2. Chi., Daniel Poulin (Lecours, D'Amico) 17:23.
3. Chi., Daniel Lecours (seul) 17:55.
Pén.: Chantigny, L. maj. (2) et Quintal, C. maj. 2:22; Leblanc, C. 16:55; Parent, L. 17:44.

Troisième Période

4. Chi., Marc Desforges (D'Amico, Leblanc) 6:08.
5. Chi., Renaud Nolet (Desforges, Dubois) 6:40.
6. Chi., Pierre Quintal (Côté, Girard) 11:10.
4. Lav., ... Preston (Paciente, Bossy) 13:53.
5. Lav., Michel Bossy (Paciente) 14:17.
6. Lav., Michel Bossy (Melançon, Paciente) 16:22.
7. Chi., Daniel Lecours (D'Amico, Locas) 16:58.
Lancers:

Laval	8	5	9-22
Chicoutimi	9	15	14-38

A—3,175.

LIGUE NATIONALE

MONTREAL 11 WASHINGTON 1

Première Période

1. Mon., Richard 2 (Gainey) 10:24.
2. Mon. Gainey 2 (Roberts, Richard) 14:44.
3. Mon., Lambert 8, 18:18.
Pén.: Mikkelson, W., 6:24.

Deuxième Période

4. Mon., Savard 4 (Robinson) 3:42.
5. Mon. Lemaire 5 (Wilson, Lambert) 5:26.
6. Was., Egers 2 (Brooks, Labre) 6:16.
7. Mon., Richard 3, 6:43.
8. Mon., Sather 1 (Lemaire, Wilson) 9:21.
9. Mon., Lafleur 7 (Richard) 15:54.
10. Mon., Lafleur 8 (Lambert, Richard) 17:45.
Pén.: Smith, W., 3:30; Wilson, M. 17:45.

Troisième Période

11. Mon., Shutt 8 (Robinson, Mahovlich) 16:25.
12. Mon. Mahovlich 7 (Savard) 17:11.
Pén.: Kryskow, W. 7:58; Mikkelson, W., Gainey, M. 9:09; Morrison, W., 17:00; Sather, M. 17:52.
Lancers:

Montréal	14	16	12-42
Washington	4	5	8-17

Gardiens: Dryden, Montréal; Low, Belhumeur, Washington.

VANCOUVER 4 DETROIT 2
Première Période

1. Van., Boudrias 4 (Ververgaert, Lever) 0:39.
2. Van., Gould 8 (Pratt) 9:39.
3. Van., Lever 6 (Boudrias, Ververgaert) 15:29.
4. Van., Lalonde 4 (Robitaille, Rochefort) 17:32.
Pén.: Hamel, D., Ververgaert, V. 6:11; Redmond, D. 7:35.

Deuxième Période

5. Det., Hamel 1, 12:41.
Pén.: Monahan, V. 3:07.

Troisième Période

6. Det., Oochead 8 (G. Bergman, Dionne) 7:28.
Pén.: T. Bergman, D. 10:37; Kearns, V., 16:34.
Lancers:

Vancouver	11	3	9-23
Detroit	7	12	14-33

Gardiens: Smith, Vancouver; Rutherford, Detroit.
A—12,081.

PITTSBURGH 3 BUFFALO 8
Première Période

1. Buf., Lorentz 1 (Korab, Perreault) 1:41.
2. Buf., McNab 6 (Lorentz, Dudley) 3:53.
3. buf., Martin 8 (Perreault, Carrière) 13:25.
4. Buf., Perreault 10 (Lorentz) 19:50.
Pén.: Apps Pit 0:58, 17:51, Korab Buf., 7:27, 11:06, Larouche Pit., 11:54, Wilkins Pit., 15:28, Robert Buf., 15:57; Owchar Pit., 16:40, Burrows Pit., 17:16.

Deuxième Période

5. Buf., Perreault 11 (Robert) 1:18.
6. Buf., Luce 9 (Ramsay, Gare) 6:16.
7. Pitts., Debenedet 4 (Pronovost) 16:15.
Pén.: Korab, Buf., 11:35; Perreault, Buf., 19:34.

Troisième Période

8. Pitts., Arnason 2 (Wilkins, Pronovost) 5:43.
9. Pitts., Larouche 2 (Arnason, Stackhouse) 14:03.
10. Buf., Mickey 1 (Dudley, Carrière) 17:55.
11. Buf., Robert 5 (Korab, Perreault) 19:36.
Pén.: Hadfield, Pit., 2:49; Korab, Buf., 4:30; Paradise, Pit., Gare, Buf., 15:55.
Lancers:

Pittsburgh	5	7	8-20
Buffalo	16	13	19-43

Gardiens: Johnson, Innes, Pittsburgh; Bromley, Buffalo.
A—15,863.

ATLANTA 3 BOSTON 4

Première Période

1. Atl., Lysiak 7 (Harvey, Quinn) 17:12.
Pén.: Hextall, A. 2:38; Forbes, B., 8:59; Vadnais, B. 11:47, 19:08.

Deuxième Période

2. Bos., Orr 9, 1:24.
3. Bos., Marcotte 5, 3:32.
4. Atl., Hextall 3 (Ecclestone, Bialowas) 12:52.
5. Atl., Lysiak 8 (Quinn, Harvey) 18:48.
Pén.: Harvey, A. 6:51; Savard, B. 14:26.

Troisième Période

6. Bos., Esposito 15 (Vadnais, Orr) 1:13.
7. Bos., Cashman 4 (Vadnais, Esposito) 8:01.
Pén.: Lysiak, A. 1:07; Ecclestone, A., 7:14; Savard, B. 8:36.
Lancers:

Atlanta	8	9	5-22
Boston	12	9	8-29

Gardiens: Bouchard, Atlanta; Gilbert, Boston.
A—15,003.

CALIFORNIE 0 PHILADELPHIE 3

Première Période

1. Phi., Crisp 4 (Van Impe, Jim Watson) 14:11.
Pén.: Saleski, Phi., 2:43; B. Stewart, Cal., 11:14; Dupont, Phi., 15:46.

Deuxième Période

2. Phi., Clément 5 (Crisp, Schultz) 3:10.
3. Phi., Clément 6, 10:03.
Pén.: Clément, Phi., 4:07; Kelly, Phi., 12:01.

Troisième Période

Aucun point.
Pén.: Kindrachuk, Phi., 2:34, 9:04; Schultz, Phi., mauv. cond. partie 8:13; Kelly, Phi., 16:38.
Lancers:

Californie	6	7	3-16
Philadelphie	17	11	4-32

Gardiens: Simmons, California; Parent, Philadelphia.
A—17,007.

ASSOCIATION MONDIALE

SAN DIEGO 4 QUEBEC 3

Première Période

1. Qué., Guidon 1 (Leclerc, Tremblay) 16:09.
Pén.: Bateman, SD., 3:28; Caron, Q., 4:32; Bateman, SD., Rouleau, Q., majeures, mauv. cond., partie, Guite, Q., majeure, mauv. cond., Scharf, SD., Reichmuth, SD., Beaule, Q. majeures, 7:57; Morrison, SD., 8:49; Sentes, SD., 14:47; Addouno, Garneau, Q. majeures, 17:41.

Deuxième Période

2. Qué., Parizeau 5 (Bernier, Tremblay) 8:19.
3. SD., Rivers 6 (Peacosh, Lacroix) 14:57.
4. SD., Addouno 3 (Morenz, Devine) 16:21.
Pén.: Jordan, Q., 4:16, Devine, SD., 7:38.

Troisième Période

5. SD., Rivers 7 (Lacroix, Peacosh) 0:47.
6. SD., Morenz 2 (Morrison, Addouno) 7:43.
7. Qué., Houle 7 (Hoganson, Tremblay) 13:38.
Pén.: Falkenberg, SD., 11:05; Morrison, SD., majeure, mauv. cond., partie, Scharf, SD., double mineure, partie mauv. cond., Reich, SD., majeure, Leclerc, Q. majeure, mauv. cond., Garneau, Q. majeure, Gendron, Q. partie, mauv. cond., Gillow, SD., Brodeur, Q. 12:44.
Lancers:

San Diego	12	10	6-28
Québec	11	6	10-27

Gardiens: Gillow, San Diego; Brodeur, Québec.
A—7,500.

INDIANAPOLIS 6 MICHIGAN 1

Première Période

1. Ind., Hargraves 1 (Hopiavouri, Richardson) 3:37.
2. Mic., Gruen 4 (Leblanc) 17:36.
Pén.: Kenneth, I., Locas, M. 3:27; B. Legge, M. 6:18; McDonald, M. 13:08; Walters, I., 14:14; Cote, I. 16:08; Robertson, I. Brown, I., majeures, 20:00.

Deuxième Période

3. Ind., Bredin 3 (Fitchener, Kenneth) 5:53.
4. Ind., Fitchener 1 (Richardson, Bredin) 15:53.
Pén.: Andrascik, I., Reed, M. majeures, 2:23; Fitchener, I. 10:37.

Troisième Période

5. Ind., Wiste 1 (Hargraves, Harbaruk) 6:55.
6. Ind., Whitlock 8 (Sicinski, Cote) 9:58.
7. Ind., Robertson 3 (Bond) 17:50.
Pén.: Hanmer, I. 3:52; Ash, I., Johnston, M., majeures, Richardson, I. mauvaise conduite, 8:20; Hanmer, I., majeure, Gruen, M., 8:25.
Lancers:

Indianapolis	5	7	12-24
Michigan	12	11	10-33

Gardiens: Brown, Indianapolis; Desjardins, Michigan.
A—6,429.

TORONTO 7 CHICAGO 0

Première Période

1. Tor., Simpson 10 (Dillon) 7:41.
2. Tor., Dillon 10 (Henderson, Simpson) 15:59.
Pén.: Kuzman, T., Backstrom, C. mineures, majeures, Harris, C. mauv. cond., 3:09; Mavety, C., 8:32; Cunningham, T., 11:26; Hickey, T., 17:26.

Deuxième Période

3. Tor., Nedmansky 8 (Farda) 10:56.
4. Tor., Martin 1 (Featherstone, Farda) 16:12.
Pén.: Liddington, C. 2:31; Cuddie, T. 12:11; Maggs, C., 15:04.

Troisième Période

5. Tor., Hickey (Cuddie) 8:46.
6. Tor., Henderson 9 (Turkiewicz) 13:56.
7. Tor., Mahovlich 7 (Kirk, Kuzmicz) 15:26.
Pén.: Maggs, C. 3:38; Dillon, T., 13:38; Cuddie, T. 15:33.
Lancers:

Toronto	11	10	11-32
Chicago	9	9	7-25

Gardiens: Gratton, Toronto; Newton, Chicago.

CLEVELAND 1 EDMONTON 4

Première Période

1. Edm., Buchanan 5 (C. Limie, MacGregor) 2:49.
2. Cle., Clearwater 1 (Pinder, Holbrook) 19:46.
Pén.: McDonough, Cl., 1:33; Shmyr, Cl., 4:32; Harrison, Cl., 6:25, 11:32; Shmyr, Cl., Baird, E. majeures, 8:15.

Deuxième Période

Aucun point.
Pén.: Edur, C. 0:32; Carlyle, E., 5:39; Plante, E. 8:26; Walker, Cl. 18:55.

Troisième Période

3. Edm., Long 1 (Hamilton, Buchanan) 0:23.
4. Edm., Long 2 (Sheehan, Patenaude) 12:23.
5. Edm., Barrie 1 (Buchanan, Plante) 14:54.
Pén.: Baird, E. 7:58, 14:07; Shmyr, Cl. 8:55; Walker, Cl., 12:52, 18:11.
Lancers:

Cleveland	10	9	2-21
Edmonton	11	8	14-33

Gardiens: Cheever, Cleveland; Plante, Edmonton.
A—15,326.

PHOENIX 4 MINNESOTA 10

Première Période

1. Min., D. O'Shea 5 (Tannahill, McMahon) 10:27.
2. Min., Walton 7 (Heatley, Antonovich) 14:53.
3. Min., Walton 8 (Heatley, Antonovich) 15:01.
4. Min., Arbour 1 (Heatley, Antonovich) 15:39.
Pén.: Tannahill, Min., 2:06; Borgeson, P., Busniuk, Min., 6:46; McLeod, P. 8:59; K. O'Shea, Min., 11:05; Arbour, Min., 19:15;

PORTE-FEUILLES QUOTIDIEN

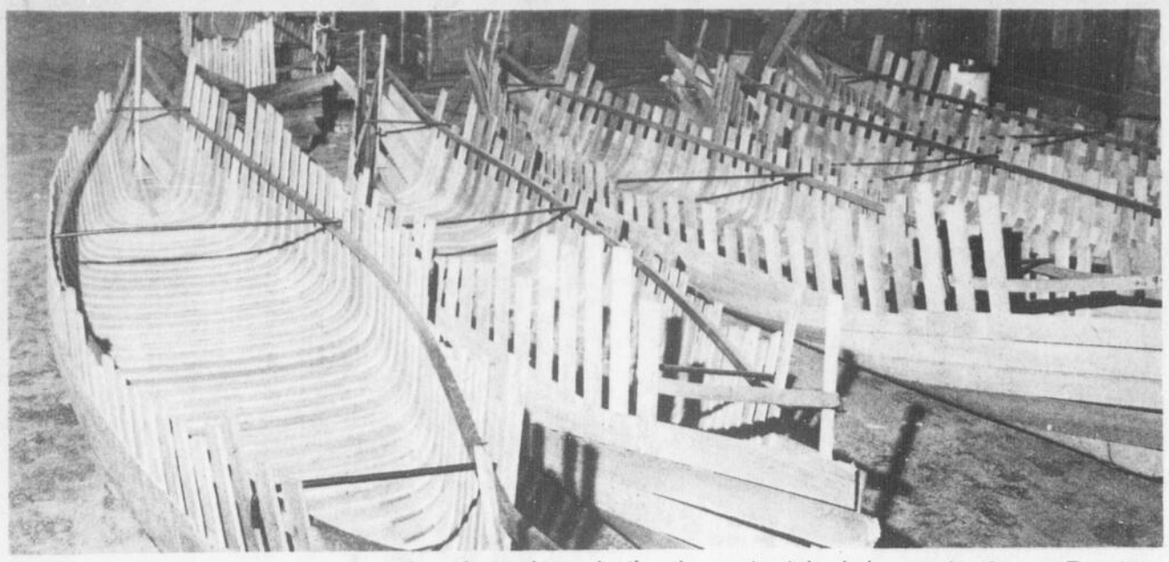

35 PAR SEMAINE — C'est actuellement la cadence de production de canots et de chaloupes des Canots Tremblay Ltée, de Saint-Félicien.

NDLR: Chaque lundi, le Quotidien présente un reportage sur l'industrie. Le lecteur sera ainsi plus en mesure de se familiariser, non seulement, avec les industries de la région, mais aussi avec des sociétés ayant des ramifications à l'échelle du continent et internationale.

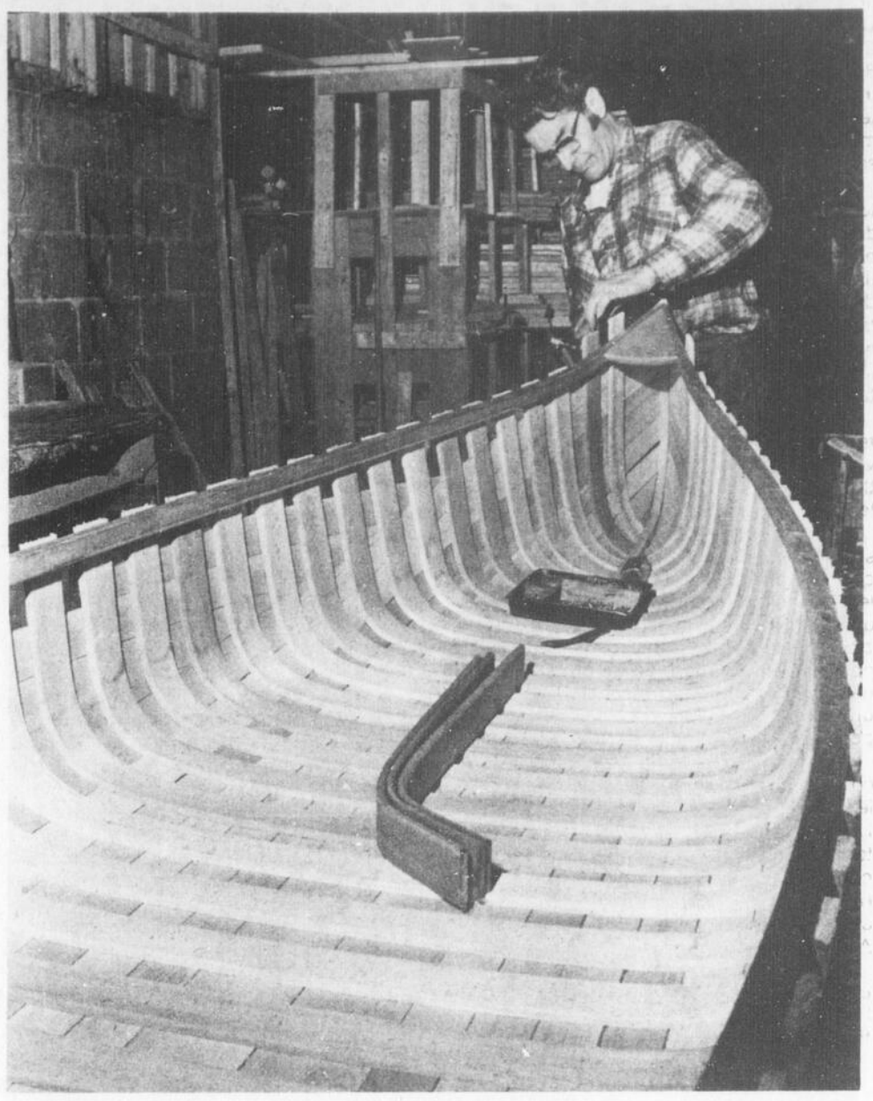

FINITION — Ce canot sera conduit à l'atelier de sablage, avant d'être recouvert d'une toile imperméable importée des Etats-Unis.

"Et il voguera le petit canot"

par Gabriel Berberi

SAINT-FELICIEN — L'entreprise Les Canots Tremblay Ltée, de Saint-Félicien, entend doubler sa production actuelle de 1,500 embarcations par année, lorsqu'elle aura emménagé dans sa nouvelle usine.

Construit au coût approximatif de $300,000 le nouveau centre de fabrication des Canots Tremblay, doit être inauguré en janvier prochain. Présidée par M. Réal Verreault, la compagnie, qui appartient en totalité à des intérêts locaux, créera de nouveaux emplois à partir de cette période. On peut préciser immédiatement que la nouvelle usine a été financée en partie par la Société de développement industriel du Québec, et que Les Canots Tremblay Ltée, ont également obtenu une subvention de $107,000 du ministère de l'Expansion économique régionale.

Une production artisanale

Pour l'instant, les 23 artisans qui construisent des canots et des chaloupes de bois de différents formats, doivent s'accommoder de locaux de fortune.

Depuis la fondation des Canots Tremblay, à la fin du 19e siècle, les méthodes de fabrication n'ont guère changé. Les produits sont entièrement façonnés par des mains habiles et la machine ne joue pas un rôle primordial dans cette industrie. Grâce à la nouvelle usine, les lieux de travail seront considérablement améliorés, mais la construction des canots et des chaloupes dépendra encore complètement de l'habileté manuelle des ouvriers. Car la technologie n'est pas encore parvenue à supplanter l'adresse du menuisier dans ce domaine.

Des bois variés

Divers types de bois sont requis par l'usine de Saint-Félicien. Il faut notamment importer de bonnes quantités de frêne, de bouleau, d'acajou et dépinette. Mais, c'est un établissement de Sainte-Rose-du-Nord appartenant à MM. Réal Grenon et Pierre Lafond, qui fournit depuis quelque temps, la majeure partie du cèdre, une autre matière première essentielle pour la fabrication des embarcations.

La construction d'un canot, par exemple, commence sur un moule, où les artisans donnent la forme voulue aux varangues (languettes) de cèdre, après avoir soumis ce bois au trempage dans l'eau chaude durant plusieurs minutes. Dans le cas d'une chaloupe, cependant, les varangues qui forment en réalité la carcasse de base de toutes les embarcations sont en frêne.

Pour d'autres pièces de la structure des canots et des chaloupes, on a recours à diverses essences forestières.

Ainsi, le "nez" du canot est aussi taillé dans du frêne, tandis que la pointe est d'acajou.

La fixation des planches de cèdre à l'armature d'un canot, par exemple, requiert pas moins de 2,000 petits clous! A noter que la construction des embarcations s'effectue sans colle.

Quand l'assemblage du canot ou de la chaloupe est complété, d'autres ouvriers procèdent au sablage de la carcasse, à l'aide d'outils électriques conventionnels. Après cette étape, c'est l'installation de la toile imperméable sur l'embarcation. Chez Canots Tremblay, ce revêtement est offert en trois couleurs différentes: vert, orange et rouge. Mais la finition au ton vert continue d'obtenir les plus grandes faveurs du marché.

Le vernissage à l'uréthane des embarcations est l'une des étapes finales de la construction.

Pour le transport sur de longue distance, (un produit Tremblay parcourt en moyenne 1,500 milles avant d'atteindre son destinataire!), l'embarcation neuve est entourée de paille et de jute.

Un marché extérieur

Fait plutôt étonnant, Les Canots Tremblay Ltée réussissent qu'à vendre une dizaine de canots et de chaloupes chaque année au Saguenay-Lac-St-Jean.

Les clients les plus nombreux de l'entreprise de Saint-Félicien vivent en Ontario (35 pour cent), dans les Territoires du Nord-Ouest (30 pour cent), aux Etats-Unis (25 pour cent) et dans les autres parties du Québec (10 pour cent).

Présentement, les embarcations fabriquées à Saint-Félicien se vendent de $375 à $1,800. Un particulier peut acheter directement le produit de l'usine.

Les Canots Tremblay mesurent de 14 à 20 pieds de longueur et le plus léger pèse 48 livres.

La longueur des chaloupes Tremblay varie de 13 à 26 pieds, et leur poids peut atteindre 475 livres.

L'entreprise de Saint-Félicien fabrique également des avirons et des sièges pour canots à laçage de cuir.

C'est en 1959, que M. Oswald Verreault a fait l'acquisition de la compagnie. Puis, en 1970, d'autres personnes se sont associées à l'entreprise. Depuis cette époque, l'usine fonctionne à l'année longue, et le marché demeure excellent selon M. Claude Godin, directeur général.

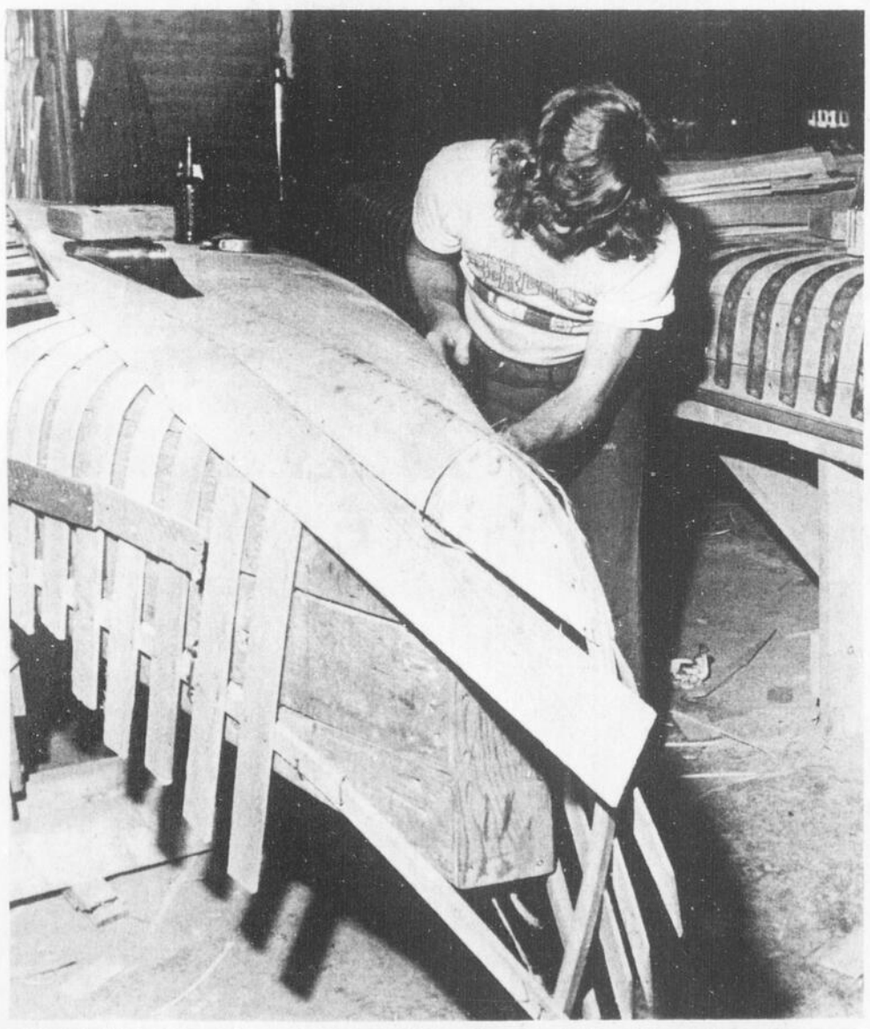

CARCASSE — Les artisans des Canots Tremblay construisent les embarcations sur des moules comme celui-ci.

LA FUTURE MACHINE DE LA CONSOL A PORT-ALFRED — En montrant aux deux représentants de la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi, MM. Jean-Paul Lessard, secrétaire-administratif et Paul-Gaston Tremblay, président, la maquette de la nouvelle machine à papier "Papriformer" à toile jumelée qu'on installera bientôt à l'usine de Port-Alfred, le directeur de la Consolidated-Bathurst Limitée, M. Robert Marcotte, a expliqué, en présence de son adjoint M. Georges-Henri Coulombe, que cette amélioration permettra d'augmenter la production de papier-journal à 275 tonnes quotidiennement au lieu de 180 tonnes. Des quatre machines conventionnelles présentement en opération, deux seront transformées en type "papriformer", un travail qui coûtera $10 millions. D'ailleurs, la Consolidated-Bathurst investira au total $21 millions dans son programme d'amélioration au cours des deux prochaines années. En recevant les représentants de la Fondation de l'UQAC, M. Marcotte leur a remis une souscription de $15,000. Le directeur de l'usine de Port-Alfred a profité de l'occasion pour signaler l'importance de la recherche. Il a ajouté que parmi les 30 ingénieurs membres de son équipe de génie, la moitié sont des diplômés de l'UQAC ou y ont étudié.

(—)

Les Américains font des profits au Canada

WASHINGTON (PC) — Un périodique du département du Commerce révèle que de 1966 à 1972 les ventes des filiales canadiennes de compagnies américaines ont plus que doublé.

Ce périodique — Survey of Current Business — ajoute que l'augmentation des ventes a été continuelle, passant de $23.9 milliards en 1966 à $48.7 milliards à la fin de 1972.

C'est dans l'industrie manufacturière que les ventes — et les profits — ont le plus augmenté, avec un taux annuel de 12 pour cent, passant de $14.9 milliards à $29.2 milliards.

Quant aux ventes de toutes les filiales de sociétés américaines dans le monde, pour la même période, elles ont connu un bond: de $97.8 milliards à 221 milliards.

C'est dans les pays de la Communauté économique européenne, mais encore plus en Allemagne fédérale et au Canada, que les affaires américaines ont été le plus prospères dans les zones des pays industrialisés.

A cela s'ajoute l'abaissement des barrières douanières dans la Communauté européenne. Les firmes exportant des Etats-Unis se trouvent désavantagées par rapport aux filiales installées à l'intérieur de la Communauté européenne.

Le Canada étant aux portes des Etats-Unis, les investissements s'y dirigent en masse: des firmes américaines contrôlent plus de 60 pour cent de l'industrie manufacturière au Canada. Ainsi, les filiales américaines s'occupant de matériel de transport ont eu en 1972 des ventes de $9.1 milliards.

Cela reflète, écrit la revue, l'impact de l'accord canado-américain de 1965 sur l'automobile.

Sur le seul marché canadien, les filiales américaines ont vendu en 1972 pour $22.3 milliards de produits manufacturés, contre $12.4 milliards en 1966. Quant aux exportations des filiales canadiennes, elles sont passées de $2 milliards à $5.6 milliards vers le marché des Etats-Unis.

VENTE et SERVICE
Equipement électrique et mécanique
46 ANNEES D'EXPERIENCE
H.L. ROBERGE inc.
1077 BOUL. ST-IGNACE
CHICOUTIMI
TEL.: 543-0753 TELEX.: -011-36115

NOUVEAUX ASSOCIES TRACTO INC.

JEAN-GUY GAUDREAULT
Directeur général et directeur des ventes

HARRY HARVEY
Directeur de la comptabilité et contrôleur

LUCIEN VILLENEUVE
Directeur du département des pièces

GILLES LEVESQUE
Directeur du département du service

M. JACQUES-A. FRANCOEUR, Président, **TRACTO INC.**, annonce l'association de ses quatre gérants à son entreprise, ce qui contribuera à en assurer l'expansion et la continuité.

Messieurs Gaudreault, Harvey, Villeneuve et Lévesque, qui totalisent 33 ans au service des clients de **TRACTO INC.**, ont participé grandement au succès que connaît cette entreprise locale, qui compte cette année 15 ans dans la Vente et le Service des **MACHINES INDUSTRIELLES ET FORESTIERES DE LA COMPAGNIE JOHN DEERE**, au Saguenay-Lac-St-Jean et la Côte-Nord.

Au Nouveau-Brunswick

Le rythme de la lutte accélère

FREDERICTON (PC) — A une semaine du scrutin du 18 novembre, les partis politiques au Nouveau-Brunswick travaillent à trouver des votes dans les territoires traditionnellement ttribués à leurs adversaires.

Les chances de faire tourner les vieux courants d'orientation du vote semblent meilleures que jamais, surtout dans le cas des comtés où l'on ne trouve maintenant qu'un député, car les problèmes locaux y gagnent en importance.

Les chefs de partis sautent un peu partout à travers la province et leur rythme d'activité doit s'accélérer cette semaine.

On se concentre surtout sur la publicité et sur les contacts personnels dans les rues principales des agglomérations. Le style ancien des grands ralliements politiques avec une estrade garnie de politiciens joue un rôle de moins en moins populaire.

Les progressistes-conservateurs, dirigés par le premier ministre Richard Hatfield, comptent remporter plus de sièges sur la côte Nord, de tradition libérale, et dans les comtés de ceinture où dominent les Acadiens.

Les libéraux, sous la conduite de l'avocat Robert Higgins, de Saint-Jean, tiennent à conserver ces territoires, tout en effectuant des gains dans les zones urbaines anglophones du sud de la province, particulièrement Saint-Jean et Moncton.

Quant au Nouveau Parti démocratique, il n'a jamais gagné un siège au Nouveau-Brunswick, et même une seule victoire dans un comté serait considérée comme un progrès significatif. Ses efforts portent surtout dans les comtés situés le long de la rivière Miramichi, fief d'origine du leader J. Albert Richardson.

Déplacements

Les chefs conservateur et libéral ont eu recours à des avions privés jusqu'ici durant la campagne, ainsi qu'à des hélicoptères de location, afin de couvrir le plus de terrain possible. M. Richardson utilise surtout l'automobile.

On compte deux partis nouveau, d'orientation contraire quant à la question linguistique: le Parti du Canada et le Parti Acadien. Mais ils prêchent des programmes limités et font surtout des campagnes locales.

Conservateurs

Les conservateurs utilisent leur formule de la campagne de 1970, soit de promettre une politique de ménagement en matières fiscales et d'initiatives nouvelles en vue de la croissance économique, surtout en industrie forestière manufacturière.

M. Hatfield promet de créer des commissions de développement régional. De plus, son parti éliminerait la taxe provinciale sur la propriété résidentielle durant une période de quatre années, réduirait de 7 pour cent l'impôt provincial personnel sur le revenu, et abolirait la taxe de vente provinciale sur certains effets.

Les conservateurs ont même promis de créer un nouveau congé statutaire, soit le premier lundi d'août. Et la publicité de M. Hatfield insiste sur "l'intégrité" de son gouvernement et ses réalisations au cours des derniers quatre ans.

Libéraux

Les libéraux, d'autre part, insistent sur l'unité de la province, et promettent un partage plus équitable des ressources publiques, sans égard aux groupes linguistiques ou à la situation géographique.

M. Higgins s'oppose à la décision du gouvernement Hatfield de demander à Ottawa de soumettre à la Cour suprême le cas de la Loi 22 du Québec.

Mais M. Hatfield soutient que cette loi québécoise menace le programme linguistique de la province du Nouveau-Brunswick. A quoi M. Higgins réplique que le fédéral et le Québec devraient recourir à la négociation pour faire face aux inquiétudes provoquées par cette loi linguistique.

Les libéraux élimineraient la taxe foncière provinciale durant une période de trois années, favoriseraient l'assurance-automobile sans égard à la responsabilité mais en la laissant encore aux compagnies privées, et accorderaient des droits accrus aux handicapés.

Néo-démocrates

Les néo-démocrates sont en faveur d'un programme d'assurance-automobile sans égard à la responsabilité, mais dirigé par le gouvernement. Ils préconsient des taxes antispéculatives sur les profits fonciers, et une révision des structures des taxes sur les sociétés.

Le parti de M. Richardson veut aussi l'étatisation de la Compagnie de téléphone du Nouveau-Brunswick, et créerait une société de la Couronne pour assurer la construction de meilleurs logis.

De plus, le NPD entreprendrait graduellement de faire disparaître la taxe de vente provinciale et travaillerait à étendre la croissance économique au-delà des centres urbains.

Lors de la dissolution de la législature, les progressistes-conservateurs comptaient 32 députés, les libéraux 25, et il y avait un indépendant.

Le Jour du Souvenir moins populaire

OTTAWA (PC) — La plupart des grands centres au pays tiendront lundi leur cérémonie annuelle du Jour du Souvenir, avec les allocutions traditionnelles, mais une participation moins forte. Plus de la moitié de la population canadienne est née après la Seconde Grande guerre.

Les Canadiens plus âgés profitent du 11 novembre pour réchauffer leurs souvenirs de durs temps, d'amis et de parents blessés ou tués en faisant leur devoir.

Ceux de moins de 30 ans se souviendront peut-être d'avoir récité des poèmes sur la bravoure, durant leurs études, et d'avoir donné des sous pour arborer un coquelicot à leur boutonnière, et surtout d'avoir eu congé de classe.

Heather Krogh, âgée de 18 ans et fille d'un cultivateur de Spruce View, en Alberta, est l'une des deux étudiantes qui représenteront "la jeunesse du Canada à la cérémonie traditionnelle du Souvenir à Ottawa. Dans la composition qu'elle a rédigée pour gagner cet honneur, elle dit: "Il peut être difficile de se représenter ou de comprendre le prix élevé payé pour la paix que nous avons le bonheur de connaître ici...

"Les fameuses batailles et les héros qui ont donné leur vie pour nous ne sont que des noms dans les manuels d'histoire ou rappellent des parents que nous n'avons jamais connus. Nous avons tendance à oublier que cette paix a coûté de nombreuses vies."

L'autre représentante de la génération de la télévision, qui a grandi avec les héros de films, est Sharon Jones, âgée de 16 ans, de Kingston, Nouvelle-Ecosse.

Aînée de 12 enfants, elle suit des cours à l'académie Bible College, dont son père est principal.

Les mères

A la cérémonie de la capitale fédérale, on verra aussi Mme Annie Rudd, âgée de 83 ans, de Stettler, Alberta, choisie par la Légion royale canadienne pour représenter les mères du pays. Deux des trois fils de Mme Rudd ont été tués durant la Seconde Grande guerre. Son fils Jack, qui a été blessé au combat, prendra sa retraite des Forces armées cette année, après 35 ans de service.

Au cours d'une entrevue récente, Mme Rudd a déclaré ne pas garder d'amertume quant à la mort de ses fils. "Quand il y a une guerre, dit-elle, on adopte une attitude différente si notre pays y est impliqué. C'est ce que tout le monde a ressenti, je pense."

La cérémonie de lundi à Ottawa a été minutieusement préparée, même avec répétition. Un memorandum de 19 feuillets du ministère de la Défense a été présenté à tous les participants, afin d'assurer que tout se passera sans anicroche.

Et durant les trois jours précédant cet événement, des sentinelles armées se relayaient près du Cénotaphe pour garder l'enchevêtrement de poubelles d'acier et d'équipement de télévision installés pour transmettre le compte rendu audio-visuel de la cérémonie.

On comprend mieux le créditisme

WINNIPEG (PC) — Le créditiste Gilles Caouette a déclaré vendredi que l'électorat commence à mieux comprendre le programme de son parti.

M. Caouette, fils du leader Réal Caouette, au cours d'une entrevue a souligné qu'il y a dix ans, "quand nous affirmions que les problèmes étaient économiques, les gens riaient de nous. Aujourd'hui ils comprennent que le problème est vraiment économique".

Le plus gros impact du Crédit social se situe vers 1935, "et nous passons par une crise indentique. Je crois que l'histoire se répète".

M. Caouette, âgé de 34 ans, était à Winnipeg pour trois jours, après une tournée de dix jours dans l'Ouest canadien afin de rencontrer les militants et partisans du parti et d'élaborer un programme de cueillette de fonds. Il a indiqué que son organisation avait besoin de $2 millions pour faire l'éducation du public.

Aux dernières élections, a dit M. Caouette, les dépenses du Crédit social ont été de $60,000, à comparer à $18 mililions chez les libéraux et $15 millions chez les conservateurs.

Mais maintenant que des exemptions fiscales sont accordées aux dons aux partis politiques, "nous pouvons compter sur des fonds beaucoup plus élevés que dans le passé".

Baillar dans l'Ouest

VANCOUVER (PC) — Un artiste québécois qui a élu domicile à Vancouver en Colombie - Britannique, souhaite aider les résidents francophones de cette ville à s'impliquer davantage dans leur communauté.

L'ancien Québécois, qui utilise souvent son nom d'artiste, Baillar, a créé un mouvement de francophones connu sous le nom "Les Francophiles".

Regroupant quelque 50 membres, le mouvement est une organisation à but non lucratif voué à la promotion sociale de ses membres et ne comporte aucune structure administrative.

Le but de l'organisation, selon Baillar, est d'encourager les francophones à prendre avantage des centres communautaires et autres services existant dans une ville anglophone.

Peintre de son état et âgé de 38 ans, Baillar qui vit à Vancouver déjà depuis six ans, affirme que les associations francophones existantes tendent à isoler leurs membres du reste de la communauté de Colombie-Britannique.

"Nous ne pouvons pas vivre isolés du reste de la société", a-t-il déclaré.

MOT MYSTERE

Problème no 309 — **8 lettres cachées** — THEME **UNE CHAUSSURE**

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTERE.

A	carton	E	H	mocassin	plat	soie
alêne	cher	échoppe	haut	N	pointure	T
achat	cire	écule	L	nature	poix	talon
B	claque	escarpin	lacet	O	poli	teinte
botte	corne	évasé	lisse	oeillet	prix	U
boucle	coupe	F	lissoir	P	S	usure
bride	cousu	forme	long	paire	sabot	V
brosse	crochet	G	M	patte	sandale	veau
C	cuir	gant	manicle	petit	savate	verni
cambrure		guêtre	marteau	pied	semelle	

La réponse du problème précédent: minerais

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	S	A	N	D	A	L	E	P	M	A	R	T	E	A	U
2	P	O	L	I	T	B	R	T	A	B	E	P	U	O	C
3	C	T	O	N	P	I	E	D	A	I	U	S	B	C	R
4	C	U	A	E	X	R	E	H	N	H	U	T	O	G	O
5	O	G	I	L	T	P	A	T	E	R	C	U	T	U	C
6	U	E	N	R	P	T	E	C	E	R	E	A	T	E	H
7	S	L	S	O	I	E	A	R	S	R	U	H	E	T	E
8	U	U	H	N	L	E	I	P	I	E	V	T	C	R	T
9	A	C	P	I	I	O	R	A	O	E	U	E	A	E	M
10	E	E	E	S	S	N	P	U	R	I	L	Q	L	N	A
11	V	R	T	S	S	T	O	N	R	L	N	L	A	E	N
12	A	E	I	A	E	O	I	L	E	B	I	T	D	L	I
13	S	L	T	C	V	B	X	M	A	E	M	I	U	A	C
14	E	N	R	O	C	A	E	N	O	T	R	A	C	R	L
15	F	O	R	M	E	S	S	O	R	B	O	U	C	L	E

LES BANDES ILLUSTREES QUOTIDIENNES

LE COWBOY MASQUE

SOURIS MIQUETTE

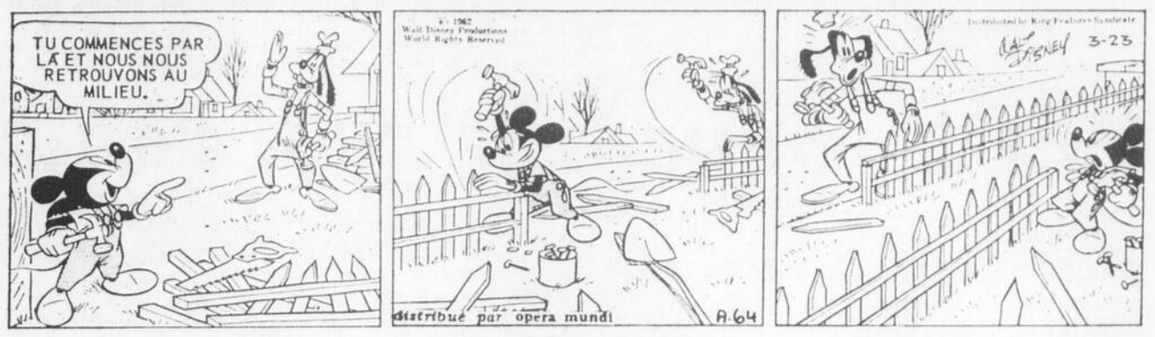

LA FAMILLE FLOP

AGENT SECRET

JULIETTE

BLONDINETTE

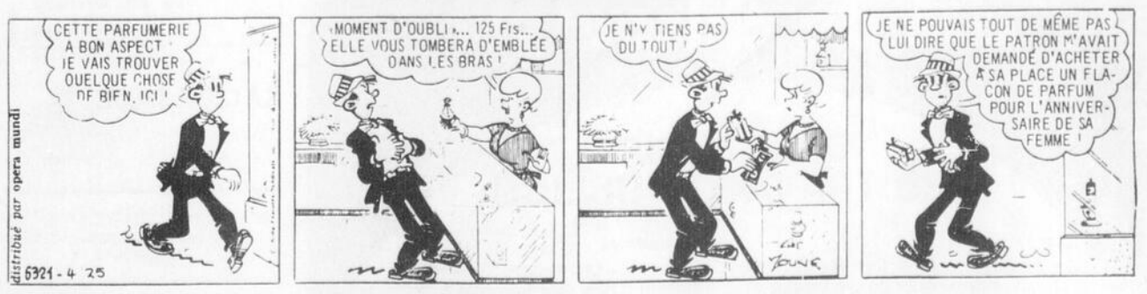

LUC BRADEFER

SCAMP

ANNONCES CLASSEES

CHICOUTIMI 545-4895 | Alma et les environs 662-7829 | St-Félicien et les environs 679-3832

ANIMAUX A VENDRE

CHIEN DE CHASSE: race "Braque Allemand", âgé de 11 mois, couleur marron et blanc. Tél.: 549-4199.
F-2593

AUTOS A VENDRE

PONTIAC LEMANS 1973, 4 portes, 4 pneus d'hiver, 4 pneus d'été, neufs. Couleur bleue. 32,000 milles, prix: $3,800.00. Tél.: 545-1709.
F-2613

— — —

TOYOTA 1971 Corola 1200, coupé, très bonne mécanique, prix à discuter. Tél.: 543-6137.
F-2535

— — —

PIECES ET AUTOS usagées à vendre, de Valiant et de tous genres. 2630, Route 16A. Tél.: 549-3912.
F-2718

— — —

PLYMOUTH, 1969, convertible: $695.00. MERCURY, 1969: $795.00. OLDSMOBILE, 1969: $495.00. FORD, 1969: $395.00. ENVOY, 1968, $295.00. FIREBIRD, 1967, convertible: $595.00. PLYMOUTH, 1969, 4 portes: $795.00. MUSTANG, 1966: $350.00. Tél.: 549-3912.
F-2717

— — —

ACADIAN, 1967, moteur en parfaite condition, prête pour l'hiver, à vendre, cause: départ. $400.00. Tél.: 548-4445.
F-2636

— — —

COMET, 1973, moteur 250 po. cu., transmission automatique au plancher, radio AM, finition intérieure de luxe, sièges baquets. Tél.: 543-1758.
F-2631

— — —

1973, ASTRE, station-wagon, 10,000 milles, pneus radiaux, vitesses au plancher, radio, très bon état. Acheteur sérieux seulement. Tél.: 548-8559.
F-2716

COMMERCES A VENDRE

ASSOCIES demandés pour entreprise commerciale en voie d'expansion. Participation financière nécessaire. Pour informations, appeler à: 547-0767, entre 7 et 9 hres p. m.
F-2608

JEUNE FEMME DEMANDEE

Pour famille sans maman, près de Toronto, commençant en décembre. Trois enfants d'âge scolaire, deux garçons, une fille. Demeurez avec nous. Anglais non nécessaire.

Veuillez écrire à Boite postale, 506, Station "A", Mississanga, Ontario.

RECHERCHE

Recherche personne intéressée à se faire un revenu intéressant à plein temps, ou à temps partiel. Pour Chicoutimi, Jonquière.

Pour renseignements

SOIR: 544-5377

DIVERS A VENDRE

$100,000.00 DE PIECES de motoneige, de tous genres et de toutes marques. Jacques Bouchard, 552, Auger Est, Alma. Tél.: 668-8116.
F-2621

— — —

RADIO EMETTEUR (C.B.) AGS 200. Bonne condition. Prix: $65.00. Tél.: 545-1709.
F-2612

— — —

4 PNEUS d'hiver, 165-S/R/15, radiaux. Aussi: douche, prix à discuter. Tél.: 549-0144.
F-2634

— — —

NOUS ACHETONS, vendons ou échangeons: skidder, pulp jack, camions, loader, chargeuse, tracteur, chenille, etc... Communiquez au numéro de téléphone, tél.: 418-899-6840.
F-2583

— — —

CHAMBRES Sauna, à vendre, individuelles ou collectives, différentes grandeurs, et à prix commençant à: $275.00. Téléphonez: 548-6844.
F-2640

— — —

OUTILS électriques de menuisier, neufs et usagés, en très bonne condition, aussi poêle, réfrigérateur neufs. Tél.: 549-4704.
F-2643

— — —

REPRIS DE FINANCE: Motoneige Yamaha, SL 292, 1973, état neuf. Appelez le jour: 549-9844, le soir: 549-6090, demandez André.
F-2596

— — —

DOUCHES, toilettes neuves, lavabos usagés, neufs, à vendre. Tél.: 549-3984.
F-2586

MAISONS A VENDRE

MAISON: de campagne, 2 étages, 10½ pièces, sous-sol, bien entretenue, sur terrain d'environ, 100' x 200'. Grands arbres, possibilité grand jardin, proximité Rivière-du-Moulin. Situé 1 mille de l'église et de l'école. Directement du propriétaire, cause: départ: $10,000 comptant. Tél.: 678-2806.
F-2722

— — —

MAISON 5½ pièces, à vendre pour cause de départ. Tél.: 549-8359.
F-2607

RESIDENCE FAMILIALE: construction 1969, de 5½ pièces, 40 x 26, à proximité des centres d'achats. $30,800. 165, Don Bosco, Chicoutimi. Tél.: 545-4100.
F-2595

DIRECTEMENT du propriétaire, résidence familiale, construction 1970, avec logement au sous-sol, quartier St-Philippe, grand terrain, 85 x 140, entièrement gazonné avec entrée semi-circulaire. Chauffage électrique et tapis mur à mur, 4 chambres à coucher, 1½ chambre de bains. Téléphonez à: 548-3167, libre 1er janvier, Arvida.
F-2639

MAISON 2 étages, de 30 ans, ⅔ pierres, ⅓ Clapbord Massonite, hypothèque transférable, 9%, $14,500.00. Tél.: 542-3480.
F-2698

Louis-Georges Perron INC. COURTIER EN IMMEUBLES

CONSEILLER EN HABITATION
509 Sacré-Coeur, ALMA,
668-8316

ARVIDA — 548-3125
ROBERVAL — 275-1924

ST-JEROME, résidence 2 logements, centre-ville, conditions faciles, Ronald Dumontet, tels: 668-2071, 668-8316.

ALMA, maison de chambres dans le centre-ville, très bon revenu. Roch Maltais, tels: 668-8503, 668-8316.

ALMA, plain-pied, 36' x 25', chauffé électrique, terrain boisé, 100' x 60', construit en 74, Bernard Boudreault, tels: 668-7369, 668-8316.

ALMA, joli bungalow avec terrain boisé, situé 185, Delage, cause départ. Robert Boivin, tels: 662-6878, 668-8316.

ALMA, plain-pied, 320, Bourgeois, Ronald Dumontet, tels.: 668-2071, 668-8316.

BAGOTVILLE, bungalow, grand terrain, quartier tranquille, logement au sous-sol, 108, St-Joseph. J.-D. Tremblay, tels: 549-6565, 548-3125.

CHICOUTIMI, maison neuve, 7½ pièces, 3 chambres, briques extérieur, Marcel Lalancette, tels: 548-2650, 548-3125.

ALMA, résidence de rêves, terrain boisé, 60,000 pieds carrés, sous-sol fini, 14 pièces, 1511, rue Ville-Bois, Jules Bettez, tels: 662-5800, 668-8316.

ALMA, résidence style ranch, 200,000 pi. ca. de terrain boisé, située à 2 milles de la ville, site enchanteur. Robert Boivin, tels: 662-6878, 668-8316.

ST-BRUNO, rang 6, résidence 2 logements, possession immédiate, Ronald Dumontet, tels: 668-2071, 668-8316.

ALMA, joli bungalow, style ranch, grand terrain boisé, 2 milles d'Alma, Robert Boivin, tels: 662-6878, 668-8316.

ARVIDA, maison unifamiliale, 302, boul. Taschereau, belle grosse maison de 7½ pièces, avec foyer, J.-D. Tremblay, tels: 549-6565, 548-3125.

Roberval, très belle résidence, sous-sol fini, rue Simard, Ronald Dumontet: 668-2071 — 275-1924.

CHICOUTIMI, maison mobile Marlet, 1970, 2187, boul. St-Paul, très grand salon, 20' x 20', Expendo, J.-D. Tremblay, tels: 549-6565, 548-3125.

ALMA, restaurant, salon-bar, épicerie, construction neuve, excellent revenu, très bonne rentabilité, condition facile, Robert Boivin, tels: 662-6878, 668-8316.

JONQUIERE, maison 8 appartements, 327, Monfort, très bonne occasion pour un propriétaire de maison Avec bonne équité de faire un échange. J.-D. Tremblay, tels: 549-6565, 548-3125.

ALMA, plain-pied, situé centre-ville, $10,000. Ronald Dumontet, tels: 668-2071, 668-8316.

ST-FELICIEN, boul. Sacré-Coeur, bâtisse Manoir La Calèche, possession immédiate, conditions très faciles, Ronald Dumontet, tels: 668-2070, 275-1924.

ALMA, grand terrain situé rue Notre-Dame et Sacré-Coeur, pour construction résidentielle et multi familiale et enviable, Robert Boivin, tels: 662-6878, 668-8316.

Louis-Georges Perron INC. COURTIER EN IMMEUBLES

VENDEZ VOTRE MAISON EN RELAXANT

Laissez travailler nos agents d'immeubles

64, de La Victoire, Chicoutimi-Nord, propriété de 8½ pièces pouvant faire 2 logements. 1 de 5½ pièces, l'autre de 4½ pièces.

117, David, Chicoutimi-Nord, bungalow, 6½ pièces, sous-sol divisé, semi-fini.

686, Delisle, Chicoutimi-Nord, bungalow 8 pièces, sous-sol fini.

CHICOUTIMI 549-5746 | ALMA 668-2411

Fiducie du Québec COURTIER

une institution du Mouvement des Caisses populaires Desjardins

MAISONS MOBILE A VENDRE

MAISON MOBILE CHAMPION DELUXE, 1971, 12 x 65, non meublée, aussi terrain 60 x 100, terrassement fait. Tél.: 544-4442.
F-2697

— — —

MAISON MOBILE DOUBLE: 52 X 24, 1974, installée. Libre immédiatement. Cause départ. Tels: 549-6711 ou 545-0476.
F-2720

APPARTEMENTS A LOUER

HABITAT SAGUENAY, 3½ et 4½ pièces, libres immédiatement, tapis, chauffés, meublés colonial, prix $160.00 à $190.00, situés près centre d'achats. Tél.: 549-4322.
F-2587

— — —

APPARTEMENT: 2 chambres, salon, cuisine, chauffé, éclairé, meublé, libre immédiatement, situé près Cathédrale, rue Bégin. Tél.: 549-5589.
F-2592

APPARTEMENT: 1½ pièce, moderne, meublé à neuf, avec buanderie, stationnement et connection d'auto, chauffé, éclairé, situé centre-ville Arvida, en haut de la B.C.N. Tels: 542-6419 ou 547-2393 ou 543-4021.
F-2604

APPARTEMENT 2½ pièces, entièrement meublé, situé à Rivière-du-Moulin, libre immédiatement. Tél.: 549-4704.
F-2642

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT: 4½ pièces, meublé ou non, Chicoutimi-Nord; logement: 3½ pièces, non meublé, Chicoutimi. Aussi logement: 4½ pièces, non meublé, Chicoutimi, rue Langevin. Aussi 4½ pièces, non meublé, Jonquière, rue Pinçons. Tels: 543-3113 ou 543-4021.
F-2594

— — —

LOGEMENT: 4½ pièces, bas de maison, 505, St-Paul, libre immédiatement, prix: $90.00. Tél.: 549-4322.
F-2581

— — —

LOGEMENT: 4½ pièces, situé à Jonquière, meublé ou non. Tels: 542-6419 ou 543-4021.
F-2520

LOGEMENT: 5½ pièces, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement. Tels: 543-4021 ou 542-6419.
F-2590

LOGEMENT 3½ pièces, meublé, entrée indépendante, Chicoutimi-Nord, prix: $90.00, libre immédiatement. Tél.: 543-2084.
F-2644

DIVERS

FAIRE-PART... Futur(e)s marié(e)s: faire-part de mariage exclusifs, plus de 175 modèles à votre choix, s'adresser à: IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY LTEE, 349, Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4474.
F-2260

LA CROIX-ROUGE
TOUJOURS PRÊTE À AIDER

CANADA

MINISTERE DES TRANSPORTS

ADMINISTRATION CANADIENNE DES TRANSPORTS AERIENS

APPEL D'OFFRES

Des soumissions demandées pour les travaux suivants à Dorval, Québec. NETTOYAGE DES FACADES EXTERIEURES ET LE NETTOYAGE DES FENETRES ET MOUSTIQUAIRES A L'INTERIEUR ET A L'EXTERIEUR, POUR UNE PERIODE DE TROIS (3) ANS COMMENCANT APPROXIMATIVEMENT LE 1er JANVIER 1975, A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE MONTREAL, DORVAL, QUE.

Les soumissions cachetées portant sur l'enveloppe la mention des travaux ci-dessus et adressées au Surintendant, Gestion du Matériel, ministère des Transports, pièce 175C, Edifice de l'Administration régionale, Aéroport international de Montréal, Dorval, Qué. H4Y 1B9 (636-3203), seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'est, le 27 novembre 1974.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande à l'adresse ci-dessus sur réception d'un chèque visé de $25.00 fait au nom du Receveur Général du Canada. Le dépôt est remboursable sur retour des plans et devis en bon état dans un délai de 14 jours après l'avis des résultats de l'appel d'offres.

Les soumissionnaires éventuels sont invités à assister à une réunion qui aura lieu à la salle de conférence, Salle M-140, Edifice de l'Aérogare, Aéroport international de Montréal, Dorval, Qué., à 10:00 heures de l'avant-midi, heure normale de l'est, le 20 novembre 1974, afin d'examiner les devis et de faire une visite complète des lieux.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

P.-É. Arpin,
Administrateur régional du Québec,
Administration canadienne des Transports aériens,
Ministère des Transports,
Aéroport int. de Montréal,
Le 31 octobre 1974.

DEMANDEES

SERAIS intéressé à acheter une maison, située arrière Place Saguenay. Tels: 543-3113 ou 543-4021.
F-2638

HOMMES DEMANDES

ASSOCIES demandés pour entreprise commerciale en voie d'expansion. Participation financière nécessaire. Pour informations, appeler à: 547-0767 entre 7 et 9 hres p.m.
F-2609

LE MANOIR du Saguenay est à la recherche d'un troisième cuisinier, avec expérience, salaire et avantages sociaux, selon la convention collective. S'adresser à: 548-4641, demandez le chef cuisinier.
F-2641

OFFRE DE SERVICES

DAME offre ses services comme gardienne d'enfants, à son domicile. Tél.: 549-5923.
F-2637

TARIF D'BONNEMENT

Par porteur: Saguenay-Lac-St-Jean.
.75 par semaine, 6 éditions.

Par porteur: Chibougamau-Côte-Nord.
$1.00 par semaine, 6 éditions.

Prix dans les dépôts: .20 la copie.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.

Le prix par la poste: Région Saguenay-Lac St-Jean et Côte-Nord:

1 an: $40.00; 6 mois: $23.00

Autres régions au canada:

1 an: $50.00; 6 mois: $30.00

Pays étrangers:

1 an: $60.00; 6 mois: $35.00

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

POUR INSERER UNE **ANNONCE CLASSEE**
SIGNALEZ:
CHICOUTIMI
545-4895
Alma et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571d du Code Civil, qu'un acte de transfert de cession de toutes les créances présentes et futures de MARC CASTONGUAY INC., ayant sa principale place d'affaires à St-Félicien, en faveur de la BANQUE ROYALE DU CANADA, en date du 14 novembre 1973, a été enregistré, au bureau de la division d'enregistrement de Roberval, le 15 novembre 1973, sous le numéro 140.179.

Pour: BANQUE ROYALE DU CANADA.

Par: Lamontagne & Côté, notaires.

AVIS DIVERS

cité de chicoutimi

DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

Le poste
- Assurer la direction du service des Travaux publics: aqueduc et égouts, voie publique, atelier de réparation, éclairage des rues, entretien des édifices et terrains de stationnement.

La tâche
- Surveiller, diriger et coordonner toutes les activités relatives aux travaux publics.
- Organiser et répartir les ressources en personnel, en équipement et en matériaux qui lui sont assignées, de façon à obtenir un rendement et une efficacité optimale.
- Préparer tous les ans les prévisions budgétaires de son service et s'assurer que ces prévisions, une fois approuvées, soient respectées et que les dépenses encourues soient justifiées.
- Coordonner les activités de son service avec les autres services municipaux et plus particulièrement le service Technique.

Le candidat
- De préférence avoir déjà été à l'emploi d'une municipalité à titre de responsable des Travaux publics ou avoir été à l'emploi d'une entreprise privée dans la construction, l'entretien et le déneigement des rues et trottoirs ainsi que dans la construction et l'entretien de réseaux d'aqueduc et d'égouts.
- La personne que nous recherchons pour ce poste pourrait être un surintendant pour un entrepreneur en construction ou un ingénieur possédant au moins trois années d'expérience dans le domaine.

Le traitement
- La personne choisie touchera un salaire en fonction de son expérience et de ses qualifications et son traitement comprendra tous les bénéfices marginaux existants à la municipalité.

Les candidatures
- Les personnes intéressées devront nous faire parvenir leur candidature par écrit à l'adresse ci-dessous avant le 22 novembre 1974 en mentionnant le numéro de dossier 74-99.

Les candidatures reçues seront tenues confidentiellement.

Roger Pominville Limitée

Conseillers en administration
4770 de Salaberry
Montréal, Qué. H4J 1H6

Rapport Fullerton

Des réactions très peu favorables

Le gouvernement mettra bien sur pieds un comité conjoint pour évaluer le projet d'intégration du Hull à la capitale nationale, mais c'est la population qui, en dernier ressort, devra se prononcer.

Par Claude Papineau

OTTAWA (PC) — Malgré des réactions dans l'ensemble très peu favorables de la part des autorités concernées, le gouvernement fédéral n'en entend pas moins étudier en profondeur les recommandations du rapport Fullerton sur l'administration de la capitale nationale, rendu public lundi dernier.

Tel qu'annoncé dans le discours du Trône, le gouvernement fédéral mettra sur pied d'ici la fin du mois un comité conjoint des Communes et du Sénat, dont le mandat aura pour objet notamment d'évaluer le projet d'intégration de Hull et de ses environs québécois à la capitale fédérale, ainsi que la création d'un "conseil suprarégional" destiné à chapeauter l'administration de la région de la capitale nationale recouvrant les deux rives de l'Outaouais.

L'auteur du rapport, M. Douglas Fullerton, ancien président de la Commission de la capitale nationale, ne s'est dit pour sa part que très peu surpris de l'accueil plutôt négatif des autorités municipales, soutenant par ailleurs qu'en dernier ressort, c'est la population elle-même qui aura à se prononcer.

Le conseil proposé par M. Fullerton regrouperait les trois paliers de gouvernement, qui s'engageraient respectivement à céder certains de leurs pouvoirs à ce nouvel organisme administratif.

Les municipalités y éliraient 50 pour cent des dirigeants, tandis que l'Ontario et le Québec, ainsi que le gouvernement fédéral nommeraient leurs représentants qui détiendraient respectivement 25 pour cent des voix au conseil.

Réactions

Sur ce point, les dirigeants municipaux semblent intraitables: si les gouvernements fédéral et provinciaux doivent siéger au sein de l'organisme proposé, leurs délégués devront tout au moins s'y faire élire démocratiquement.

Au niveau fédéral, seul le député de Hull, M. Gaston Isabelle, voit d'un bon oeil les recommandations de M. Fullerton, parce qu'elles constituent "une porte ouverte pour un district fédéral", thèse dont il s'est fait le fervent défenseur.

Chez la plupart des députés fédéraux de la région, les solutions proposées par le rapport peuvent représenter un certain attrait, mais n'en demeurent pas moins "irréalistes", compte tenu des systèmes juridiques totalement différents des deux provinces, comme le notait le député d'Ottawa-Ouest, M. Lloyd Francis.

Tout en réitérant sa volonté de collaborer, le gouvernement du Québec s'objecte catégoriquement à toute forme de district fédéral qui impliquerait la disparition des structures municipales déjà existantes ou qui soustrairait Hull au territoire québécois.

Le ministre responsable de la région de l'Outaouais, M. Oswald Parent, a pour sa part soutenu que la coordination entre les diverses formes de gouvernement dans la région devrait beaucoup plus viser l'harmonisation du développement que l'uniformisation des structures.

A Toronto, par ailleurs, on se montre plus réservé: tout en soulignant le caractère "imaginatif" du rapport, le ministre ontarien des Finances, M. John White, a tenu à réserver son jugement sur la question.

Le gouvernement ontarien n'est pas opposé au principe du district fédéral en tant que tel, puisque, comme le faisait savoir M. White dès 1973, l'Ontario ne s'opposerait pas à une telle idée si le fédéral et le Québec y donnaient leur accord.

M. White devait toutefois préciser qu'étant donné que le gouvernement québécois est irrévocablement opposé à céder ses droits sur son territoire, "nous irions à l'encontre de l'intérêt de la Confédération en adoptant une position différente de celle du Québec".

CCN

Pour l'actuel président de la Commission de la capitale nationale, M. Edgard Gallant, dont l'organisme serait limité à un rôle de liaison et de consultation suite à la mise en oeuvre de la formule Fullerton, il reconnaît le mérite des travaux de son prédécesseur pour avoir exposé la réalité de l'actuelle situation à la population.

M. Gallant, qui s'accommoderait beaucoup plus de la structure actuelle que M. Fullerton, était à Toronto au cours de la semaine pour y exposer aux autorités provinciales la teneur de son projet d'aménagement de la région, qu'il doit rendre public au début de décembre.

Rejoignant en cela quelque peu la position de M. Oswald Parent, M. Gallant a par ailleurs fait part de son intention d'élargir le champ d'action du comité tripartite, présentement dévoué à la planification du transport régional.

District fédéral

En plus de juger la structure administrative actuelle coûteuse et inefficace, M. Fullerton souligne, sur la base d'un sondage, que la population concernée tant du côté ontarien que québécois, désire majoritairement l'établissement d'un territoire fédéral.

L'auteur du rapport rejette toutefois le concept d'un district fédéral, qu'on aurait dû, selon lui, songer à établir dès le départ, et dont la création à l'heure actuelle représente des difficultés insurmontables.

Quoique le régime actuel confère, selon M. Fullerton, suffisamment de pouvoirs au gouvernement fédéral pour lui permettre de réaliser la majorité de ses objectifs dans la capitale, un conseil suprarégional pourrait aplanir les disparités administratives entre les deux provinces, en ce qui concerne notamment la taxe de vente, les accréditations syndicales et professionnelles, les services médicaux et l'enseignement dans les deux langues.

Au niveau des problèmes de compétence syndicale dans la région de la capitale, M. Fullerton fait remarquer dans son rapport que les travailleurs ontariens y souffrent d'un sérieux préjudice du fait que les travaux s'effectuent de plus en plus du côté québécois, tout comme les travailleurs québécois avaient pu ne pas avoir profité des possibilités d'emploi lorsque la construction était plus concentrée à Ottawa.

Langues

Sur le plan linguistique, M. Fullerton demande que le gouvernement fédéral tienne compte du caractère français de Hull lorsqu'il songe à y transférer des édifices gouvernementaux, afin d'éviter, comme ce fut le cas à deux reprises déjà, que des ministères à forte concentration anglophone cause un tort irréversible au cachet français de la municipalité québécoise.

Par ailleurs, sur le territoire régi par le conseil suprarégional, le droit des parents à instruire leurs enfants dans la langue de leur choix devrait être clairement établi, ce qui soustrairait les résidants du côté québécois de la région de la capitale à certaines dispositions de la loi 22.

Reconnaissant, par ailleurs, que la population francophone est proportionnellement en régression dans la région de la capitale nationale, même si elle a augmenté en valeur absolue, M. Fullerton soutient que le principe de la concentration raisonnable des groupes linguistiques sur des territoires définis constitue le meilleur moyen trouvé jusqu'ici pour contrer l'assimilation.

Cette recommandation du rapport Fullerton, même si elle visait avant tout à assurer un certain sentiment de sécurité chez les groupes linguistiques qui se sentent menacés, risque de ne pas être retenue, à en juger par le tollé de protestations qu'elle a suscité chez les hommes publics, qui n'ont pas manqué de la rapprocher de l'idée du guetto.

CONNAIS-TU LA NOUVELLE?

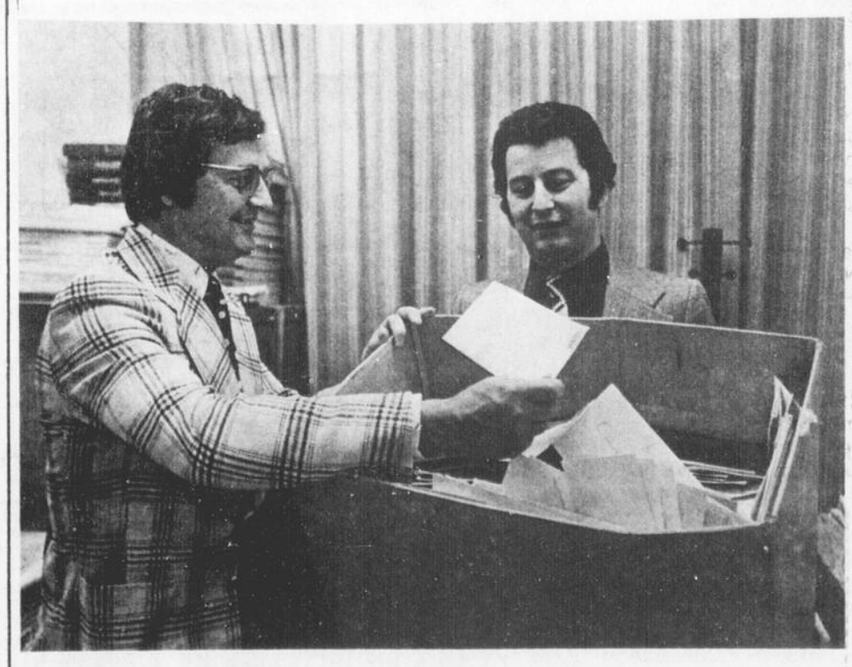

C'est M. Sébastien Boudreault, représentant des ventes pour la compagnie Westinghouse qui a procédé au tirage de notre concours, il est accompagné de M. Yvon Rhainds, directeur de la publicité au Quotidien, n'ayant sorti aucune lettre gagnante, les indices se continuent.

PROCHAIN TIRAGE
VENDREDI PROCHAIN
BONNE CHANCE

DECES

MME DESNEIGES GAGNE

A Alma, le 9 novembre 1974, à l'âge de 75 ans et 3 mois, est décédée **dame Desneiges Fillion,** épouse de feu Johnny Gagné. Elle demeurait au Foyer Normandie, à Alma.

Les funérailles auront lieu mardi, à 2 heures. Départ du Funérarium Coop, 486, du Pont nord, Alma, à 1 heure 30 pour l'église Saint-Sacrement et de là au cimetière de Saint-André.

La direction des funérailles a été confiée à la Coopérative funéraire du Lac-Saint-Jean d'Alma.

M. GILLES HALLE

A Chicoutimi, le 10 novembre 1974, à l'âge de 55 ans, est décédé accidentellement **M. Gilles Hallé,** époux de dame Hélène Bonneau. Il demeurait au 556, rue Verreault, Chicoutimi.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures. Départ du salon funéraire Aubin & Fils, avenue Montcalm, Chicoutimi, à 9 heures 30 pour l'église Saint-Antoine et de là au cimetière paroissial.

Il était responsable de l'informatique à la compagnie Price.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Louis (Camillia Bergeron), Mme André Harvey (Lise), Mme Michel Gilbert (Aline), Jean, Roger, Edith, Céline Hallé.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Aubin & Fils de Chicoutimi.

M. LEON GOBEIL

A Chicoutimi, le 9 novembre 1974, à l'âge de 58 ans, est décédé **M. Léon Gobeil,** époux de dame Marie-Paule Fortin. Il demeurait à Saint-Honoré.

Les funérailles auront lieu mardi, à 11 heures. Départ du salon funéraire Emery Gravel Enr., 2410, rue Roussel, Chicoutimi-Nord, à 10 heures 30 pour l'église Saint-Honoré et de là au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Emery Gravel Enr. de Chicoutimi-Nord.

MME GRACIA KIROUACK

A l'hôpital de Chicoutimi, le 9 novembre 1974, à l'âge de 61 ans, est décédée **dame Gracia Simard,** épouse de M. Gérard Kirouack. Elle demeurait au 253, rue Marquette, Arvida.

Les funérailles auront lieu mardi, à 2 heures 30. Départ du salon funéraire Nault & Girard, 223, rue Lasalle, Arvida, à 2 heures pour l'église Saint-Jacques et de là au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Nault & Girard d'Arvida.

M. ROGER ROBERGE

A La Doré, le 9 novembre 1974, à l'âge de 60 ans et 7 mois, est décédé accidentellement **M. Roger Roberge,** époux en premières noces de feue dame Germaine Perron et en deuxièmes noces de dame Marguerite Tremblay. Il demeurait à La Doré.

Les funérailles auront lieu mardi, à 3 heures. Départ du salon funéraire paroissial de La Doré, à 2 heures 30 pour l'église de La Doré et de là au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Marc Leclerc de Saint-Félicien et La Doré.

MME CLORINTHE TREMBLAY

A Saint-Jérôme, le 8 novembre 1974, à l'âge de 85 ans et 10 mois, est décédée **dame Clorinthe Desmeules,** épouse de feu Jean Tremblay. Elle demeurait au 570, rue Harvey ouest, Alma.

Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Bérubé & Fils Inc., 680, rue Harvey ouest, Alma, à 9 heures 30 pour l'église Saint-Joseph et de là au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Bérubé & Fils Inc. d'Alma.

MME ADELARD OUELLET

Est décédée à l'hôpital de La Baie, le 8 novembre 1974, à l'âge de 86 ans, **Mme veuve Adélard Ouellet,** née Elisabeth Poulin.

Elle demeurait au 462, 3ième Rue, Port-Alfred.

Les funérailles auront lieu mardi, à 10 h. 00.

Le départ se fera de la Résidence funéraire Gravel & Fils Ltée, 219, de la Fabrique, Bagotville à 9 h. 45 pour l'Eglise St-Marc et de là au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil: sa fille, Mme Albert Gilbert (Germaine), ses fils, Léonidas, Antonia, Raoul, un frère, M. Auguste Poulin.

Direction des funérailles, Gravel & Fils Ltée.

MME LOUIS-JOSEPH LOUBIER

Est décédée à l'hôpital de Chicoutimi, le 7 novembre 1974, à l'âge de 74 ans et 7 mois, **Mme Louis-Joseph Loubier,** née Georgianna Potvin du 143, rue St-Charles, à Chicoutimi.

La dépouille mortelle est exposée à la maison funéraire Gravel & Fils, 304, Racine est, à Chicoutimi.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Sacré-Coeur.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 h. 00 a.m. en l'église St-Joachim.

Elle était Dame de Ste-Anne.

Elle laisse dans le deuil: ses filles: Mme Edmour Martel, née Reine, Mme René Leblanc, née Georgette, Mme Maurice Renald, née Charlotte, Mme Germain Fecteau, née Louisette, Mme Laurent Boucher, née Mona, Mme Yvon Côté, née Christiane, ses fils: Bernard Loubier(Rita Lévesque), Jean-Yves (Louise Chaperon).

Direction funéraire, Gravel & Fils.

MME JOSEPH BLACKBURN

Est décédée à l'âge de 82 ans et 8 mois, à l'hôpital de St-Jérôme le 3 novembre 1974, **Mme Joseph Blackburn,** née (Alma Brisson). Elle laisse dans le deuil Mme Jacques Savard (Germaine), Mme Fernand Tremblay (Cécile), Paul-Antoine Blackburn, Jean-Charles Blackburn et Isabelle.

Son service a eu lieu le 6 novembre en l'église de Ste-Rose-du-Nord. Inhumation au cimetière paroissial.

La famille remercie sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, lors du décès de leur mère, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites au salon funéraire, assistance aux funérailles, ou autrement.

DONS "IN MEMORIAM"

Une façon tangible d'exprimer votre sympathie lors du décès d'un être cher. Dons à la Fondation du Québec des maladies du coeur.

Procédures à suivre:

1- Faire parvenir votre chèque à la Fondation du Québec des maladies du coeur.

2- Mentionnez:
a) nom de la personne décédée.
b) nom et adresse de la famille éprouvée.
c) nom et adresse du donateur.

Une carte de sympathie parviendra à la famille. Un reçu pour fins d'impôt vous sera envoyé.

LA FONDATION DU QUEBEC
DES MALADIES DU COEUR

C.P. 271 - CHICOUTIMI - G7H 3S5
a/s Mme GILBERT GRAVEL

MME MARY MURRAY

A Chicoutimi, le 7 novembre, à l'âge de 74 ans, est décédée **Dame Mary Murray,** épouse en premières noces de feu Georges Rhainds et en deuxièmes noces de feu Emile Bouchard, demeurant au Beaumanoir, Chicoutimi.

Les funérailles auront lieu lundi, le 11 novembre, à 10 heures. Le départ se fera du salon funéraire Aubin & Fils Enr., avenue Montcalm, Chicoutimi, à 9 heures 30 pour l'église Christ-Roi et de là au cimetière Sacré-Coeur.

Direction funéraire: Aubin & Fils.

M. PIERRE DUGUAY

A Normandin, le 8 novembre 1974, à l'âge de 7 ans et 7 mois, est décédé Pierre, fils de Laurent Duguay et de

A Normandin, le 8 novembre 1974, à l'âge de 7 ans et 7 mois, est décédé, **Pierre,** fils de Laurent Duguay et de dame Marie-André Laprise.

Il demeurait au 938, rue Nil-Tremblay, Rivière-du-Moulin.

Les funérailles auront lieu lundi, à 2 h. 30 heures.

Le départ se fera de la Résidence funéraire Gravel & Fils Ltée, 50 rue Arthur-Hamel, Rivière-du-Moulin à 2 h. 15 pour l'église St-Nom-de-Jésus et de là au cimetière de Chicoutimi.

Il laisse dans le deuil, ses parents, ses frères et soeurs: Johanne, Marlène, Jean-Claude, Annie, Nathalie.

Direction des funérailles, Gravel & Fils Ltée.

MME MARIE-ANGE BOUCHARD

Le 6 novembre 1974, est décédée à Chicoutimi, à l'âge de 50 ans 11 mois, **dame Marie-Ange Bouchard,** épouse de M. Damase Côté de St-Gédéon. La dépouille mortelle fut exposée au couvent de St-Gédéon.

Les funérailles ont eu lieu samedi le 9 novembre, à l'église de St-Gédéon et l'inhumation au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la Coopérative Funéraire, Lac-St-Jean, 486 Nord, Dupont, Alma.

Service Anniversaire

Le service anniversaire de **Mme Pierre Roy,** née Carmelle Poulin, sera chanté samedi le 16 novembre 1974 à 4 hres p. m., en l'église de St-Jean-Eudes.

Parents et amis sont invités à y assister.

MME VEUVE JOSEPH GRENON

Le service anniversaire de **Mme Veuve Joseph Grenon,** (née Célina Dubé) épouse en premières noces de feu Philoppe Lapointe et en secondes noces de feu Joseph Grenon, et demeurant autrefois au 458, St-Léon à Chicoutimi, sera chanté mardi le 19 novembre 1974 à 7 h. 15 p. m., en l'église du Sacré-Coeur du Bassin.

La défunte était la mère de Louise, mariée en 1ères noces avec feu Georges Gagnon et en secondes noces avec M. Georges Dubé. Antoinette (M. Rosaire Boivin), feu Simon Lapointe, (Jacqueline Coulombe), M. Jacques Lapointe (Madeleine Gagnon), Louis Grenon (Nicole Desmeules), M. Paul Grenon (Claire Côté), et Yvon Grenon bien connu dans le monde sportif régional, (Edith Villeneuve).

Les enfants de la défunte invitent leurs parents et amis à venir rendre un dernier hommage à leur mère mardi soir le 19 novembre.

THOMAS-LOUIS BERGERON

Le service anniversaire de **M. Thomas-Louis Bergeron,** époux de dame Alida Jean, sera chanté samedi, le 16 novembre 1974 à 4 h. p.m., en l'église St-Charles-Borromée.

Parents et amis sont cordialement invités à y assister.

RICHARD SIMARD

Le service anniversaire de **M. Richard Simard,** sera chanté lundi le 11 novembre 1974, en l'église de St-Fulgence à 7 h. 15 p.m.

Parents et amis sont cordialement invités à y assister.

M. VILMONT FORTIN

Le service anniversaire de **M. Vilmont Fortin,** sera chanté vendredi, le 15 novembre 1974, à 19 h. 15 en l'église du Christ-Roi à Chicoutimi.

Parents et amis sont cordialement invités à y assister.

Remerciements

M. GEORGES DASSYLVA

La famille de M. Georges Dassylva, ses filles: Mme Robert Emond née Louise, Mme Pauline Dassylva, Mme Dave Tremblay née Thérèse, ses fils: Bernard, Arthur, et Clément remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de **M. Georges Dassylva,** soit par offrande de messe, bouquets spirituels, tributs floraux, visite à la maison mortuaire, assistance aux funérailles ou autrement.

Direction funéraire, Gravel & Fils.

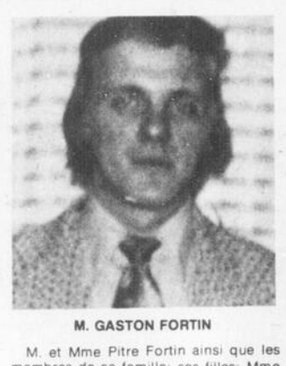

M. GASTON FORTIN

M. et Mme Pitre Fortin ainsi que les membres de sa famille: ses filles: Mme André Gagnon née Ghislaine, Mme Bruno Maltais née Claire, Mme Claude Duchesne née Gisèle, Mme Marc Lajoie née Irène, Mlle Huguette, Mlle Esther, Mlle Nicole et Mlle France remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de **M. gaston Fortin,** du 2315, boul. St-Jean-Baptiste à Chicoutimi, soit par offrande de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite à la maison mortuaire, assistance aux funérailles ou autrement.

Direction funéraire, Gravel & Fils.

MME ARTHUR DESBIENS

La famille Desbiens remercie sincèrement tous ceux qui ont partagé leur peine lors du décès de **Madame Arthur Desbiens,** soit par offrande de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite à la maison funéraire, assistance aux funérailles ou autrement.

A tous un cordial merci!

MME VEUVE JOSEPH CHAYER

La famille de Mme veuve Joseph Chayer, ses filles: Mme Arthur Laberge, née Gertrude, Mme Noël Bouchard, née Maria, Mme Fernand Jean, née Edith, ses fils: Paul Chayer (Irène Leclerc), Lorenzo Chayer (Cora Charbonneau), remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de **Mme veuve Joseph Chayer** née Marie-Louise Gauthier de Bagotville, soit par offrandes de messe, bouquets spirituels, tributs floraux, visite à la maison mortuaire, assistance aux funérailles ou autrement.

Direction funéraire Gravel & Fils.

MME ROMEO CHAREST

La famille de M. Roméo Charest remercie sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de **Mme Roméo Charest,** décédée le 19 octobre 1974 au Centre Hospitalier de Jonquière, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, assistance aux funérailles, visites au salon funéraire, ou autrement.

A tous un cordial merci.

MME ALBERT BELANGER

M. Albert Bélanger ainsi que les membres de sa famille sa fille: Mme Elie Simard née Monique, ses fils: Marcel (Carmen Martin), Jules (Gabrielle Tremblay), Denis (Pierrette Simard), Claude (Georgette Genest), Yvan ses 2 frères: Roméo et Robert Olsen (Chef de Police de Bagotville), remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de **Mme Albert Bélanger,** née Juliette Olsen, du 130, rue de la Fabrique, à Bagotville, soit par offrande de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite à la maison mortuaire, assistance aux funérailles ou autrement.

Direction funéraire, Gravel & Fils.

MME ALFRED PAGE

La famille de Mme Alfred Pagé, ses filles: Mme Gérard Dionne, née Gertrude, Mlle Yvonne, Mme Hugues De Merlis, née Jeanne, Mme J.-Edmond Tremblay née Laurette, Mme Gaston Gagné née Claire, Roméo (Aline Fortin), Maurice (Cécile Brosseau), Léonce (Germaine Gagnon), Jean-Guy (France Brassard), Marc (Raymonde Legeault), remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de **Mme Alfred Pagé,** née Hélène Martel, demeurant au 315, rue Lafontaine, à Chicoutimi, soit par offrande de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite à la maison mortuaire, assistance aux funérailles ou autrement.

Direction funéraire, Grvel & Fils.

MME WILBROD LEBLOND

La famille de M. Wilbrod Leblond remercie sincèrement, toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de **MME Wilbrod Leblond,** soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, assistance aux funérailles, visites au salon funéraire ou autrement.

A tous un cordial merci.

M. EMILIEN BONNEAU

Mme Emilien Bonneau et les membres de sa famille Mlle Thérèse, Mme Pierre Delisle (Marcelle), M. Claude-Henri (Madeleine Simard), M. Jean-Marie (Lucie Bélanger), M. Michel-Marie (Christiane Anger), M. Gilles (Jocelyne St-Gelais), remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de **M. Emilien Bonneau,** soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites au salon funéraire, assistance aux funérailles, ou autrement.

A tous un cordial merci.

M. MAURICE LAGACE

Mme Maurice Lagacé ainsi que sa famille, remercient parents et amis pour les nombreuses marques de sympathie et d'amitié, reçues lors du décès de **M. Maurice Lagacé,** pharmacien, survenu le 13 octobre dernier, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites au salon funéraire, assistance aux funérailles ou autrement.

A tous un cordial merci!

M. MAURICE OTIS

La famille de Mme Maurice Otis remercie sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathies lors du décès de **M. Maurice Otis,** décédé le 8 octobre 1974 à l'hôpital de l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, assistance aux funérailles, visites au salon funéraire, ou autrement.

A tous un cordial merci.

DEUX SEMAINES AU MOINS — Le président de l'Union des mineurs américains, M. Arnold Miller indiquait en fin de semaine aux journalistes que la grève des 120,000 travailleurs devant commencer ce soir à minuit se prolongerait pour au moins deux semaines. (AP)

Charbon Grève mardi?

WASHINGTON (Reuter) — La plupart des mines de charbon des Etats-Unis étaient fermées dimanche en préparation de la grève qui devrait affecter 120,000 mineurs. L'arrêt de travail paraît inévitable car même si un règlement intervenait, il faudrait deux semaines au moins pour que la procédure de ratification de la convention collective soit respectée.

Les mines produisent soixante dix pour cent de la houille tendre des Etats-Unis. Elles étaient fermées pour le week-end jusqu'à lundi à minuit, date prévue pour le commencement de la grève. Les négociations entre les syndicats et le patronat se poursuivent.

Si elle a lieu, la grève entraînera le chômage technique de certaines industries alors que le taux de chômage atteint 6 pour cent de la population active américaine. Le Bureau américain des perspectives économiques a annoncé que la grève aurait des effets catastrophiques pour les pauvres et les personnes âgées qui se chauffent au charbon.

BRIDGE

A LA PREMIERE

C'est à la première levée que se gagnent et se perdent le plus grand nombre de contrats. Si bien des fois l'entame est déterminante, l'élaboration du plan de la part du déclarant toujours est de la plus grande influence.

Donneur: Sud
Nord-Sud vulnérables

Pi-V-6
Co-A-D-5-4
Ca-5-2
Tr-D-10-7-3-2

Pi-R-10-9-7-4
Co-R-8-6-3
Ca-V-7
Tr-6-4

Pi-8-3-2
Co-V-9-2
Ca-D-10-8-6
Tr-A-9-8

Pi-A-D-5
Co-10-7
Ca-A-R-9-4-3
Tr-R-V-5

Sud	Ouest	Nord	Est
1-carreau	1 - pique (1)	2 - trèfles	passe
2-S-A	passe	3 - S-A	passe
passe	passe		

(1) Une telle intervention ne peut être envisagée que lorsque le joueur est favorisé par les conditions de la vulnérabilité.

Entame: trois de coeur.

Alors que le déclarant appelle simplement le quatre de coeur du Mort Est fait la levée de son valet. Afin de prévenir si possible les levées de longueur de la part du Mort et affaiblir les communications entre les mains N-S, Est fait suivre le neuf de coeur qui est couvert par le dix, le roi et l'as. Le Mort change au deux de trèfle et alors que le déclarant gagne de son roi, préparant un écho Ouest en fournir le SIX. Sur le retour du valet de trèfle, par le jeu du QUATRE Ouest précise la possession d'un nombre pair et il devient facile pour Est de juger qu'il s'agit d'un doubleton et il refuse donc de prendre de son as. Un troisième trèfle place Est en main et cette fois celui-ci change au huit de pique. Le déclarant offre sa dame de pique en pâture mais Ouest refuse de mordre à l'appât. Le déclarant se tourne maintenant vers les carreaux et il est encore un peu déçu de constater le partage 4-2. Est refuse d'affranchir le dernier carreau du déclarant et révient plutôt à pique, Ouest obtenant la levée de son roi alors que le déclarant n'en a joué que le cinq. Le jeu d'un troisième pique place de nouveau le déclarant en main et celui-ci doit lui-même concéder la levée de chute en accordant une deuxième levée de carreau à Est, la dame de coeur obtenant la dernière levée.

Vous avez sans doute observé que c'est à la première levée que le déclarant a perdu son contrat en laissant venir le trois de coeur vers son dix. Si le problème du déclarant avait été de s'assurer de deux levées de coeur, cette façon de procéder aurait été très appropriée. Il était cependant facile d'observer que l'affranchissement des trèfles représentait la meilleure chance de succès. Mais encore fallait-il qu'une prise de main soit au Mort. Ainsi tous les efforts devaient être faits afin de prévenir si possible que la première levée soit gagnée par Est avec les conséquences que nous connaissons. En laissant venir le premier coeur vers son dix le déclarant accordait à Est une double chance de gagner cette première levée, soit par le roi ou le valet. Il ne s'agissait pas réellement d'une épreuve d'intuition et il était plutôt apparent qu'en appelant la dame de coeur à la première levée le déclarant doublait ses chances de succès. En effet par la suite tout serait devenu facile. Le déclarant procède à l'affranchissement des trèfles et rapidement il peut compter quatre trèfles, deux carreaux, deux coeurs et même s'assurer d'une levée supplémentaire en recherchant deux levées à pique.

Il n'est pas toujours possible de corriger les mauvais effets d'une faute commise au départ!

Noël Duchesne.

HOROSCOPE

Par LISE PIERS
ASSISTANTE DU
PROFESSEUR GAZON

BELIER

Affaires
On essaiera fortement de vous faire signer un contrat ayant trait à l'achat d'un immeuble. Nous vous demandons d'être extrêmement prudent et de bien réfléchir avant d'effectuer quoi que ce soit. Prenez votre temps et vous serez plus apte à prendre la meilleure décision.

Amour
Le secteur conjugal est quelque peu perturbé en cette journée de lundi. Votre partenaire a tendance à vous trouver lent, ce qui irrite énormément. Il serait bon que vous employez de la diplomatie afin de lui faire comprendre votre état actuel.

TAUREAU

Affaires
On peut enregistrer une baisse de vitalité dans votre thème. Soyez prudent et évitez les courants d'air car vous n'êtes pas à l'abri des rhumes et affections de la gorge. Cette diminution de santé ne sera pas sans affecter votre rendement au travail. Prenez donc soin de vous.

Amour
Votre conjoint semble très affairé ce qui diminue les caresses qu'il devrait vous prodiguer ou que vous attendez de lui. Cependant ne voyez pas dans tout ceci un manque d'amour, ce n'est pas le cas. Les activités auxquelles il prend part diminueront et votre conjoint reviendra vers vous!

GEMEAUX

Affaires
Dame Chance semble vouloir vous quitter, soyez donc prudents et évitez de spéculer en cette journée, si possible, car des pertes financières seraient à prévoir. Par le fait de ces mêmes transits planétaires, ayez toujours l'oeil sur votre portefeuille, vous pourriez le perdre.

Amour
Même ce domaine paraît quelque peu perturbé aujourd'hui. Des obstacles entre l'être aimé et vous s'élèveront au cours de la journée. D'autre part, les parents de ce signe devront surveiller la santé de leurs enfants car des problèmes en provenance de ceux-ci sont possibles.

CANCER

Affaires
Nous vous conseillons d'effectuer le travail routinier et de ne rien entreprendre de nouveau en cette journée car les aspects sont assez contrariants et même pour les ménagères, le travail s'effectuera difficilement, les appareils ne fonctionneront pas, etc...

Amour
Les membres de votre famille ne semblent pas bien vous comprendre. Ils vous blesseront facilement par des paroles quelque peu cinglantes. Cependant, nous vous recommandons un peu de patience et vos caractères s'adouciront au cours de la journée.

LION

Affaires
Nous vous recommandons beaucoup de prudence sur les routes car un risque d'accident est présent en votre thème, il serait donc sage de modérer votre vitesse lors de vos déplacements. D'autre part, les nouvelles que vous recevrez par lettres seront plutôt désagréables.

Amour
Certaines mésententes entre vos frères et soeurs risquent d'éclater si vous ne surveillez pas vos paroles! Il serait préférable que vous usiez d'un peu de tact afin de contourner cette situation fâcheuse qui vous affecte.

VIERGE

Affaires
Le secteur financier est vraiment à la baisse. Des dépenses inconsidérables peuvent se faire en cette journée. D'autre part, nous demandons à tous les natifs de ce signe de bien surveiller leur portefeuille car ils seront enclins à le perdre aujourd'hui.

Amour
Heureusement l'harmonie règne en ce secteur et la bonne entente est présente en votre domaine affectif. Par contre, évitez de rendre visite ou de recevoir des visiteurs car ces derniers pourraient, sans le vouloir, brouiller votre ciel.

BALANCE

Affaires
Vous aurez à contourner divers obstacles qui se trouveront sur votre route au cours de la journée. Certaines personnes essaieront et il n'en tient qu'à vous de les éloigner afin de ne pas tomber dans le piège qu'elles vous tendent.

Amour
Nous vous conseillons la stabilité en votre domaine sentimental. En effet, ne brusquez rien et restez au foyer tranquille. Il serait préférable que les célibataires aussi demeurent au foyer afin d'éviter des querelles avec des amis.

SCORPION

Affaires
Des retards peuvent être enregistrés en votre thème, ce qui vous occasionnera plusieurs petits ennuis; le temps semble vous faire défaut en toute chose. De plus, il faudrait craindre une légère baisse de vitalité ce qui serait la cause d'un mauvais rendement au travail.

Amour
Des personnes âgées vous donneront des conseils qui ne seront pas tellement avantageux pour vous. Fiez vous donc à votre intuition et à vos idées, vous êtes le meilleur juge! Ne vous laissez pas mener par le bout du nez...

SAGITTAIRE

Affaires
Il vous serait inutile d'effectuer une demande de crédit aujourd'hui, car les personnes influentes seraient malheureusement contraires à vos opinions et vous la refuseraient, ce qui pourrait provoquer certains conflits entre vous et vos supérieurs.

Amour
Des mésententes avec vos relations amicales risquent de vous perturber grandement. De plus votre vie sexuelle peut se voir quelque peu contrariée quand votre partenaire répondra négativement à vos avances.

CAPRICORNE

Affaires
Soyez très prudents lorsque vous apposerez votre signature sur des documents, car il y a de grands risques à prendre. Il s'agit donc pour vous d'être certains de ce que contient le contrat en question afin d'éviter des ennuis.

Amour

Les jeunes natifs de ce signe auront à subir les foudres de leurs parents à cause des gestes qu'ils auraient apposés par le passé et qui ne feraient pas l'affaire de leurs aînés. Pour les "moins jeunes", des problèmes avec les personnes âgées sont à craindre aujourd'hui.

VERSEAU

Affaires
Les contacts avec les personnes étrangères seront un peu contrariants, puisqu'à la suite de ces rencontres, on vous chargera d'un travail supplémentaire qui sera loin de vous plaire mais que vous devrez accomplir tout de même.

Amour
Les philosophies de chacun ne sont pas toutes les mêmes et vous devriez accepter celle de votre partenaire qui a depuis longtemps accepté la vôtre. Sans vous laissez abattre, soyez plus conscient de l'idée d'autrui.

POISSON

Affaires
Un retard dans le remboursement d'argent vous étant dû, vous contrariera beaucoup. Nous vous conseillons aussi d'éviter toute spéculation hasardeuse en cette journée car les étoiles ne favorisent aucunement les jeux de hasard.

Amour
Votre vie sentimentale peut souffrir de l'éloignement de l'être aimé. Il faudrait donc être un peu plus patient car dès demain, ces mauvais aspects s'élimineront et votre secteur sentimental reviendra à son meilleur.

A LA CONFERENCE — Le Pape Paul VI, s'est adressé samedi à la Conférence mondiale sur l'alimentation, à Rome. Le Pape y déclarait notamment que les pays du monde devrait, dans un souci humanitaire, réduire les budgets des armées pour investir davantage dans l'assistance alimentaire. (AP)

Le manque de clairvoyance des gouvernements responsable de la crise alimentaire mondiale —Waldheim

HOUSTON, Texas Reuter — Le secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, a déclaré samedi au cours d'une réunion à Houston que la crise alimentaire mondiale doit être mise sur le compte du manque de clairvoyance de gouvernements et d'organisations internationales.

L'organisation de l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture avait "vu les signes et ont lancé des avertissements, mais peu écoutèrent", a dit M. Waldheim.

Il est difficile de passer en revue la suite d'événements qui ont conduit à la crise sans éprouver un sentiment de consternation devant le manque de clairvoyance, a poursuivi le secrétaire général de l'ONU.

"Il y a eu des consultations internationales sur la politique commerciale, mais on n'a pas essayé sérieusement de calculer les besoins alimentaires à l'échelle globale et de veiller à ce que les politiques nationales de production en tiennent compte", a dit M. Waldheim.

"En fait l'accent s'est tellement porté sur le développement industriel que nombre de pays en voie de développement qui étaient autrefois des exportateurs de produits alimentaires sont devenus largement tributaires d'importations alimentaires annuelles-facteur qui a acquis une importance considérable dans l'inflation globale", a ajouté M. Waldheim.

La réaction de Communauté internationale à la situation est intervenue malheureusement avec retard, a dit M. Waldheim.

Le secrétaire général de l'ONU a préconisé une planification à long terme, la conjugaison des ressources, des connaissances et de l'expérience dans la lutte contre la faim.

"Les pays en voie de développement devront repenser leurs priorités en matière de planification.

Le procès de Cuba ralenti par le silence de deux pays

QUITO (Reuter) — Les ministres des Affaires étrangères de l'Organisation des Etats américains (OEA), réunis à Quito pour décider de la levée des sanctions économiques et diplomatiques qui pèsent sur Cuba depuis 1962 et 1964, ne connaissaient pas dimanche la position de la Bolivie et de Haïti, qui ont refusé d'indiquer leurs intentions de vote.

Les pays favorables à la proposition du Costa Rica, qui souhaite abandonner les sanctions en raison de la fin de la "guerre froide", décomptent leurs partisans. Il faut une majorité des deux tiers, soit 14 Etats latino-américains, pour que l'ostracisme du régime castriste prenne fin.

Le général Alberto Guzman, de Bolivie, a déclaré qu'il était nécessaire d'établir indubitablement s'il y avait encore des risques de subversion à Cuba. De source proche de la conférence, on indique que La Paz demande que les Etats-membres de l'OEA s'engagent à intervenir en Bolivie dans l'hypothèse d'une menace subversive montée par des éléments entraînés ou financés par l'étranger.

Un porte-parole américain a déclaré que M. Robert Ingersoll, secrétaire d'Etat américain adjoint, a été en contact régulier avec M. Henry Kissinger depuis son arrivée à Quito. On apprend, d'autre part, que les Etats-Unis ont indiqué que les Etats américains ne devraient pas s'inquiéter de l'absence du secrétaire d'Etat américain.

"On nous a assuré que M. Ingersoll était là en tant que représentant personnel" de M. Kissinger, a déclaré un délégué qui estime que l'absence d'une prise de position ferme des Etats-Unis sur les sanctions est peut-être à la source de l'absence de consensus.

"Paradoxalement, nous nous plaignons en général des pressions exercées sur nous par les Etats-Unis, maintenant c'est le silence des Etats-Unis qui nous désoriente et nous empêche de parvenir à un accord," estime un délégué de l'OEA.

Marchandage

La Bolivie avait à l'origine annoncé qu'elle appuierait la levée des sanctions, mais les événements intervenus vendredi dans le pays ont modifié la situation. Le général Alberto Guzman, ministre des Affaires étrangères de Bolivie, rapporte-t-on de même source, chercherait maintenant à faire inclure dans le communiqué final de la conférence un paragraphe garantissant que Cuba ne s'ingérera pas dans les affaires intérieures des autres pays.

En ce qui concerne Haïti, le pays des Caraïbes a fait savoir qu'il était prêt à monnayer son vote contre une aide financière. Les observateurs pensent que le Venezuela, un des promoteurs de la résolution en faveur de Cuba et seul pays latino-américain à posséder des excédents de devises, pourrait faire un geste en s'engageant à lui fournir une aide privée.

Quant aux Etats-Unis, ils restent depuis le début de la conférence dans la plus grande expectative. Aucun de leurs représentants n'est encore intervenu publiquement.

Le sentiment parmi les pays en faveur de Cuba est que les Etats-Unis attendent de voir comment les choses vont tourner.

Si la résolution en faveur de la levée des sanctions doit recueillir les 14 voix pour son adoption, alors les Etats-Unis voteront en sa faveur.

Par contre, si les procubains n'arrivent pas à trouver les 14 voix nécessaires, les Etats-Unis ne leur fourniront pas la leur: ils s'abstiendront ou voteront contre, dit-on de même source informée.

Le vote pourrait intervenir lundi soir ou mardi matin.

Opposition

Samedi, le Chili, l'Uruguay et le Paraguay ont lancé une violente campagne contre la levée des sanctions commerciales et diplomatiques qui pèsent sur Cuba depuis 1964.

Les trois pays ont affirmé, au cours d'une réunion des ministres des Affaires étrangères de l'OEA que le régime castriste continuait à soutenir des groupes subversifs en Amérique. M. Juan Carlos Blanco, Uruguayen, a qualifié le gouvernement de M. Fidel Castro de "semeur de haine et de destruction". Au premier jour des débats de l'OEA, M. Blanco avait déclaré que Cuba soutenait toujours les guérilleros tupamaros d'extrême-gauche de l'Uruguay.

M. Blanco a indiqué que Cuba maintenant "une université de terrorisme et de subversion" et qu'une branche des tupamaros se trouvait sur l'île. "Mon gouvernement n'est pas prêt à avoir des relations avec ces semeurs de haine et de destruction", a-t-il dit.

M. Raul Sapena (Paraguay) a déclaré que Cuba financait et armait une offensive subversive contre son pays. Le vice-amiral Patricio Carjaval (Chili) a dit: "Le Chili a des preuves écrites qui montrent que le gouvernement cubain continue à mettre en péril la paix et la sécurité du continent.

Kissinger aurait évité le durcissement arabe

WASHINGTON (AFP) — Le secrétaire d'Etat Henry Kissinger fait escale cette semaine à Washington, qu'il avait quitté le 23 octobre pour l'Union Soviétique, le sous-continent indien, l'Europe et le Moyen-Orient, et d'où il doit repartir dimanche prochain pour l'Extrême-Orient, en compagnie cette fois du président Gerald Ford.

M. Kissinger avait les cheveux plus blancs que par le passé, samedi, au pied de son département d'Etat ambulant au fuselage blanc et bleu à bord duquel il a parcouru en un an plus de 320,000 KMS: en 18 jours, il s'est entretenu avec les dirigeants de 18 Etats, et a échangé 3,000 télégrammes avec Washington.

Il a rendu compte dimanche, dans la sérénité automnale des montagnes de Camp David, au président Ford des résultats de ses exercices en "jetplomacy", selon un néologisme inventé par le Washington Post, au cours desquels il a touché à presque tout ce qui peut préoccuper le chef de la diplomatie de la nation la plus opulente du monde: la course aux armements atomiques, le faim, le pétrole, les liens spéciaux avec ces "fortes têtes" du camp moscovite que sont la Roumanie et la Yougoslavie, et enfin le Moyen-Orient.

Il a cependant été obligé de décommander en dernière minute son escale à Ankara, où le flanc méditerranien de l'OTAN est fissuré par l'affaire chypriote.

Sous peu, M. Kissinger doit s'intéresser aux autres pièces maîtresses de son échiquier planétaire: le 18 novembre, il initiera son président, qui fera sa première visite outre-mer au Japon. Il est probable qu'il se rendra ensuite pour la septième fois à Pekin, où il n'a pas été depuis un an, et en décembre, il retrouvera à Bruxelles ses alliés ouest-européens.

Tous ces kilomètres servent aussi à mesurer, après l'effondrement de la présidence Nixon, le crédit et la marge de manoeuvre restant à M. Kissinger, à un moment où ses craintes sur l'avenir du "monde libre" s'accompagnent sur le plan intérieur des limites imposées au nouveau gouvernement de M. Ford par une opposition démocrate revigorée.

M. Kissinger, selon les membres de son entourage, estime que la phase la plus productive de son voyage a été son séjour à Moscou, où il a pu préparer avec M. Leonide Brejnev les bases de négociations pour un nouvel accord sur la limitation des missiles autres armements atomiques offensifs.

Souhaitée par Moscou, la rencontre qu'auront les 23 et 24 novembre à Vladivostok le secrétaire général du Parti communiste soviétique et M. Ford n'a été acceptée par M. Kissinger qu'à partir du moment où il a jugé qu'elle a des chances de déboucher, au-delà d'une simple prise de contact, sur un résultat productif: les chefs des deux superpuissances doivent s'entendre sur les orientations qu'ils donneront à leurs négociateurs pour préparer un accord "SALT 2" d'une durée de dix ans, qui pourrait être ratifié, espère-t-on à Washington, à l'occasion de la visite de M. Brejnev, envisagée pour l'été 1975.

Cependant, le secrétaire d'Etat n'a pas réussi, indique-t-on dans son entourage, à dissiper la méfiance soviétique à l'égard de sa diplomatie au Moyen-Orient, pour laquelle il a dû partir à la rescousse après la décision des dirigeants arabes réunis à Rabat de ne reconnaître que l'Organisation de libération de la Palestine comme interlocuteur pour toute négociation sur les territoires occupés par Israël à l'ouest du Jordain.

D'après des cas authentiques retracés dans les dossiers d'Investors.

"L'impôt prenait un gros morceau de mon chèque de paye.

Aujourd'hui, je paie moins d'impôt et, en plus, je me prépare une retraite confortable."

"Je n'avais jamais cru nécessaire de penser à la retraite. Je me disais que j'avais amplement de temps devant moi pour la préparer.

Mais, le représentant Investors m'a fait remarquer qu'un plan de retraite pouvait me faire retirer des avantages à court terme, comme une réduction d'impôt, et à long terme, lorsque j'aurai atteint l'âge de la retraite. Il m'a fait valoir que mon salaire actuel me permettait d'investir de l'argent, et qu'il m'était possible de réduire mon revenu imposable pour les prochaines années et ainsi utiliser l'argent qui devait normalement aller à l'impôt.

Ensuite, on a discuté de la façon dont je retirerais tout cet argent accumulé, à ma retraite.

Plus on en parlait, plus ça me semblait être une bonne affaire. Quand j'ai dit au représentant Investors que je n'étais pas vraiment un expert dans les investissements, il m'a expliqué en détail quelles possibilités de placements s'offraient à moi. On en a parlé un bon moment. Puis, on est finalement tombé d'accord. J'avais droit d'investir 20% de mes revenus, jusqu'à concurrence de $4,000 ce qui diminuerait d'autant mes revenus imposables.

Aujourd'hui, je suis heureux d'avoir pris la décision d'investir dans un plan de retraite enregistré d'Investors parce que je sais que ma retraite est assurée."

Pourquoi c'est plus facile avec Investors.

Les services Investors Limitée réunissent tous les services que l'on retrouve habituellement dans les banques, les maisons de courtage, de fiducie et d'assurance. Le représentant Investors est un conseiller personnel.

"Mes enfants méritent ce qu'il y a de mieux. J'ai donc décidé de les envoyer à l'université...tous les dix."

"A la maison, je ne peux pas dire qu'on a le temps de s'ennuyer. Quand on est père de trois filles et de sept garçons, il faut savoir s'organiser.

Alors, quand le représentant Investors est venu me donner des suggestions, j'y ai repensé au moins dix fois.

Avec lui, j'ai fait le tour des services qu'Investors m'offrait et il m'a finalement recommandé un plan d'éducation pour chacun de mes enfants. Deux sont déjà arrivés à terme et les autres croissent normalement.

Et comme je voulais aussi préparer mes vieux jours, je me suis inscrit à un plan de retraite enregistré. J'ai même prévu la possibilité d'un onzième plan d'éducation."

Agir à temps pour l'avenir.

Investors
LES SERVICES INVESTORS, LIMITÉE

M. LAROCHELLE,
GERANT REGIONAL
1301, Chemin Ste-FOY, Québec, P.Q. Tél.: 681-4666